

A silhouette of a soldier in profile, facing right, against a bright, hazy sunset background. The soldier is wearing a helmet and has a rifle slung over his shoulder. The scene is set outdoors, with palm trees and a Ferris wheel visible in the background.

# L'IDÉOLOGIE PROFESSIONNELLE ET LA PROFESSION DES ARMES AU CANADA

par le Lieutenant - colonel Bill Bentley

**INSTITUT DU LEADERSHIP DES FORCES CANADIENNES**

Canada

1-877-947-2263

L'IDÉOLOGIE  
PROFESSIONNELLE  
ET LA  
PROFESSION DES  
ARMES AU CANADA

par le Lieutenant-colonel Bill Bentley

**INSTITUT DU LEADERSHIP DES FORCES CANADIENNES**

## **Institut du leadership**

Publié pour l'Institut du leadership des Forces canadiennes par le Bureau de publication de l'escadre, 17<sup>e</sup> Escadre de Winnipeg.

Imprimé au Canada.

**Tous les droits réservés © Sa Majesté la Reine du Canada, 2005 ici représentée par le Ministre de la défense.**

## **Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Bentley, Bill, 1947 –

L'idéologie professionnelle et la profession des armes au Canada

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-79623-3

No de cat. D2-167/2005F

1. Canada. Forces armées canadiennes – Orientation professionnelle.
2. Militaires – Déontologie – Canada.
- I. Institut du leadership des Forces canadiennes.
- II. Titre.

UB419.C3B46 2005

355.0971

C2005-980107-7

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ii
Avant-propos	iii
Préface	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE UN	
Professions et professionnalisme	5
CHAPITRE DEUX	
La profession militaire	18
CHAPITRE TROIS	
L'idéologie professionnelle et la profession des armes	59
CHAPITRE QUATRE	
L'idéologie professionnelle et les Forces canadiennes	101
CHAPITRE CINQ	
Idéologie professionnelle : Problèmes et solutions	142
Glossaire	158
Bibliographie	160
Index	171

## REMERCIEMENTS

De bien des façons, l'inspiration originale pour la rédaction de cet ouvrage est venue du Lieutenant-général (à la retraite) Roméo Dallaire, qui a toujours soutenu mes théories quelque peu « surprenantes » à propos de la chose militaire. Je l'en remercie. Le Capitaine de vaisseau Al Okros, au cours d'innombrables conversations, m'a aidé à cristalliser ma réflexion sur les professions et l'idéologie professionnelle. Le résultat final n'aurait toutefois pas été possible sans les encouragements et la latitude que m'a accordés l'actuel directeur de l'Institut du leadership des Forces canadiennes, le Colonel Bernd Horn. En outre, je désire remercier Silvia Pecota pour les photographies apparaissant sur les pages couvertures avant et arrière. Enfin, je voudrais aussi remercier Bonnie de sa patience et de son aide, toujours disponible, qui m'ont permis de mener à bien cet ouvrage.

## AVANT - P R O P O S

L'Académie canadienne de la Défense (ACD) a été mise sur pied en 2002 pour parrainer, diriger et gérer les initiatives de réforme du perfectionnement professionnel au sein des Forces canadiennes. En 2003, conformément à ce mandat, l'ACD publia *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada*, ouvrage de référence des professionnels militaires au sein des Forces canadiennes. Il a toujours été convenu que *Servir avec honneur* devait susciter des recherches et des discussions constantes pour renforcer continuellement le concept de professionnalisme militaire afin d'aider les membres des Forces canadiennes à relever avec brio les divers défis du 21<sup>e</sup> siècle en matière de sécurité. *L'idéologie professionnelle et la profession des armes au Canada* est un ouvrage allant en ce sens. La définition et l'explication de l'idéologie professionnelle que présente ce document élargissent notre compréhension du processus d'élaboration du professionnalisme militaire et proposent une description prometteuse du noyau des connaissances professionnelles militaires et de leur relation avec l'éthos militaire. Les grandes lignes des répercussions d'une pleine compréhension de l'idéologie professionnelle axée sur le perfectionnement professionnel y sont clairement indiquées. Nous croyons que *L'idéologie professionnelle et la profession des armes au Canada* contient des renseignements utiles et motivants, qu'il rejoint un vaste lectorat, y compris à l'extérieur des Forces canadiennes, et qu'il interpelle toutes les personnes responsables de la santé de cette institution essentielle à la sécurité nationale ou les personnes intéressées à approfondir le débat.

**Le Major-général P. R. Hussey**

Commandant

Académie canadienne de la Défense

## PRÉFACE

Au cours de l'été 2004, l'Institut du leadership des Forces canadiennes lance le projet de rédaction axé sur le leadership stratégique afin de réunir des connaissances portant sur le professionnalisme militaire et sur le leadership militaire canadien (passé, présent et futur) pouvant être mises à contribution par les établissements et les organisations d'instruction des Forces canadiennes, par les autres ministères ainsi que par le public en général. Clairement, ce projet peut devenir un outil d'apprentissage et de perfectionnement professionnel fort utile, de même qu'un moyen de générer un ensemble de connaissances sur le leadership opérationnel canadien, ce qui n'existe pas à l'heure actuelle. À ce propos, l'ouvrage du Lieutenant-colonel Bill Bentley – *L'idéologie professionnelle et la profession des armes au Canada* – constitue le premier résultat concret de cette ambitieuse entreprise.

Dans ce contexte, le Lieutenant-colonel Bentley ouvre la marche en signant une étude inspirante démontrant que la profession militaire, même si elle présente de nombreuses similitudes avec d'autres professions comme celles d'avocat ou de médecin, demeure un concept social unique de la société occidentale. L'auteur établit une nette distinction entre les connaissances, les valeurs et les normes propres à la profession des armes et ces mêmes éléments observés sur le marché et au sein de la bureaucratie. Essentiellement, il explique la nature et la structure fondamentales de l'expertise professionnelle militaire et précise comment l'éthos militaire canadien façonne les professionnels militaires du Canada qui s'acquittent de leurs tâches partout dans le monde avec intégrité, loyauté et courage ou, plus succinctement, avec honneur.

En fin de compte, *L'idéologie professionnelle et la profession des armes au Canada* est un ouvrage abouti qui contribue substantiellement à l'étude du professionnalisme et, plus particulièrement, de la profession des armes au Canada. Les

lecteurs, qu'ils soient militaires ou civils, trouveront certainement ce livre enrichissant et stimulant. Il s'agit d'un excellent volume pour inaugurer l'ambitieux projet de rédaction axé sur le leadership stratégique, projet lancé par l'Institut du leadership des Forces canadiennes.

Le directeur de l'Institut du leadership des Forces canadiennes  
Bernd Horn





## INTRODUCTION

La guerre froide, la chute du mur de Berlin, la guerre du Golfe, la Croatie, la Bosnie, la Somalie, le Rwanda, le Haïti, le Kosovo, le 11 septembre 2001, l'Afghanistan, l'Iraq. Tous ces noms et tous ces événements sont figés dans la mémoire des membres des Forces canadiennes. Ils sont également bien connus des citoyens qui s'intéressent au bien-être du Canada, à la sécurité nationale et à la place du Canada dans le monde d'aujourd'hui. Ces noms et ces événements font partie d'une liste longue mais non exhaustive des services rendus par les militaires canadiens afin de parvenir à la paix en cette époque troublée. Derrière l'histoire de tous ceux qui ont appliqué la politique du Canada dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée résident des motivations allant de l'amour de son pays à la conscience professionnelle en passant par une confiance en l'avenir typiquement canadienne, sans oublier l'esprit d'aventure. En fait, il est difficile de témoigner en détail de l'histoire des militaires canadiens et de leurs succès en se basant sur une seule explication toute simple. Un trait commun ressort toutefois clairement : le professionnalisme. Les Canadiens qui ont endossé l'uniforme embrassaient tous la profession des armes. Tous n'ont pas toujours agi avec honneur, cela est certain, mais la plupart, oui. La mémoire collective de cette vénérable institution n'est pas non plus sans taches, mais en fin de compte, au moins en ce qui concerne les efforts de chaque marin, de chaque soldat et de chaque pilote, ce fut une performance presque sans faute.

Mais qu'est-ce que la profession des armes? Quels sont les éléments du professionnalisme militaire qui peuvent expliquer le rendement militaire du Canada au fil des décennies? Quels sont les liens entre la profession des armes et d'autres disciplines comme le droit et la médecine, le génie et les sciences? Toutefois, la question qui est sans doute la plus importante concerne ce qui distingue la profession des armes de toutes les autres occupations du monde des affaires, des gouvernements et des appareils bureaucratiques de la plupart des

organisations d'envergure. Il est possible de trouver un début de réponse dans *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada*, ouvrage publié par le Chef d'état-major des Forces canadiennes en 2003. *Servir avec honneur* répond au moins partiellement à ces questions et l'ouvrage décrit les caractéristiques essentielles de la profession militaire au Canada; il constitue un cadre fort valable pour la transformation actuelle des Forces canadiennes, un guide indispensable pour le système de perfectionnement professionnel et un stimulus pour les recherches et les débats en cours. La présente étude vise ce dernier élément, à savoir le stimulus pour les recherches et les débats.

Il n'y a aucun doute que les travaux de Samuel Huntington et de Morris Janowitz aux États-Unis et ceux du Général Sir John Hackett au R.-U., ont formulé, au début des années 60, les paramètres de base pour l'analyse de la profession militaire. Ces travaux sont d'ailleurs adéquatement reconnus dans la présente étude. Cependant, bien des choses ont changé à la fois dans les publications savantes sur le professionnalisme civil et militaire et, très certainement, dans le contexte social et géopolitique dans lequel s'exerce la profession des armes dans le monde occidental. En général, les professions ont perdu beaucoup du prestige dont elles jouissaient auparavant et, au Canada, le respect pour la profession militaire a aussi diminué pendant les années 90 à la suite de comportements répréhensibles. Au bout du compte, le thème principal autour duquel s'articule cet ouvrage est que la menace permanente à laquelle fait face la profession des armes au Canada provient d'une mauvaise compréhension du concept d'idéologie professionnelle et de son rôle à l'appui du concept de professionnalisme même. L'idéologie professionnelle est une notion complexe et quelque peu abstraite qui relève à la fois de la nature de l'expertise professionnelle et des normes éthiques qui déterminent comment cette expertise est mise en pratique et comment ceux qui l'appliquent doivent se comporter. Le statut de

professionnel ne peut être réclaté ni maintenu à moins que l'idéologie professionnelle appropriée imprègne l'institution et influence le rendement de ceux qui en font partie.

Le texte qui suit établit la nature des professions au sein de la société occidentale au terme d'une évolution d'environ 200 ans. Dans le chapitre deux, ce concept est appliqué au monde militaire et les similitudes de même que les grandes différences entre les professions civiles et militaires sont décrites. Par la suite, le chapitre trois définit l'idéologie professionnelle militaire et s'attache à la distinguer des idéologies propres au marché du travail et à la bureaucratie. L'élément central de cette définition est un état des connaissances militaires fondamentales qui sont au cœur du professionnalisme militaire et sont représentées par le système général des guerres et des conflits. La relation entre cette structure théorique des connaissances militaires et l'éthos militaire, c'est-à-dire le centre de gravité de cette structure professionnelle, est analysée jusqu'à un certain point.

Le chapitre quatre applique ce modèle théorique au Canada et en décrit les composantes en termes canadiens. Les facteurs qui, historiquement, ont façonné la pensée militaire et eu un impact sur les paradigmes stratégiques dominants sont examinés. La question est sans doute provocatrice et le but est certainement, au moins jusqu'à un certain point, d'influer sur l'opinion, mais le tout est fait dans un esprit d'ouverture et de dialogue constructif. Le principal point soulevé est que seules l'élaboration et la compréhension d'une idéologie professionnelle bien canadienne permettront aux militaires canadiens de bien protéger le public qu'ils ont juré de servir. Selon l'argument avancé au chapitre quatre, il devient clair que les principales menaces présentes pour le professionnalisme dans les Forces canadiennes, définies dans le chapitre final, sont l'influence grandissante des concepts et des pratiques du monde des affaires et de la gestion, la nécessité d'élaborer et de maintenir un

ensemble de connaissances militaires qui soit véritablement canadien et la nécessité de posséder un système de perfectionnement professionnel qui accorde à l'idéologie professionnelle toute l'attention requise. Par conséquent, une méthodologie est adoptée afin de relever au mieux tous ces défis. Cette méthodologie repose sur cinq éléments : expertise (ou savoir-faire), capacités cognitives, capacités sociales, capacités de changement et idéologie professionnelle; en fait, on pourrait parler de méta-compétences qui se développent progressivement aux différents niveaux : débutant, intermédiaire, avancé et supérieur. Les militaires professionnels acquièrent des connaissances, des habiletés et des capacités dans tous ces domaines par le biais de la scolarité, de l'instruction, de l'expérience et de l'autoperfectionnement. L'idéologie professionnelle figure au premier plan parmi ces méta-compétences et elle doit se répandre sur toutes les autres. Au Canada, la profession des armes ne peut relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle concernant l'armée et la sécurité sans comprendre, adopter et vivre l'idéologie professionnelle militaire canadienne.

## CHAPITRE UN

### PROFESSIONS ET PROFESSIONNALISME

L'étude des professions et de la professionnalisation a été, à quelques exceptions près, du ressort de la sociologie. Max Weber, qui travailla comme juriste et économiste avant de se tourner vers la sociologie, et Émile Durkheim, souvent considéré comme le père de la sociologie moderne, ont jeté les bases de cette étude dès le début du 20<sup>e</sup> siècle. Aucun des deux, cependant, n'a traité explicitement et en profondeur du professionnalisme. Néanmoins, leurs travaux et, particulièrement, les théories du structuro-fonctionnalisme originellement énoncées par Durkheim, n'ont pas seulement dominé la sociologie en général, mais aussi, et particulièrement, l'étude des professions, et ce, pendant la plus grande partie du 20<sup>e</sup> siècle. Weber a poursuivi son analyse de la division du travail dans les sociétés industrielles modernes et des forces connexes du bureaucratisation et de monopolisation et il a clairement défini la base théorique de l'émergence des phénomènes socio-économiques liés aux professions.<sup>1</sup>

Weber énonce trois bases de légitimité de la société : légitimité traditionnelle, légitimité charismatique et légitimité légale-rationnelle. Dans ce dernier cas, la légitimité provient de la croyance dans la validité de l'État de droit et dans les compétences fonctionnelles fondées sur des règles rationnellement acceptées. Weber suggère que le modèle légal-rationnel sous-tend la société moderne alors que la rationalité et l'efficacité se développent sans interruption et de façon irréversible dès le début de la civilisation occidentale. Son intérêt premier concerne la rationalisation, c'est-à-dire la tendance vers l'organisation et la soumission à des règles et à des processus ordonnés. Selon Weber, la division du travail, la bureaucratie, la professionnalisation, la discipline et l'efficacité sont les caractéristiques essentielles de la société industrielle.<sup>2</sup>

Pour Émile Durkheim, ces mêmes phénomènes, surtout la division du travail dans la société moderne, posent le problème du conflit social et de l'anomie et il cherche un fondement théorique pour

l'ordre et la stabilité. Par conséquent, le gros du travail de Durkheim peut être considéré comme une tentative visant à concilier l'inégalité structurale de la société moderne et les exigences de la solidarité sociale. Selon Durkheim, la « solidarité mécanique » des sociétés pré-industrielles est remplacée par une division complexe et non traditionnelle du travail, au sein de laquelle la stabilité ne peut être obtenue que par ce qu'il appelle la « solidarité organique ». La solidarité organique est présente s'il y a forte différenciation sociale, ce qui inclut des organisations hiérarchiques spécialisées dirigées par des personnes dont les responsabilités reflètent les aptitudes individuelles, le développement et la valorisation des personnalités autonomes et un échange de biens et de services faisant en sorte que les personnes reconnaissent qu'elles sont interdépendantes et qu'elles partagent des intérêts. Pour maximiser cette solidarité, il préconise la formation de guildes professionnelles publiques et électives reposant sur la structure de classe existante. Ces guildes seraient chargées d'élaborer les grands principes moraux et juridiques qui régiraient les diverses relations au sein des différentes occupations et classes.<sup>3</sup>

Même si sa prescription quant à l'organisation générale de la société capitaliste moderne peut avoir subi l'influence de l'émergence de groupes professionnels plus spécialisés, Durkheim ne s'est pas concentré sur leur rôle particulier ni sur leurs caractéristiques en évolution. Son ouvrage intitulé *Professional Ethics and Civic Morals* vise en réalité à signaler la création de « guildes professionnelles » englobant toute la société et il faut attendre 1922 pour que le politicologue Robert MacIver considère les associations professionnelles per se comme des entités sociales méritant une plus grande attention.<sup>4</sup> Il n'y eut ensuite plus aucune étude complète ou détaillée des professions avant l'ouvrage précurseur d'A.M. Carr-Saunders et de P.A. Wilson paru en 1933, *The Professions*. Carr-Saunders et Wilson débudent en soulignant

qu'à ce jour, les données relatives aux professions étaient presque inexistantes et qu'il n'y avait aucune histoire adéquate des professions. Il est intéressant de souligner qu'ils n'ont fourni aucune définition officielle de ce qu'ils entendaient par « les professions ».

[traduction] Nous ne présenterons pas de définition du professionnalisme, ni maintenant ni plus tard. Néanmoins, quand nous aurons achevé notre étude, il apparaîtra que la profession type regroupe un complexe de caractéristiques et que d'autres occupations se rapprochent plus ou moins de cet état de fait, car elles possèdent certaines de ces caractéristiques, totalement ou partiellement développées.<sup>5</sup>

Peut-être en raison de leur manque de rigueur « définitionnelle », ils sont en mesure de décrire pas moins de 23 occupations, depuis les médecins et les avocats en passant par les journalistes et les courtiers, dont les « caractéristiques » les incitent à penser qu'elles doivent être intégrées à cette catégorie professionnelle spéciale. L'élément central de la thèse de Carr-Saunders est la proposition selon laquelle les occupations présentant les caractéristiques de professions font partie intégrante de la société libérale, industrielle et représentent un atout précieux. À ce propos, il semble que les travaux antérieurs de l'historien R. H. Tawney qui, sans entrer dans les détails, suggère que les professions peuvent constituer la base d'une société socialiste idéale, aient fortement influencé les auteurs. Tawney souligne l'apport potentiel des professions au progrès social ordonné en le comparant à un pont entre la connaissance et le pouvoir.<sup>6</sup> Le rôle important des professions dans la société moderne, suggéré par ces chercheurs, est plus tard étayé par l'influent sociologue Talcott Parsons qui déclare ce qui suit :

[traduction] J'estime que le complexe professionnel est déjà la composante la plus importante de la structure des sociétés modernes. L'émergence massive du complexe



professionnel constitue le développement structurel crucial du 20<sup>e</sup> siècle, et non le statut spécial des modes de vie capitaliste ou socialiste.<sup>7</sup>

Encore aujourd'hui, de nombreux chercheurs sont plutôt d'accord avec cette évaluation, malgré le fait qu'au fil des années, bien des groupes professionnels ont vu leur réputation se ternir. Récemment, en 1996, par exemple, Harold Parkin de la Northwestern University, émet l'avis que la construction sociale/professionnelle du professionnalisme constitue la troisième révolution de l'histoire sociale de l'Homme :

[traduction] [...] la première eut lieu au Néolithique, alors que l'agriculture permit à des artisans, des prêtres, des guerriers et des dirigeants de fonder des villes et des civilisations. La seconde fut la Révolution industrielle qui vit une majorité de gens se consacrer à la production de masse. La troisième révolution, par le biais d'une productivité phénoménale dans les secteurs agricoles et industriels, a généré une société professionnelle.<sup>8</sup>

Plus récemment, le professeur Eliot Freidson, qui étudie les professions depuis plus de 30 ans, a apporté une contribution similaire, moins extravagante, mais tout de même convaincante à propos de l'importance continue du concept de professionnalisme, dans son ouvrage intitulé *Professionalism: The Third Logic*. Freidson lance toutefois un avertissement : les menaces visant le professionnalisme, tant de l'intérieur que des structures sociales concurrentes du marché du travail et de la bureaucratie, peuvent éroder, voire détruire la valeur sociale inhérente à ce qu'il appelle le projet professionnel qui est en cours depuis environ deux cents ans.<sup>9</sup>

La période délimitée par Freidson pour situer l'évolution des professions est importante. Même si Parsons avait remarqué que

dans le monde judéo-chrétien, le clergé est la principale matrice historique à partir de laquelle les professions modernes se sont différenciées, l'origine véritable de ce concept remonte davantage à une époque allant du début au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Les professions font leur apparition vers cette période, du moins dans leur forme moderne, comme une manifestation des deux révolutions, industrielle et bourgeoise-démocratique, qui ont transformé les sociétés d'Europe occidentale et se sont faits sentir dans leurs zones d'influence au 19<sup>e</sup> siècle. La professionnalisation est le processus par lequel les fournisseurs de services spécialisés cherchent à constituer et à contrôler un marché pour leur domaine d'expertise particulier. La continuité des professions au passé préindustriel, particulièrement à la lumière des guildes du Moyen-Âge, est donc plus apparente que réelle. Le philosophe britannique Alfred North Whitehead explique la différence en mentionnant « qu'un métier est le résultat d'activités coutumières modifiées par les essais et les erreurs des personnes qui s'y livrent. À l'opposé, une profession relève d'activités assujetties à une analyse théorique et modifiées par les conclusions tirées de cette analyse ».<sup>10</sup> Les organisations professionnelles modernes ne ressemblent donc que superficiellement aux guildes de la société agraire et la différence réside dans les structures sociales de la connaissance.<sup>11</sup>

Ce n'est que lorsque la connaissance émerge comme une entité socioculturelle propre, indépendante des institutions sociales établies, et lorsque la société repose sur la connaissance, mais différemment du passé, que le concept de professions se met en place. Dans la société moderne, le référent cognitif, c'est-à-dire le critère d'évaluation de l'exactitude ou de la validité du savoir, est le monde objectif de la nature; dans toutes les sociétés du passé, ce point de référence était une des nombreuses institutions sociales.<sup>12</sup> Le commencement de ce changement de base de connaissance remonte à la « révolution scientifique » des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Ce processus se poursuit tout au long du 18<sup>e</sup> siècle, appelé « Siècle de

la raison ». Pour les intellectuels de cette époque, il est hors de question d'accepter les affirmations selon lesquelles la révélation, la tradition et l'autorité peuvent servir de base au savoir. Les deux grands courants philosophiques du 17<sup>e</sup> siècle, le rationalisme et l'empirisme, ont été assez bien synthétisés par les principaux intellectuels de la période des Lumières au 18<sup>e</sup> siècle, qui ont une grande confiance en la raison et en l'observation comme moyens de résoudre les problèmes de l'humanité. Par la suite, la division du savoir en domaines strictement délimités ainsi que la professionnalisation des disciplines scientifiques et sociales s'accélérent fortement. Le savoir se professionnalise au cours du 19<sup>e</sup> siècle et il est systématiquement catégorisé, et des programmes d'études bien définis sont créés pour assurer la bonne formation des nouveaux travailleurs oeuvrant dans les domaines des sciences sociales et des sciences naturelles.<sup>13</sup>

Simultanément, les forces du marché imprègnent suffisamment la société pour que devienne possible l'offre, par des particuliers, de services fondés sur le savoir. Le professeur M.S. Larson soutient donc que l'évolution de la professionnalisation relève des dimensions générales de la modernisation, des progrès de la science et de la rationalité cognitive ainsi que de la différenciation et de la rationalisation progressives de la division du travail dans les sociétés industrielles depuis deux siècles.<sup>14</sup> Dans son ouvrage intitulé *The Rise of Professions*, Larson disserte du processus suivant lequel les membres d'un groupe limité de métiers ont entrepris d'élever leur statut social et d'obtenir un monopole sur le marché. Elle décrit le processus historique de la professionnalisation et met l'accent sur la façon dont les occupations se sont assurées un avantage économique en restreignant le nombre de personnes les exerçant, en s'efforçant de s'attirer le respect du public et en occupant des positions influentes. À cette fin, elle s'inspire de l'analyse de Max Weber sur la manière dont les groupes ayant des intérêts communs peuvent agir pour limiter le nombre de leurs

membres au nom de l'intérêt collectif ou pour se défendre contre les tentatives de tiers cherchant à s'assurer un avantage à leurs dépens.<sup>15</sup> Donc, la stratification sociale, pour peu qu'elle soit basée sur la structure d'une société capitaliste, est néanmoins quelque chose qui, d'importantes façons, constitue le résultat d'actions délibérées de membres de la société, surtout d'actions collectives. Quelle que soit la façon dont un groupe spécialisé se crée, si ce groupe recherche son intérêt propre, il s'efforce presque inévitablement de devenir un groupe légalement privilégié. Il vise un monopole fermé et son objectif est probablement de priver ceux qui n'en font pas partie de possibilités sociales et économiques.

Andrew Abbott soutient que l'histoire des professions doit être considérée comme un perpétuel conflit face à ces monopoles, dans certains domaines; en d'autres termes, il s'agit d'un conflit contre ce qu'il appelle des « autorités ». Les membres des professions tentent d'affirmer leur autorité sur tel ou tel domaine de travail en invoquant un certain savoir abstrait requis pour accomplir tel ou tel travail et en affirmant cette autorité devant divers auditoires : sur le marché, dans l'opinion publique et devant les organes de l'État.<sup>16</sup> Selon Abbott, l'histoire véritable et déterminante des professions est celle de conflits de compétence.<sup>17</sup> Ce qu'il importe de souligner ici est que le « cloisonnement » appliqué aux professions s'affirme en grande partie par l'exclusion de ceux qui n'ont pas assimilé les connaissances abstraites sur lesquelles repose le service à la clientèle. Toute profession naît de l'existence d'un bloc ou ensemble de connaissances que certaines personnes maîtrisent; ces personnes peuvent isoler ces connaissances du savoir social et affirmer leur compétence spéciale sur ces dernières. Bien qu'il soit important de garder la mainmise sur ces connaissances, il est tout aussi important de les développer et de les présenter à la société comme la chasse gardée des membres de la profession qui, seuls, peuvent les mettre en pratique adéquatement et avec éthique.<sup>18</sup> Cette confiance en les compétences des membres de la profession

s'obtient grâce à l'élaboration et à l'institutionnalisation d'un code de conduite régissant la façon dont les praticiens exercent leur profession et interagissent avec les clients.

C'est au sein de deux pays parfaitement représentatifs de l'ère de l'industrialisation capitaliste du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre et les États-Unis, que le modèle d'une profession accréditée par l'État, validée, plus ou moins, par la société et fondée sur une identité enracinée dans la maîtrise d'un ensemble de connaissances abstraites, révèle ses caractéristiques les plus particulières et s'axe de façon manifeste sur l'autonomie et l'autoréglementation. Les professions se développent moins spontanément dans les autres sociétés d'Europe dotées de bureaucraties établies de longue date et possédant des gouvernements forts et centralisés. Dans ces cas, le modèle des professions, surtout en France et en Allemagne, est plus proche de la fonction publique que du modèle des professions aux États-Unis et en Angleterre. Ainsi, par exemple, en Angleterre, sur les 13 professions principales, 10 se sont dotées d'associations d'envergure nationale entre 1825 et 1880. Aux États-Unis, il en fut de même pour onze des principales professions au cours des 47 années comprises entre 1840 et 1887.

En résumé, la forme que les professions modernes ont prise au cours de la révolution industrielle, et après, est celle de groupes tentant, d'abord et avant tout, d'organiser une production destinée à un type spécial de marché et de s'assurer un quasi-monopole au sein de ce dernier. Compte tenu de la nature singulière du « produit » faisant l'objet d'échanges, l'organisation de la production ne concerne pas un produit inanimé, mais porte sur le choix de producteurs ou de fournisseurs de services en fonction de connaissances spécialisées. Le résultat de cet aspect principal de l'organisation professionnelle est donc le monopole d'une formation relativement normalisée.<sup>19</sup> Par conséquent, tel que

l'affirme Freidson, deux des idées les plus générales à la base du professionnalisme sont la croyance que certaines tâches sont si spécialisées qu'elles ne peuvent pas être accomplies par des personnes n'ayant pas la formation et l'expérience requises et la croyance que ces tâches ne peuvent être normalisées, rationalisées ou réifiées. Au cœur du professionnalisme se trouve donc la revendication d'une spécialisation discrétionnaire.<sup>20</sup>

Travaillant à partir de ces thèmes, Talcott Parsons définit trois critères « clés » pour évaluer la prétention d'une occupation ou d'un métier au professionnalisme.

- Nécessité d'une formation technique structurée avec outil institutionnalisé de validation de la pertinence de la formation et de la compétence des personnes formées. Entre autres, la formation doit mener à une certaine maîtrise d'une tradition culturelle généralisée, et ce tout en donnant préséance au volet intellectuel; autrement dit, la priorité doit être accordée à la validation de la rationalité cognitive telle qu'elle s'applique à un domaine en particulier.
- Il faut non seulement maîtriser la tradition culturelle, c'est-à-dire la comprendre, mais il faut aussi développer certaines habiletés quant à son usage.
- Une profession de plein droit doit posséder certains outils institutionnels pour s'assurer que la compétence de ses membres sert à des fins socialement responsables.<sup>21</sup>

Une fois ce contexte historique et conceptuel en place, le développement des professions et le processus de professionnalisation peuvent être dépeints sous les angles politico-économiques et socioculturels, comme le montre la figure I.

## LE PROJET PROFESSIONNEL

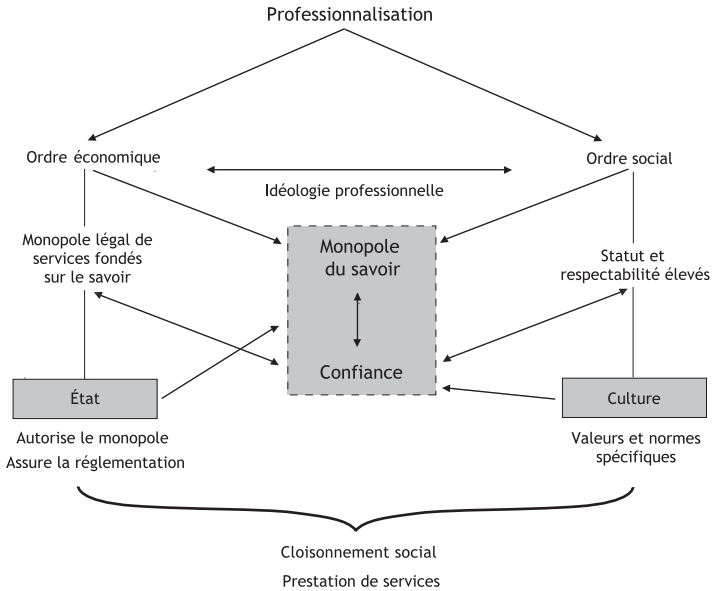


FIGURE 1

Les occupations cherchant la reconnaissance professionnelle aspirent à un statut supérieur qui ne peut leur être conféré que par la culture qui les imprègne, fondée sur des normes hautement valorisées. Elles exigent aussi une protection économique, réclamation basée sur leurs connaissances spécialisées qui sont utiles, voire essentielles, au bien-être de la société. Cette protection est fournie par l'État. Pour conserver une position privilégiée au sein de la communauté, les professions doivent maîtriser et élargir l'assise cognitive de leurs connaissances spécialisées et agir de façon à renforcer la confiance qu'a la société envers leurs services. Cette exigence se reflète dans une éthique professionnelle imposant le respect des normes les plus strictes pour ces deux volets.

Le résultat final de ce processus, illustré à la figure I, est une conception idéalisée d'une profession, décrite par le sociologue Bernard Barber en fonction de quatre caractéristiques :

[traduction] Un niveau élevé de connaissances générales et systématiques; une orientation principale vers l'intérêt de la communauté plutôt que vers son intérêt individuel propre; une autoréglementation stricte par le biais de codes d'éthique intériorisés au cours du processus de socialisation du travail et par le biais d'associations libres mises en place et exploitées par les travailleurs spécialisés; et un système de récompenses constituées principalement de symboles reconnaissant le travail accompli, symboles constituant donc une fin en soi et non pas un moyen pour un individu de satisfaire son intérêt personnel.<sup>22</sup>

Une définition plus récente et, aux fins de la présente publication, plus utile, est celle d'Eliot Freidson, qui décrit comme suit les cinq éléments interdépendants du professionnalisme idéal : <sup>23</sup>

- Travail spécialisé dans une économie officiellement reconnue, qui exige des connaissances théoriques et des habiletés discrétionnaires et qui, de ce fait, jouit d'un statut plus élevé au sein du marché du travail.
- Compétence ou autorité exclusive d'une division particulière du travail créée et contrôlée à la suite de négociations professionnelles.
- Position protégée à la fois sur les marchés du travail externe et interne et basée sur les titres de compétences créés par la profession.
- Programme de formation structuré étranger au marché du travail et aboutissant à des compétences contrôlées par la profession et associées à des études supérieures.



- Éthique affirmant un plus grand engagement envers la qualité du travail qu'envers le gain économique ou qu'envers l'efficacité économique au travail.

Freidson résume ces éléments en soulignant le fait que les professions se réclament de connaissances spécialisées faisant autorité au sens fonctionnel et au sens cognitif et d'un engagement envers une valeur transcendante qui guide et détermine la mise en pratique de ces connaissances. Selon cette conceptualisation, le rôle primordial du savoir et de la confiance ressort clairement et ces derniers, jumelés à l'affirmation professionnelle, forment ce qu'on appelle l'idéologie professionnelle.

Même une lecture superficielle des documents sur les professions écrits depuis Weber et Durkheim donne à penser que l'inclusion des militaires dans ce concept sociologique n'était pas évidente, du moins jusqu'à récemment. Avant de pouvoir explorer en détail le sens de l'idéologie professionnelle dans le cas de la « profession des armes », il faut clarifier la nature du professionnalisme militaire et sa relation avec le concept générique d'une profession occidentale moderne. Cela fait d'ailleurs l'objet du chapitre deux; par la suite, le lecteur abordera une analyse plus complète de l'idéologie professionnelle militaire.

## NOTES

- 1 H. Gerth et C. Mills C. (éd), *From Max Weber: Essays in Sociology*, NY, Oxford University Press, 1946, p. 129.
- 2 Roland Stromberg, *European Intellectual History Since 1789*, NJ, Prentice-Hall, 1994, p. 178.
- 3 Emile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, P.U.F., 1960, p. 106.
- 4 R. MacIver, « The Social Significance of Professional Ethics », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 101, mai 1922, p. 8.
- 5 A. M. Carr-Saunders et P.A. Wilson, *The Professions*, Oxford, Oxford University Press, 1933, p. 4.
- 6 R. H. Tawney, *The Acquisitive Society*, London, Times Publishing, 1921, p. 6.
- 7 T. Parsons, « Professions », *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, David Sills (éd.), vol 12, NY, McMillan, 1968, p. 545.

- 8 Harold Parkin, *The Third Revolution: Professional Elites in the Modern World*, NY, Routledge, 1996, p. i.
- 9 Eliot Freidson, *Professionalism*, Chicago, Chicago University Press, 2001, p. 8.
- 10 A. N. Whitehead, *Aventures d'idées*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, c1933, p. 107.
- 11 Keith MacDonald, *The Sociology of Professions*, London, Sage, 1995, p. 158.
- 12 Ernst Gellner, *Plough, Sword and Book*, London, Collins, 1988, p. 51.
- 13 Brison D. Gooch, *Europe in the Nineteenth Century*, London, MacMillan, 1970, p. 369.
- Aussi David Knight, *The Age of Science*, London, Basil Blackwell, 1986, p. 1-10.
- 14 M. S. Larson, *The Rise of Professionalism*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. xiii.
- 15 Max Weber, *Économie et société*, Paris, Presses pocket, 1995, p. 342.
- 16 Andrew Abbott, « The Army and the Theory of Professions », *The Future of the Army Profession*, éd. Lloyd Mathews, NY, McGraw-Hill, 2002, p. 534.
- 17 Andrew Abbott, *The System of Professions: An Essay in the Division of Expert Labour*, Chicago, Chicago University Press, 1988, p. 2.
- 18 MacDonald, p. xiii.
- 19 Voir surtout Larson, chapitre 6.
- 20 Freidson, *Professionalism*, p. 17.
- 21 Parsons, « The Professions », p. 545.
- 22 Bernard Barber, « Some Problems in the Sociology of the Professions », *Daedalus: Journal of the American Academy of Arts and Sciences*, automne 1963, p. 672.
- 23 Freidson, *Professionalism*, p. 127.

## CHAPITRE DEUX

### LA PROFESSION MILITAIRE

En 1957, Samuel Huntington, auteur d'un ouvrage précurseur sur le métier des armes considéré comme une profession, écrit qu'avant 1800, il n'existait pas d'officiers professionnels. Toutefois, en 1900, les officiers professionnels sont à l'œuvre dans tous les grands pays occidentaux, ou presque.<sup>1</sup> Faisant valoir les mêmes points, le sociologue militaire Morris Janowitz mentionne en 1960 que le corps des officiers peut également être analysé comme un groupe professionnel au moyen de concepts sociologiques. L'émergence du militaire professionnel, particulièrement d'un corps d'officiers professionnels, est, selon ces deux chercheurs intéressés par le professionnalisme militaire, un processus lent et graduel émaillé de nombreuses interruptions et de bien des revirements. Les officiers mercenaires sont très répandus au 16<sup>e</sup> siècle, mais les grandes lignes du professionnalisme n'apparaissent clairement qu'au début du 18<sup>e</sup> siècle. Il faut encore 100 ans environ avant que l'on puisse parler de l'émergence d'une profession militaire intégrée.<sup>2</sup>

Les parallèles avec l'évolution des professions, en général au 19<sup>e</sup> siècle, sont inévitables, bien des facteurs associés à la professionnalisation de certaines occupations au cours de la seconde moitié de ce siècle pouvant également être associés aux militaires occidentaux. Il est généralement accepté que la profession militaire telle que nous la connaissons est le fruit du système étatique européen, du développement de la société moderne et des guerres des 200 dernières années en Europe.<sup>3</sup> À l'appui de cette thèse, une personne faisant autorité en la matière, le Général Sir John Hackett, dans un ouvrage rédigé à peu près à la même époque que ceux de Huntington et de Janowitz, mentionne ce qui suit :

[traduction] Le métier des armes est devenu une profession, non seulement au sens large de « déclaration », mais au sens plus strict d'une occupation exigeant des connaissances techniques particulières et une doctrine propre, un groupe à la cohésion plus ou moins grande, un complexe

d'institutions propres à cette profession, un type d'éducation adapté à ses besoins particuliers, une structure de carrière unique et une place distincte au sein de la société, place que la profession s'est taillée. Sous tous ces aspects, la profession des armes ressemble beaucoup à la médecine et au droit, de même qu'à la prêtrise. Même si le métier des armes comporte des éléments très proche d'une vocation et certains aspects d'un simple métier, effectivement, c'est probablement sous l'angle de la profession qu'il peut être étudié de la manière la plus profitable.<sup>4</sup>

Exception faite des travaux de ces trois chercheurs toutefois, l'étude de la « profession » militaire n'a pas, jusqu'au début des années 60 ou même pendant une grande partie de la guerre froide, été le sujet de bien des ouvrages spécialisés, dans le monde civil ou dans le monde militaire. Carr-Saunders, dans son ouvrage précurseur intitulé *The Professions*, exclut les militaires en précisant que « l'armée est omise parce que les services pour lesquels les soldats sont formés font partie de ceux que nous espérons n'avoir jamais à leur demander ».<sup>5</sup> Parsons n'étudie pas le monde militaire, pas plus que Larson dans *The Rise of Professionalism* (1977), Abbott dans *The System of Professions* (1988), ou Freidson dans *Professionalism: the Third Logic* (2001). L'examen des facteurs expliquant ces omissions aide à clarifier les dimensions précises de l'armée en tant qu'institution sociale partageant de nombreuses caractéristiques conventionnelles avec les professions civiles, mais demeurant néanmoins une entité unique au sens de la structure intellectuelle générale. L'étude de la profession militaire peut, naturellement, se faire à l'intérieur d'un cadre idéal en faisant ressortir les caractéristiques qui situent la profession dans le courant de la structure professionnelle. Cependant, tout comme le droit diffère de la médecine, qui diffère aussi du génie, les facteurs ayant mené les chercheurs à différencier la profession des armes des autres professions doivent être pris en considération.

En général, une raison importante expliquant le peu d'attention accordée aux militaires, et servant d'adjonction à trois points explicatifs particuliers supplémentaires, est la relation quelque peu antagoniste entre les valeurs anglo-américaines, au sens des principes, et les normes militaires, relation qui a façonné la recherche sur le monde militaire (ou explique l'absence de ce genre de recherche). Se conformant à la tradition mélioriste et militaire libérale qui a souvent caractérisé bien des intellectuels, la plupart des spécialistes en sciences sociales, au moins jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'ont manifesté aucun intérêt pour les choses militaires et ont eu tendance à ignorer la position des militaires dans la vie sociale. Même alors, comme le faisait récemment remarquer le sociologue allemand Hans Joas dans son ouvrage *War and Modernity*, « les points forts traditionnels des spécialistes en sciences sociales n'ont jamais inclus une préoccupation pour la violence entre les États et nous en payons maintenant le prix. Les spécialistes en sciences sociales ont toujours accordé beaucoup plus d'attention aux inégalités économiques, sociales et politiques qu'aux manifestations de violence ». Il poursuit en affirmant que peu de choses ont changé depuis la fin de la guerre froide. « Le monopole des outils de violence dont jouissent les institutions légitimes de l'État n'ont, pendant cette période, suscité qu'un intérêt marginal des sciences sociales, ce qui étonne compte tenu de leur ampleur et de leur importance ».<sup>6</sup>

Dans ce contexte, tel que susmentionné, l'étude des professions tend, au moins dans le monde anglo-américain, à suivre la théorie structurelle fonctionnelle de Weber, Durkheim, Parsons et Robert Merton. Les récentes modifications apportées à ce cadre, d'abord par le développement du néo-fonctionnalisme et, plus récemment, par la « théorie des acteurs-réseaux » en sociologie, n'ont pas changé le point focal de l'analyse, qui demeure centrée sur la place des occupations particulières dans la division du travail au sein d'une économie capitaliste. Ces occupations qui désirent la

reconnaissance professionnelle recherchent particulièrement l'autonomie dans un marché libre des services, ainsi que la liberté de définir leurs conditions de travail. La constitution de ces marchés professionnels mène à comparer différentes professions en terme de possibilité de mise en valeur de leurs ressources cognitives propres. L'autonomie au sein du marché n'a jamais été recherchée ni admise par des occupations qui pourraient être considérées comme des professions, soit le clergé et l'armée, bien que ces institutions soient nécessaires au maintien d'une société et d'un État sains et sécuritaires.<sup>7</sup> Aux yeux de nombreux chercheurs, cela milite contre l'étude du domaine militaire en tant que profession puisque les forces militaires n'offrent pas leurs services sur le marché. Comme le souligne le professeur T. C. Halliday : « L'armée est l'organisation la plus structurée de l'État, mais elle n'est pas indépendante de l'organisation qui l'emploie ».<sup>8</sup>

Toutefois, l'armée n'est pas nécessairement exclue du fait de ce seul facteur. La recherche d'autonomie et de cloisonnement social sur le marché, de la part d'occupations désirant obtenir le statut de professions au sein des démocraties libérales occidentales exige une relation particulière face à l'État. L'État rend légitime le monopole de la prestation d'un type particulier de services et facilite grandement les liens entre les professions et les systèmes d'éducation supérieure qui permettent aux membres des professions d'acquérir leur savoir-faire. L'exclusion du marché est clairement une caractéristique du milieu militaire, mais les chercheurs ne peuvent s'empêcher d'établir un parallèle entre l'État et les professions et entre l'État et l'entité sociale distincte et hautement organisée qu'est l'armée lors de l'analyse d'autres caractéristiques du professionnalisme. Néanmoins, même si l'État agit un peu comme un intermédiaire entre les professions classiques et leurs clients, sa relation avec l'armée est nettement différente puisque l'État est le seul et unique client de l'armée.

Donc, en plus de l'exclusion du marché, il y a le fait qu'on retrouve, dans l'organisation militaire, plusieurs caractéristiques de la bureaucratie que de nombreux chercheurs considèrent contraires à la nature des professions. Talcott Parsons, un disciple de Weber, est parfaitement au courant de la nature essentiellement bureaucratique des grandes organisations et il mentionne explicitement que les professionnels ne sont pas des capitalistes ni des bureaucrates ou des administrateurs gouvernementaux.<sup>9</sup> Le modèle classique des professions à l'étude concerne naturellement des personnes dont les statuts sont plus ou moins égaux, bien qu'elles soient réparties dans des associations peu structurées, et offrant, de façon individuelle, leurs services à divers clients. Parmi les personnes qui ont étudié le phénomène de la professionnalisation, le consensus est que les travailleurs professionnels exigent une certaine forme d'autonomie, contrairement au modèle de Weber de bureaucratie légale-rationnelle. Pour ces gens, la meilleure façon de fonctionner est de faire partie d'une association autoréglementée de pairs.<sup>10</sup>

Cette apparente dichotomie entre les professions et les bureaucraties semble être tout à l'opposé de l'armée qui, comme Samuel Huntington le mentionne plus tard, n'est pas seulement un organisme professionnel, mais aussi une organisation bureaucratique, hiérarchisée.<sup>11</sup> De plus, tel que susmentionné, l'armée n'a qu'un seul client, l'État, auquel elle est totalement subordonnée. Cette distinction entre professions et bureaucraties, sans doute artificielle depuis le début de la professionnalisation au 19<sup>e</sup> siècle, a certainement perdu une grande partie de son assise théorique au fil du temps, au fur et à mesure que les professions et les professionnels se sont intégrés à d'importantes structures organisationnelles. L'étude d'un concept exige que l'on tienne compte de l'autre. Récemment, toutefois, toute la question de la relation entre les professions et la bureaucratie a reçu beaucoup d'attention, de sorte que l'inclusion d'un examen de la profession militaire est devenue plus acceptable pour un plus grand nombre de chercheurs.

Un dernier facteur qui tend à l'encontre de l'étude du métier des armes comme véritable profession, du moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, est le concept d'ensemble de connaissances à la base de la revendication du statut de profession par certaines occupations. Tel que susmentionné, les connaissances théoriques sont considérées comme étant à la base de la définition d'une profession. Selon Larson, une telle base cognitive est nécessaire à tout projet professionnel.<sup>12</sup> Toutefois, pour chaque projet, le contenu est différent, de sorte que dans chaque cas, la base cognitive occupe une place différente parmi diverses ressources stratégiques. Essentiellement, cependant, on estime que la base de connaissances en question s'arrime à un certain type de science; il en est clairement ainsi pour la médecine, le génie, la biologie et différentes autres disciplines. Dans certains cas, comme le droit, l'économie et la sociologie, la base cognitive est reconnue comme étant un peu plus générale, mais elle demeure néanmoins complexe et exige des études approfondies. Dans le cas du monde militaire, il n'est pas généralement admis que les connaissances propres à ce domaine correspondent au type de connaissances théoriques associé à l'émergence des professions classiques.

Carl von Clausewitz lui-même, sans doute le théoricien militaire le plus influent des temps modernes, affirme au début du 19<sup>e</sup> siècle, que « pour la guerre, les connaissances sont très simples et ne s'attachent qu'à très peu de sujets, et encore, uniquement à leurs résultats. Toutefois, cela fait en sorte que la mise en pratique de ces connaissances est facile ».<sup>13</sup> Autre théoricien et spécialiste militaire influent du 19<sup>e</sup> siècle et un des plus écoutés après les guerres d'unification de l'Allemagne (1864-1870), Helmut von Moltke semble appuyer cette thèse quand il affirme que les doctrines stratégiques vont rarement au-delà de ce qui paraît au premier abord relever du bon sens : « Il est difficile de parler d'une science, leur valeur dépend presque entièrement de leur application concrète ».<sup>14</sup> Le célèbre énoncé de von Moltke selon lequel la



stratégie est simplement un système de mesures de circonstance est repris à profusion dans la pensée militaire occidentale. Cela constitue toutefois une grave erreur d'interprétation de sa pensée, qui ne visait pas à dénigrer la valeur intellectuelle ou théorique des connaissances militaires, mais plutôt à veiller à ce que les « praticiens » ne se laissent pas séduire par le caractère apparemment « doctrinal » de la théorie et de la stratégie militaires proposées par les disciples du théoricien militaire suisse Antoine Jomini, qui domine la pensée militaire dans le monde anglo-américain durant la plus grande partie du 19<sup>e</sup> siècle.<sup>15</sup>

Par conséquent, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, il est vrai que bien des gens, surtout les militaires, croient que des qualités comme la force de caractère sont plus importantes pour un officier que l'intelligence. La conclusion de Colmar von der Coltz dans l'ouvrage intitulé *A Nation in Arms*, conclusion selon laquelle le cœur et la force de caractère devraient être des qualités indispensables d'un officier, et non l'intelligence ni les qualités scientifiques, est acceptée d'emblée.<sup>16</sup> Les choses diffèrent peu au R.-U., où une récente étude axée sur les qualités et la formation des officiers des forces britanniques montre que jamais auparavant, sauf dans un passé récent, les officiers de l'armée britannique ne se sont considérés comme des membres d'une « profession savante ».<sup>17</sup> Les documents militaires de l'époque confirme cet état de fait dans toutes les armées occidentales, y compris l'armée russe, malgré les efforts déployés par une poignée de réformateurs dans presque tous les pays en question.

L'application de la science et de la technologie à la stratégie, aux opérations et à la tactique, l'intensification de l'intégration de disciplines comme l'histoire, la sociologie, la psychologie, l'économie et la science politique au programme général de formation des militaires et l'importation de la théorie allemande et russe dans la pensée militaire anglo-américaine après la Première Guerre mondiale,

sont autant de facteurs contribuant à la constatation de plus en plus répandue que dans le milieu militaire, le savoir découle en fait d'une base cognitive théorique, de sorte que l'on peut réellement parler d'une profession. Cependant, malgré une appréciation accrue de la complexité de la chose militaire proprement dite, l'exclusion de l'armée du marché et la structure bureaucratique de cette dernière sont tout de même invoquées, jusqu'après 1945, pour restreindre l'étude du monde militaire aux domaines plus classiques que sont l'histoire, la sociologie politique et la science politique. La plupart des chercheurs ne considèrent pas le milieu militaire comme un sujet adéquat dans le contexte d'une étude axée sur l'aspect professionnel. Naturellement, cela rend également impossible une analyse satisfaisante de tout le domaine des relations civilo-militaires.

Cette situation change après la Seconde Guerre mondiale. Durant l'après-guerre, il se produit un changement de paradigme concernant la manière dont les sociétés occidentales perçoivent les forces militaires, leur utilité et concernant la façon de contrôler cet instrument de plus en plus destructeur. La technologie a pulvérisé les liens newtoniens et l'ère nucléaire pose dès lors des problèmes inimaginables concernant l'intégration de la force à la diplomatie et à l'art de gouverner. Seulement deux ans après 1945, la guerre froide menace d'aboutir à une confrontation bipolaire, alimentée par d'énormes forces permanentes dont le potentiel de destruction, même sans la bombe « atomique », a largement été mis en évidence entre 1939 et 1945. L'ampleur et la portée de l'influence exercée par les officiers supérieurs sont également sans précédent et ces officiers sont maintenant bien intégrés à l'appareil politique de toutes les grandes puissances mondiales. Pendant que les hommes d'État, les décideurs et les officiers supérieurs s'attaquent à ces nouveaux défis en termes de politique nationale, d'établissement d'organisations internationales et de systèmes de contrôle des armements, les chercheurs oeuvrant dans diverses disciplines

s'efforcent de définir les impacts théoriques de l'évolution de l'organisation du pouvoir dans ce monde nouveau et ils suggèrent des moyens d'y réagir. Les chercheurs spécialisés en relations internationales, comme Hans Morgenthau, Bernard Brodie, Raymond Aron et Hedley Bull, pour ne mentionner que les plus connus, axent leurs travaux sur les questions découlant de la « guerre totale », de la « guerre limitée » et sur le nouveau visage du système international en ce milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

Simultanément, un certain nombre d'autres politicologues et sociologues s'attaquent sérieusement à l'étude des dangers apparents de la concentration de la puissance militaire entre les mains d'un petit groupe de décideurs, et étudient la situation à la lumière du passé récent et de ce qui semble un avenir très incertain et dangereusement instable. En 1948, le célèbre spécialiste britannique en sciences sociales Harold Lasswell invente l'expression « État sur le pied de guerre » dans une étude dont l'objet est « d'étudier la possibilité que nous nous acheminions vers un monde d'États sur le pied de guerre, un monde dans lequel les spécialistes de la violence formeront le groupe le plus puissant de la société. L'image proposée de l'État sur le pied de guerre n'est pas une prédiction dogmatique, mais plutôt une image d'un avenir probable ».<sup>18</sup> Ces « spécialistes de la violence », d'après Lasswell, comptent dans leurs rangs des civils dont le rôle est axé sur le développement et l'attribution d'outils de guerre et sur l'organisation de la société afin qu'elle appuie une telle politique. Sa principale préoccupation, toutefois, concerne les officiers dont la spécialité est, dans ses propres mots, « la gestion de la violence ». Marchant dans les traces de Lasswell, John U. Nef publie son ouvrage intitulé *War and Human Progress*, dans lequel il soutient que la guerre a toujours entravé les progrès de l'Homme et que l'industrialisation, en particulier, a contribué à la disparition de la « retenue » face à la guerre. Il prévient que « les motifs pouvant justifier la guerre n'ont jamais été aussi accessibles à l'esprit humain qu'aujourd'hui ».<sup>19</sup>

La combinaison de ces deux préoccupations, les dangers d'une guerre catastrophique contrôlée par des « spécialistes » ou des « gestionnaires » de la violence, est exprimée de façon convaincante dans l'ouvrage de Stanislav Andreski intitulé *Military Organization and Society*, publié en 1954. Andreski croit que le problème de l'influence de l'organisation militaire sur la société n'a pas réussi à attirer suffisamment l'attention des spécialistes en sciences sociales. Dans une vaste étude de la relation entre l'organisation militaire et les sociétés depuis l'époque de l'ancienne Égypte jusqu'à nos jours, Andreski, allant au-delà de la structure féodale-aristocratique exposée dans l'étude classique d'Alfred Vagt parue en 1937, pousse plus loin l'examen des dangers du militarisme en tant qu'idéologie propageant des idéaux militaires pour les analyser d'un point de vue contemporain.<sup>20</sup> Andreski propose un modèle de types d'organisations militaires reposant sur trois variables : un ratio de participation militaire (RPM); un degré de subordination au contrôle civil et un degré de cohésion (ou identité) de l'organisation militaire proprement dite. Des sept types définis au cours de l'histoire et existant dans le monde des années 1950, deux intéressent particulièrement l'Occident. Andreski appelle le premier « participation militaire élevée/grande subordination/forte cohésion (MSC) et le second, « faible participation militaire/grande subordination/forte cohésion » (mSC). Selon Andreski l'impression de subordination est moins importante que la prépondérance des militaires dans la structure de gouvernance.<sup>21</sup> Ses conclusions ont troublé ceux qui s'inquiétaient de l'emploi et de l'abus de la force militaire dans le monde moderne. Par exemple, Andreski croit que les forces armées américaines se dirigent inexorablement vers une position de domination politique, du fait d'un fort ratio de participation militaire. Par conséquent, « les problèmes des relations entre les organisations militaires et la société n'ont nullement perdu leur pertinence face aux grandes questions de notre temps ».<sup>22</sup>

Peu de temps après la publication de l'ouvrage d'Andreski, un autre sociologue militaire américain bien connu, Walter Millis, publie *Arms and Man: A Study in American Military History*. Millis ne mentionne rien qui puisse calmer les inquiétudes soulevées par Andreski; en fait, il émet une mise en garde : le problème du contrôle de la colossale machine militaire américaine, organisation au sein de laquelle des soldats, des industriels et des bureaucrates partagent l'intérêt militaire et exercent une puissante influence sur la politique étrangère, la politique budgétaire et sur les politiques relatives à la main d'oeuvre, devient de plus en plus préoccupant.<sup>23</sup> En outre, selon Millis, « il semble n'exister pour ainsi dire rien qui justifie le déploiement de la force militaire dans le but de détruire d'autres personnes en invoquant des divergences politiques, économiques, émotionnelles ou philosophiques ». Il ajoute qu'il s'agit du grand dilemme de notre époque.<sup>24</sup>

Ni Andreski ni Millis n'abordent directement la question du professionnalisme, mais leurs travaux donnent à penser qu'il serait bon d'étudier la nature des militaires en fonction de leurs relations avec la société qu'ils protègent et en fonction des politiciens et des bureaucrates qui collaborent avec eux à cet effet. Un chercheur en particulier a établi un lien entre les études sociologiques dans lesquelles l'armée est habituellement considérée comme une structure bureaucratique et la nécessité de revoir ce modèle si l'on désire définir et analyser adéquatement les questions touchant la responsabilité sociale et les relations civilo-militaires. Samuel Huntington reconnaît que la bureaucratie est clairement une caractéristique de l'armée, mais il soutient qu'il s'agit d'une caractéristique secondaire et non principale. Il souligne de plus que la nature et l'histoire des professions en général a reçu beaucoup d'attention de la part des chercheurs, mais que le public et les chercheurs voient les militaires autrement que comme des avocats ou des médecins, refusant aux militaires les égards qu'ils accordent aux professionnels civils. Selon Huntington, quand le terme

« professionnel » est utilisé dans le contexte de l'armée, il a normalement le sens de « professionnel » par opposition au terme « amateur », mais pas le sens de « professionnel » dans le contexte d'une occupation, d'une profession.<sup>25</sup> Huntington, toutefois, rejette cette exclusion des militaires de la structure professionnelle, tant en théorie qu'en pratique. Il affirme que le thème central de son livre précurseur, *The Soldier and the State*, est que « le corps moderne des officiers est une organisation professionnelle et l'officier d'aujourd'hui est un professionnel. Le professionnalisme est ce qui distingue l'officier d'aujourd'hui du guerrier des temps révolus. »<sup>26</sup>

S'inspirant surtout de Carr-Saunders et de Talcott Parsons, Huntington déclare que l'expertise, la responsabilité et l'esprit d'équipe sont les particularités de ce type spécial d'occupation appelée « profession ». Il soutient qu'en fonction de ces critères, les militaires peuvent parfaitement revendiquer le statut de professionnels. L'expertise militaire ne peut s'obtenir qu'au prix d'une longue formation et d'une solide expérience. Ces connaissances professionnelles sont de nature théorique et sont historiquement au centre de la compétence professionnelle. En terme de responsabilités, le professionnel militaire fournit un service qui est essentiel à la société, de sorte que le client des professionnels militaires est la société comme telle. Selon Huntington, la rémunération n'est pas et ne peut pas être l'objectif principal du professionnel en tant que professionnel, ce qui est certainement vrai pour les officiers. Enfin, les membres de la profession militaire ont en commun un sens de l'unité organique et ils se perçoivent comme faisant partie d'un groupe qui n'a rien de commun avec des profanes – définition que Huntington donne de l'esprit d'équipe. Cette situation correspond exactement à ce que l'on observe au sein de toutes les autres professions.

Huntington croit mordicus que le professionnel des armes possède le bagage de connaissances théoriques systématiques nécessaires

associées au professionnalisme idéal moderne, conformément aux ouvrages spécialisés traitant de ce sujet. Par conséquent, l'expression « gestion de la violence », utilisée par Lasswell, résume le mieux l'habileté spéciale du professionnel militaire.<sup>27</sup> Cette description ne devrait pas être source d'inquiétude, mais plutôt pousser à l'élaboration d'un cadre analytique visant à mieux comprendre ses impacts sur la société et ses avantages pour elle. Huntington admet toutefois qu'avant que la gestion de la violence devienne la tâche extrêmement complexe qu'elle est aujourd'hui, il était possible pour quiconque ne possédait pas de formation spécialisée d'occuper un poste d'officier. À l'heure actuelle, toutefois, seule une personne qui consacre sa vie professionnelle à cette tâche peut espérer parvenir à un niveau raisonnable de compétence. La compétence de l'officier est une compétence intellectuelle extraordinairement complexe dont l'acquisition exige des études et un entraînement poussés. Les tâches de ces « gestionnaires de la violence » incluent le commandement, l'exploitation et le contrôle d'une organisation humaine dont la tâche principale est d'exercer la violence. Il s'agit de la principale compétence du professionnel militaire.

Conformément à la théorie des professions, telle qu'elle a évolué depuis Parsons et Carr-Saunders, Huntington invoque le « cloisonnement » pour distinguer les membres légitimes de la profession des armes des autres personnes n'en faisant pas partie. Le modèle de Huntington exclut les officiers de soutien et les officiers spécialistes ainsi que les simples soldats. Dans le cas des soldats, ils font partie de la bureaucratie organisationnelle, mais pas de la bureaucratie professionnelle. Les simples soldats n'ont pas les connaissances théoriques ni la responsabilité professionnelle des officiers opérationnels. Il s'agit de spécialistes de l'exercice de la violence, mais pas de la gestion de la violence. La différenciation du personnel militaire entre « opérateurs militaires » et tous les autres demeure, jusqu'à aujourd'hui, un sujet d'analyse et de débat.

Jusqu'à récemment, cette différenciation constituait la base d'un modèle clairement limitatif de la profession des armes dans tout l'Occident. Ce n'est que récemment que l'analyse des impacts d'un modèle moins restrictif et les débats sur ces derniers ont fait leur apparition.

Huntington s'est intéressé aux questions touchant le potentiel destructeur de l'armée moderne et à la façon dont ce potentiel peut, au moins en partie, être contrôlé en imposant officiellement aux militaires une structure rigoureusement professionnelle. Les professionnels militaires ont une responsabilité spéciale à l'égard du bien-être de la société, responsabilité dont ils s'acquittent à l'intérieur d'un cadre institutionnel intégré à la structure globale de gouvernance de l'État. Huntington fait valoir ce qu'Andreski a appelé un faible niveau de participation militaire de la part d'un organisme professionnel très uni (officiers opérationnels) étroitement subordonné à l'autorité civile. Ce résultat est obtenu en permettant à l'organisation professionnelle de se concentrer sur la gestion de la violence, mais l'éthique professionnelle interdit tout débat portant sur le moment où cette fonction doit être mise en pratique. L'écart psychosocial entre la profession des armes et le reste de la société doit être maximisé et l'expertise technique doit être protégée de toute interférence politique. Cela empêchera la politisation du corps d'officiers professionnels et la protection de l'État sera assurée par ce que Huntington appelle « le contrôle civil objectif des Forces armées ».<sup>28</sup>

Morris Janowitz s'intéresse sensiblement aux mêmes questions que Huntington et il les traite également dans l'optique du concept du professionnalisme dans son ouvrage intitulé *The Professional Soldier: A Political and Social Portrait*, publié en 1960. Il accepte la description des professions de Huntington en fonction de l'expertise, de la responsabilité et de l'esprit d'équipe et il reformule ces caractéristiques dans ses propres mots :



[traduction] Les professionnels sont des fiduciaires sociaux qui agissent de manière à garantir le bien public. Ils possèdent des connaissances systématiques acquises au prix d'une longue période de formation et, selon leur éthique professionnelle, ils appliquent ces connaissances avec compétence, objectivité et impartialité afin de répondre aux besoins du client et d'améliorer le bien-être public.<sup>29</sup>

Janowitz insiste davantage que Huntington sur l'éthique professionnelle et il diffère largement d'opinion quant à la nature des relations civilo-militaires. Là où Huntington insiste sur la séparation, Janowitz soutient que la profession militaire doit, autant que possible, être intégrée à la société et aux normes et aux valeurs de cette dernière sans, naturellement, mettre en péril les impératifs opérationnels ou fonctionnels des militaires. Selon Janowitz, l'avènement du nucléaire a entraîné un profond changement dans la conduite de la guerre, changement exigeant davantage de contacts et une collaboration plus étroite entre les communautés militaires et civiles. Il soutient, comme l'un des stratèges civils les plus reconnus de l'époque, Bernard Brodie, que si dans le passé le rôle du professionnel militaire était de faire la guerre, son travail, à l'avenir, sera d'empêcher les guerres.<sup>30</sup> Par conséquent, dans l'esprit des officiers professionnels, le sens de l'expression « gestion de la violence » doit passer de la recherche d'une victoire décisive, maintenant impensable des points de vue social, politique et culturel, à une interprétation plus nuancée. Autrement dit, le rôle des militaires ne doit plus être orienté principalement vers la conduite de guerres périodiques, mais plutôt vers des tâches continues de gestion des crises. Dans cette optique, le militaire professionnel doit adopter le concept de « force constabulaire ». La vision de Janowitz est celle d'une force, pas au sens de force paramilitaire ou de gendarmerie, mais d'une force au sein de laquelle la notion de professionnalisme comprend des volets politique et social importants et où on a recours à la force à des fins autres que les combats. Il définit cette force comme suit :

[traduction] L'armée devient une force constabulaire quand elle est constamment prête à agir, disposée à n'employer que la force minimale et quand elle cherche à établir des relations internationales viables plutôt que de s'assurer la victoire, et ce parce qu'elle est devenue une armée protectrice. L'aspect « constabulaire » est ancré dans une doctrine pragmatique dont il est le prolongement.<sup>31</sup>

La conception de Janowitz des compétences professionnelles militaires est donc beaucoup plus large que celle de Huntington. Il soutient que la profession militaire, qui s'est jusqu'alors concentrée sur une idée du chef guerrier ou « héroïque », doit maintenant intégrer de nouveaux modèles, à savoir le « gestionnaire militaire » et le « technologique militaire ». Il faut maintenant un meilleur équilibre entre ces trois types de militaires.<sup>32</sup> Le débat relatif aux impacts de ce point de vue sur la profession des armes, particulièrement avec la fin de la guerre froide et l'apparition de « types » supplémentaires d'orientations militaires professionnelles, comme le soldat-diplomate et le soldat-chercheur, se poursuit toujours. Le rapprochement de toutes ces idées est un volet important de l'idéologie professionnelle appliquée aux militaires. Le Général Sir John Hackett, dans son livre intitulé *The Profession of Arms*, publié en 1963, n'appuie pas ce concept de « force constabulaire », mais sa définition du rôle de la profession laisse transparaître une subtilité davantage associée à Janowitz qu'à Huntington. Le général définit les professionnels militaires comme les personnes chargées « du recours ordonné à la force pour résoudre un problème social. »<sup>33</sup> Le terme « ordonné » est employé parce qu'une partie des compétences spéciales du professionnel militaire reposent sur sa capacité à utiliser la force de façon mesurée, selon un jugement rigoureux. La résolution de problèmes sociaux, même en employant la force, renforce la responsabilité de la profession envers la société et, théoriquement, élargit la compétence de la profession militaire au-delà des simples fonctions que sont « mener

et de remporter les guerres de son pays ». Huntington, Janowitz et Hackett demeurent, pendant le reste du 20<sup>e</sup> siècle, les principales références en ce qui a trait à l'étude de la profession des armes.

Ainsi, pendant les années 70 et 80, les débats et les discussions sur la profession des armes ont largement lieu dans le cadre théorique défini par ce trio de chercheurs. Au Canada, outre la publication d'un nombre considérable d'ouvrages traitant de l'histoire militaire classique, certains écrits axés sur des dimensions particulières du professionnalisme militaire d'après le paradigme de Huntington/Janowitz, émergent dans les domaines de la sociologie et de la science politique. Dans le cas de l'histoire, un ouvrage digne de mention de Stephen Harris, *Canadian Brass*, analyse la professionnalisation de l'Armée canadienne pendant l'entre-deux-guerres, et ce, à l'intérieur d'un cadre clairement associé à Huntington. Un tel ouvrage portant sur les Forces canadiennes post Seconde Guerre mondiale n'a malheureusement pas encore été publié.<sup>34</sup> Entre 1964 et 1983, James Eayrs publie son ouvrage en 5 volumes intitulé *In Defence of Canada*, dans lequel il aborde les relations civilo-militaires, les relations avec les alliés, surtout la Grande-Bretagne et les États-Unis, la rivalité entre les trois Armées et l'évolution des rôles entre 1918 et 1970 environ. Toutefois, ni Eayrs, ni ceux qui désiraient approfondir les thèmes abordés par ce dernier ou les contester, n'ont structuré leur travail de façon à faire progresser la connaissance du professionnalisme militaire canadien en soi.

Les travaux d'Eayrs portent sur toute la période d'intégration et d'unification jusqu'au regroupement du Quartier général de la Défense nationale en 1972. Ces changements organisationnels représentent une transformation institutionnelle qui a naturellement eu de profonds impacts sur le professionnalisme militaire canadien.<sup>35</sup> Certains sont d'ailleurs bien étudiés par Doug Bland dans son ouvrage intitulé *Chiefs of Defence: Government and the*

*Unified Command of the Canadian Armed Forces*, rédigé beaucoup plus tard, soit en 1995, et axé sur les relations civilo-militaires. Une analyse complète de cette période sous l'angle de l'étude globale du professionnalisme manque toujours à l'appel. Cette même période est, pour les nouvelles Forces canadiennes, celle d'une augmentation des opérations de maintien de la paix, un rôle important, surtout sous l'égide des Nations Unies. Même si beaucoup d'attention est accordée à la nature politico-militaire du maintien de la paix et au rôle de ces opérations dans la politique étrangère et dans la politique de défense du Canada, la tension entre ce rôle de « gendarme » et le rôle de « guerriers » des militaires canadiens en Europe, n'a pas été examinée en détail afin de déterminer ses impacts sur le professionnalisme militaire.

On ne peut omettre les travaux des politicologues Rod Byers et Colin S. Gray, qui publient en 1973 l'ouvrage intitulé « Canadian Military Professionalism: The Search for Identity »<sup>36</sup>, ni ceux du sociologue militaire canadien Charles Cotton, y compris son court essai, fort pertinent, intitulé « Canada's Professional Military: The Limits of Civilianization ».<sup>37</sup> Comme l'indiquent les sous-titres de ces ouvrages, les chercheurs canadiens s'intéressent à deux préoccupations constantes pour les militaires canadiens : l'identité et l'éthos. Au cours de cette période, le Colonel Frank Pinch effectue aussi dans les FC d'importantes recherches sur les questions touchant le professionnalisme militaire canadien<sup>38</sup> et il aide à établir le chapitre canadien de l'Inter-University Seminar (IUS), organisme fondé à Chicago par Morris Janowitz. Le journal de l'IUS, *Armed Forces and Society*, est la tribune qui permet à de nombreux chercheurs canadiens de discuter du professionnalisme militaire, au sens large de ce dernier. En 1998, le Colonel Pinch, maintenant à la retraite, reçoit l'insigne de l'Ordre du mérite militaire pour ses travaux dans ce domaine. Les questions d'identité et d'éthos, associées aux questions connexes de compétence, d'expertise et de responsabilité, vont presque

dégénérer en crise dans le sillage du comportement des FC en Somalie et d'autres incidents malheureux après la fin de la guerre froide.

L'étude du professionnalisme militaire canadien dans son ensemble ne reçoit donc pas beaucoup d'attention pendant la guerre froide. Les chercheurs et les spécialistes semblent satisfaits des modèles proposés par Huntington, Janowitz et Hackett, compte tenu du fait que les officiers en uniforme rejettent vigoureusement le concept de force constabulaire de Janowitz. Cela est malheureux en soi, et amène aussi les officiers canadiens à négliger des possibilités de discussions et de débats prometteuses à propos des travaux de Janowitz sur les questions de compétence, d'éthos et, ultimement, d'expertise militaire, dont aurait pu profiter la pensée militaire canadienne. Au lieu de cela, pendant cette période, les militaires canadiens quittent littéralement la sphère d'influence britannique pour gagner celle des États-Unis. L'excellence tactique canadienne, amplement démontrée pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, est, évidemment, généralement conservée. En fait, la contribution du Canada à la 4<sup>e</sup> Brigade et à la 4<sup>e</sup> Force aérienne tactique alliée (FATA) au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ainsi qu'au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord est constamment saluée par les alliés du Canada. L'excellente réputation du Canada en terme de maintien de la paix repose fermement sur la maîtrise de la capacité tactique de combat. Toutefois, la contribution tactique du Canada a été, et est, à cette époque, liée à des théories et à des concepts stratégiques et opérationnels provenant de l'étranger. Dans ces domaines cruciaux de la théorie militaire, l'absence de connaissances typiquement canadienne empêche toutefois l'émergence d'un véritable sens canadien du professionnalisme militaire.

Après la chute du Mur de Berlin, la Charte de Paris (1990) et la dissolution de l'URSS, les Forces armées occidentales se sont, en

quelque sorte, trouvées, sur le plan professionnel, devant une énigme. Ces changements politiques fondamentaux interpellent les limites traditionnelles des compétences quant à la profession des armes et, dans certains cas, ces changements sont imposés à des militaires récalcitrants. Dans les faits, cependant, la nécessaire réévaluation de l'orientation professionnelle est motivée par une combinaison de développements allant au-delà du réaligement géopolitique des années 90 et, dans certains domaines, le précédant. Les trois développements les plus importants sont probablement la présumée révolution dans les affaires militaires (RAM), les changements sociodémographiques au sein de la société occidentale survenus pendant le dernier quart de siècle (ou un peu plus) et le phénomène omniprésent du postmodernisme. Ce dernier mouvement devait rejeter les méta-narrations en général alors qu'en réalité, il forme lui aussi une nouvelle méta-narration, notamment en ce qui a trait aux sciences sociales et à l'histoire. Tous ces développements ont nécessité une réévaluation de toutes les caractéristiques professionnelles : expertise de base, identité et éthos ainsi que conception de la responsabilité.

L'application des technologies de pointe au milieu militaire, qui ne date pas d'hier, semble, depuis le début des années 80, être davantage qualitative que quantitative. L'élément avant-gardiste de ce phénomène est clairement la technologie de l'information et ses impacts sur les communications, le renseignement, les capteurs et les munitions à guidage de précision. Les opérations facilitées par réseau (OFR) ont grandement facilité les opérations interarmées et accru le rythme général de combat. Bien des personnes, frôlant la technophilie, commencent à parler de « guerriers de l'information » en les considérant comme les artisans de la victoire du fait de leur connaissance supérieure de l'espace de combat.<sup>39</sup> Nombreux sont ceux qui croient que cela apportera des changements « révolutionnaires » dans la structure, la stratégie et la doctrine des forces. Naturellement, tout cela a des fortes répercussions sur le

professionnalisme militaire. Simultanément, la RAM, même si elle influe sans aucun doute sur le déroulement de la guerre et des autres formes de conflits armés, ne modifie pas la nature de la guerre proprement dite.<sup>40</sup> Cette situation affecte également l'expertise, l'identité et même l'éthos, mais dans un avenir prévisible, le rôle de la profession des armes restera toujours de recourir, de façon ordonnée à la force militaire conformément aux directives gouvernementales. Aucune technologie ne peut faire de la guerre un phénomène autonome. Toutes les formes de conflits armés demeureront inextricablement liées aux contextes politiques, sociaux et culturels.

En ce qui a trait à la profession militaire, les changements sociodémographiques incluent l'augmentation du niveau d'instruction, la montée de l'individualisme, le cosmopolitisme, le déclin du respect de l'autorité et le multiculturalisme. Tous ces phénomènes influent sur les caractéristiques du professionnalisme, touchent le mode d'acquisition et de diffusion de l'expertise et, surtout, ils ont un impact sur la façon dont l'éthos structure la communauté militaire et son identité professionnelle. Enfin, le postmodernisme, dont les aspects déroutants et multidimensionnels empêchent toute analyse détaillée dans la présente publication, a néanmoins de graves conséquences pour le professionnalisme en général et pour la profession des armes en particulier.<sup>41</sup> Le postmodernisme se caractérise par la dislocation et la fragmentation, une préoccupation pour l'image, le superficiel et l'éphémère, et par le rejet de la recherche philosophique traditionnelle de l'unité, de la réalité, de l'ordre et de la cohérence à la base de tout phénomène. Le postmodernisme est étroitement lié à cet autre puissant mouvement de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, le poststructuralisme, mouvement antitraditionnel, antimétaphysique et anti-idéologique. Dans une perspective postmoderne, le savoir n'est pas justifié par la recherche de la vérité ou par l'aptitude à représenter un cas avec précision et de façon objective. Il s'agit plutôt d'un appel à l'efficacité ou d'une

réduction au minimum des intrants et d'une maximisation des extrants, ou de ces deux objectifs à la fois. L'influence du postmodernisme est inextricablement liée à la technologie ainsi qu'à divers facteurs intellectuels et démographiques et il est impossible de l'éviter. Il faut toutefois mieux la comprendre et mieux la gérer. De toute évidence, face à de pareils défis, le statut des connaissances professionnelles doit être clairement établi. La menace visant le noyau éthique du professionnalisme est encore plus grave. Il faudra établir clairement que toutes les valeurs ne sont pas, en fait, relatives, bien qu'elles puissent fort bien être relationnelles ou dépendre de la perspective.<sup>42</sup>

Une évaluation des effets du postmodernisme sur l'armée permet de résumer l'impact de ce mouvement :

[traduction] L'armée postmoderne est caractérisée par cinq grands changements organisationnels. Le premier est la pénétrabilité accrue des sphères militaire et civile, sur les plans de la structure et de la culture. Le second est la diminution, au sein des forces armées, des différences fondées sur la branche, le grade et les rôles (combat ou non). Le troisième concerne l'orientation des forces armées, normalement destinées à faire la guerre, mais qui remplissent maintenant des missions non considérées comme « militaires » au sens traditionnel du terme. Le quatrième changement est que les forces armées sont davantage employées pour des missions internationales autorisées (ou du moins justifiées) par des entités supérieures à l'État-nation. Le dernier changement est l'internationalisation des forces armées proprement dites.<sup>43</sup>

La façon dont cet impact postmoderne, de même que les modifications induites par les changements géopolitiques, techniques et sociodémographiques influenceront sur le professionnalisme militaire



demeure un sujet donnant lieu à des débats et à des discussions parfois intenses. En plus des travaux de Charles Moskos mentionnés dans la présente publication, à la fin des années 90 et au début du 21<sup>e</sup> siècle, le sociologue militaire Sam Sarkesian et ses collègues effectuent une importante analyse de l'impact de la fin de la guerre froide sur le professionnalisme militaire aux États-Unis. Les résultats de cette étude sont publiés sous le titre « *The US Military Profession into the 21st Century* ». À peu près à la même époque, le projet « West Point Professionalization » se met en branle et se concentre sur la US Army. Au Canada, les travaux commencent au sein des Forces canadiennes (FC) par une vaste consultation, avec des chercheurs intéressés et des hauts fonctionnaires du gouvernement, portant sur un manuel axé sur la profession des armes. Ces trois événements, en particulier, servent à mettre en lumière le statut théorique et institutionnel du professionnalisme militaire aux États-Unis et au Canada à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, ce qui n'est pas fortuit, à la fin de l'époque de la « guerre totale ». Pour tous ces projets, les recherches documentaires s'appuient fortement sur des sources britanniques et d'autres sources européennes. Elles constituent une analyse détaillée, mais non exhaustive, du sujet et, donc, elles indiquent la voie que devront prendre les autres recherches et analyses, largement nécessaires.

Le travail de Sarkesian reflète deux importants développements touchant la théorie du professionnalisme militaire. D'abord, les modifications résultantes proposées au modèle classique entraînent une structure moins restrictive qui reflète les changements en cours tant au Canada que dans le reste du monde occidental. Dans ce nouveau contexte, les officiers de soutien et les officiers spécialistes ainsi que les sous-officiers supérieurs (s/off sup) sont, dans le modèle de Sarkesian, tous considérés comme faisant partie de la profession des armes. Deuxièmement, il y a une grande prise de conscience du changement touchant les rôles et les tâches des forces militaires et de l'impact potentiel de ces changements sur toutes les

caractéristiques de la profession. Sarkesian s'attaque à cette question dans des termes très similaires à ceux qu'utilise Andrew Abbott dans son ouvrage intitulé *The System of Professions*, et il met en lumière le concept des compétences contestées et la pression subséquente visant à élargir le concept d'expertise et à réévaluer la théorie des relations civilo-militaires. Ce dernier point est un thème repris par Eliot Cohen dans *Supreme Command*. Protégé de Samuel Huntington, Cohen soutient que le nouveau cadre de sécurité et la nature changeante du professionnalisme militaire, dans ce contexte, exigent une modification ou une évolution de la position de Huntington sur le contrôle des militaires par les civils :

[traduction] Mais la théorie « normale » exige toujours que l'on rectifie sa perception de la profession militaire et, donc, du contrôle civil. Si la profession d'officier est unique, l'expertise militaire est variable et incertaine et si les limites entre les buts politiques et les moyens militaires sont plus incertaines que le suggère Huntington, le contrôle civil doit prendre une autre forme que celle du « contrôle objectif », du moins dans la perception originale de cette notion.<sup>44</sup>

Le « contrôle objectif » de Huntington est jugé possible et même souhaitable, surtout parce que le domaine de compétence des militaires est relativement « étroit », se limitant à mener et à remporter les guerres pour leur pays. Toutefois, le professeur James Burk de la University of Texas, d'accord avec Cohen sur l'ambiguïté des limites entre civils et militaires, soutient, en outre, que les compétences sont presque toujours contestées et il va même jusqu'à suggérer que les professions, y compris la profession militaire, peuvent se définir d'après trois caractéristiques différant du modèle de Huntington : expertise, compétence et légitimité. Il s'agit donc de l'abandon de l'ancienne théorie fonctionnelle, employée par les sociologues pendant la plus grande partie du 20<sup>e</sup> siècle pour traiter

du professionnalisme, au profit de la nouvelle théorie de l'action. Dans la théorie de l'action, l'analyse ne porte plus principalement sur la nature des professions, habituellement abordée en termes de caractéristiques avec d'importantes nuances normatives, mais plutôt sur ce que les professions accomplissent.

Burk soutient que puisque les compétences contestées, dans le cas de la profession militaire, font l'objet de « négociations » avec le gouvernement, qui en est l'unique client, les relations civilo-militaires acquièrent une nouvelle importance. La légitimité de la profession est potentiellement en jeu puisque ne pas s'adapter aux nouvelles limites de compétence minerait la pertinence des militaires. À l'opposé, le danger est que la fonction militaire peut devenir tellement diffuse que cela risque d'éroder le statut professionnel des militaires. Selon Burk, si possible, « le militaire doit décrire son expertise avec le langage du marché pour renforcer sa légitimité professionnelle ».<sup>45</sup> Cette recommandation ne concerne pas nécessairement directement le Canada, mais elle met néanmoins en lumière la question des rôles et des missions appropriés aux FC et la façon dont ces rôles et ces missions peuvent influencer sur les caractéristiques du professionnalisme. Toutefois, cela permet aussi de penser que Burk n'a pas assez bien évalué l'effet corrosif sur l'éthos militaire des valeurs et des normes commerciales qui peuvent s'intégrer accidentellement à l'éthos par l'emploi de symboles et d'un langage inappropriés.

Les résultats de l'analyse de Sarkesian constituent une proposition de définition quelque peu révisée du professionnalisme militaire qui, essentiellement, réaffirme les caractéristiques fondamentales du professionnalisme décrites par Janowitz et intègre les opinions exprimées par plusieurs depuis le début des années 60. Sans surprise, la définition s'articule parallèlement à la définition du professionnalisme idéaltypique proposée par Freidson et présentée au chapitre un.

- La profession possède un domaine défini de compétence basé sur des connaissances d'experts.
- Il y a un système de formation professionnelle continue destiné à maintenir la compétence professionnelle.
- La profession a une obligation envers la société et doit la servir sans égard à la rémunération.
- Il existe un système de valeurs qui perpétue le caractère professionnel et établit et maintient des relations légitimes avec la société.
- La profession contrôle le système de récompenses et de sanctions et est en mesure de déterminer la qualité des personnes admises en son sein.<sup>46</sup>
- La profession fonctionne à l'intérieur d'un cadre institutionnel.

La seconde initiative en réponse à l'impact des facteurs géopolitiques, technologiques, démographiques et postmodernes sur le professionnalisme est d'ordre institutionnel et est lancée par la US Army. Le projet commence au milieu des années 90 par une analyse poussée du sujet effectuée à la US Military Academy de West Point. Dirigée par deux professeurs de West Point, Don M. Snider et Gayle L. Watkins, l'étude porte sur plusieurs thèmes importants, dont les relations civilo-militaires, l'expertise professionnelle, le leadership professionnel et l'éthique. Jusqu'à présent, le projet a permis de tirer certaines conclusions relatives à la US Army, conclusions qui, sur le plan théorique, font des vagues dans le contexte canadien. Les quatre conclusions revêtant un intérêt particulier aux fins de la présente étude sont les suivantes :

- Le caractère militaire et l'éthique professionnelle forment l'assise de la confiance du peuple américain [canadien] envers les militaires et l'assise de la confiance des officiers de la US Army [des FC] envers leur profession.
- La nature bureaucratique de la US Army [des FC] surpasse et compromet sa (leur) nature professionnelle. Cela est considéré comme une vérité par le corps des officiers. Les officiers ne partagent pas une même idée de la profession militaire et beaucoup d'entre eux acceptent l'omniprésence de normes et de comportements bureaucratiques, jugés normaux et appropriés.
- La US Army [les FC] fait (font) face à davantage de conflits de compétence avec de nouveaux concurrents. Les limites en matière de compétence doivent donc être constamment négociées et clarifiées par des officiers qui se sentent bien à une table de négociation et qui peuvent efficacement discuter avec des collègues professionnels de sujets relatifs aux limites civilo-militaires et politico-militaires de la profession.
- La US Army [les FC] doit (doivent) redessiner la carte des expertises, puis en informer, et réformer en conséquence, les systèmes de formation et de perfectionnement, et résoudre tout débat sur l'expertise appropriée de la US Army (des FC).<sup>47</sup>

Ces quatre conclusions, concernant l'éthos, la bureaucratie, la compétence et les connaissances d'experts, entre autres, sont certainement apparentées au troisième effort déjà mentionné, soit la rédaction et la publication au Canada d'un manuel sur la profession des armes. Il s'agit d'un projet canadien qui englobe également l'impact des quatre mêmes questions (géopolitique,

technologie, démographie et postmodernisme) sur le concept de professionnalisme militaire.

Le projet de manuel sur la profession des armes voit le jour en 2001, mais ses origines remontent au moins au début des années 90. À cette époque, la question du perfectionnement professionnel des officiers dans le sillage de la fin de la guerre froide pousse le sous-ministre adjoint (Personnel) d'alors, le Lieutenant-général Paul Addy, à commander une vaste étude du sujet, sous la gouverne d'un général à trois étoiles à la retraite de la force aérienne, le Lieutenant-général Bob Morton. Une équipe de 14 officiers et civils de statuts équivalents consacre une année à préparer les recommandations figurant dans le document intitulé « Conseil de révision du perfectionnement professionnel des officiers », aussi appelé « Rapport Morton », présenté en 1994. Le rapport Morton comporte sept grandes recommandations dont l'une porte sur la reconceptualisation du perfectionnement professionnel des officiers afin d'inclure les quatre piliers que sont l'éducation, l'instruction, l'expérience et l'autoperfectionnement et de les structurer en quatre périodes de perfectionnement. Cela fut fait au cours des deux années suivantes. Les six autres grandes recommandations concernent le renforcement du volet « éducation » du perfectionnement professionnel et une certaine restructuration des établissements existants de perfectionnement professionnel des FC.<sup>48</sup> Ces recommandations ne vont pas assez loin et ne sont pas empreintes de l'audace requise pour provoquer une action décisive. Dans la conclusion, l'auteur du rapport mentionne que la portée de l'étude est excessivement ambitieuse compte tenu du temps alloué. Une conséquence de ce manque de temps est l'impossibilité d'élaborer un plan de mise en œuvre des réformes qui sont proposées, bien que ces dernières soient limitées. De plus, l'élaboration de ce plan fut confiée au sous-ministre adjoint (Personnel), qui est remplacé moins de deux mois après la réception du rapport, et le nouveau sous-ministre adjoint n'occupe son poste que six mois.<sup>49</sup>

En tout état de cause, la lutte constante, du début au milieu des années 90, ayant cours au Quartier général de la Défense nationale (QGDN) pour absorber les réductions budgétaires débilantes, de même que l'émergence de la crise en Somalie, absorbent tellement l'énergie des officiers supérieurs des FC que le rapport Morton est simplement relégué aux oubliettes. Les incidents survenus en Somalie constituent un point tournant de l'histoire de la profession des armes au Canada, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Au début de 1993, des membres du Régiment aéroporté du Canada, en mission de soutien de la paix pour le compte de l'ONU, en Somalie, pays d'Afrique, torturent et tuent un jeune Somalien. En soi, l'événement est déjà horrifiant, mais les efforts déployés pour justifier les allégations de dissimulation aux niveaux supérieurs, l'incompétence professionnelle et le délit criminel sont les éléments à l'origine d'une des périodes les plus sombres des relations civilo-militaires de l'histoire du Canada.<sup>50</sup>

En réponse à ceux qui, au sein du gouvernement et des médias et parmi le grand public, exigent de connaître la vérité, la Commission d'enquête sur la Somalie est mise sur pied en mars 1995 en vertu de la Loi fédérale sur les enquêtes. Les militaires essaient de régler la question à l'interne et le Chef d'état-major de la Défense (CEMD), l'Amiral John Anderson, crée, le 28 avril 1993, la Commission d'enquête sur les activités du groupement tactique du Régiment aéroporté canadien en Somalie, commission surnommée « Commission d'enquête deFaye » d'après le nom de son président, le Major-général Tom deFaye. Le mandat de la commission d'enquête deFaye est « d'examiner le commandement, la discipline, les opérations, les actions et les méthodes du groupement tactique du Régiment aéroporté du Canada en Somalie ». Il apparaît rapidement que la portée de la tâche de la Commission est trop limitée, ce qui est peut-être voulu, et la Commission est dissoute au bout de deux mois seulement. Selon l'auteur de l'étude finale sur les forces aéroportées canadiennes, le message est sans équivoque.

Le gouvernement estime n'avoir d'autre choix que de mettre sur pied une commission distincte et indépendante pour faire éclater la vérité. Le Lieutenant-colonel Bernd Horn conclue que les politiciens et de nombreux citoyens n'ont plus confiance en la capacité des militaires d'enquêter sur eux-mêmes.<sup>51</sup> Les audiences très médiatisées de la Commission d'enquête sur la Somalie mettent en évidence les problèmes systémiques touchant l'ensemble du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes et qui vont très au-delà de la mission en Afrique du Nord-Est. Dans ses constatations, le rapport intitulé, *Un héritage déshonoré : Les leçons de l'affaire somalienne : Rapport de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie [ci-après appelé Rapport de la Commission d'enquête sur la Somalie]* met directement en cause la profession des armes au Canada et cela a été un facteur prédominant dans la décision du nouveau Chef d'état-major de la Défense, le Général Maurice Baril, de nommer le Lieutenant-général Roméo Dallaire à titre de conseiller spécial pour le perfectionnement professionnel, en février 1999.

Pendant l'année qui suit, le Général Dallaire et sa petite équipe, alors dirigée par le Lieutenant-colonel Bernd Horn, élaborent une stratégie à long terme pour assurer le renouvellement professionnel et le perfectionnement futur du corps des officiers. Dallaire commence par définir une vision du corps des officiers qui puisse guider les travaux de l'équipe au cours des années suivantes :

[traduction] Ma vision est celle d'un corps d'officiers hautement professionnel, conscient de ses responsabilités envers le pays et possédant les qualités et les idéaux inhérents à l'éthos militaire sur lesquels repose l'efficacité militaire. Il faut des hommes et des femmes qui sont des chefs exceptionnels et qui possèdent une capacité intellectuelle supérieure à la moyenne et fondée sur une formation étendue. Ces personnes sont dynamiques et



souples, dans leurs pensées comme dans leurs actions, peuvent faire face à l'incertitude et à l'ambiguïté, sont capables d'innover et sont proactives. De plus, ces personnes sont à l'aise dans un environnement technique où l'information est abondante et elles sont disposées à apprendre toute leur vie.<sup>52</sup>

L'expression « hautement professionnel » évoque une compréhension claire de la nature et de l'objet d'un puissant éthos militaire qui, se répandant dans tout le corps des officiers, empêchera l'érosion des normes et du rendement qui semble avoir affecter la force militaire au cours des décennies précédant les événements en Somalie. Elle se rapporte aussi à un ensemble de connaissances théoriques uniques et systématiques que les officiers doivent acquérir au cours de leur carrière, sous la forme d'un programme d'études « central » qui constitue l'ossature de tout le système de perfectionnement professionnel. La nature de ce corpus de connaissances n'était pas et n'est toujours pas parfaitement défini, ce qui témoigne de la difficulté à bien saisir le sens du concept d'idéologie professionnelle dans le contexte canadien.

Le conseiller spécial propose, pour la réforme du corps des officiers des FC, huit objectifs stratégiques destinés à préparer les chefs, surtout les officiers supérieurs, aux défis du 21<sup>e</sup> siècle. Dans son rapport final, intitulé *L'officier en 2020*, le conseiller recommande des efforts soutenus et ciblés pour améliorer la formation générale des officiers, et pour faire en sorte que les officiers supérieurs acquièrent une formation supérieure du niveau de la maîtrise. Pour garantir une amélioration générale du niveau de formation, on propose de fonder une université ou une académie des Forces canadiennes, ce qui donne lieu à la création, en avril 2001, de l'Académie canadienne de la Défense. Enfin, *L'officier en 2020* reconnaît la nécessité de réévaluer en détail le concept de professionnalisme militaire, tel que compris dans les FC, et de pren-

dre toutes les mesures voulues pour aligner ce concept sur les normes les plus rigoureuses en matière de professionnalisme, normes qu'il fallait maintenant élaborer.

Après la publication de *L'officier en 2020*, le conseiller spécial du Chef d'état-major de la Défense en matière de perfectionnement professionnel s'intéresse à la question des militaires du rang (MR) des FC. De nouveau, on fixe un certain nombre d'objectifs stratégiques pour, à l'avenir, garantir le perfectionnement adéquat des sous-officiers. De manière significative, le caractère limitatif du paradigme professionnel militaire qui, selon le modèle de Huntington, fait en sorte que seuls les officiers peuvent être membres de la profession des armes, est rejeté. Le rapport final sur le perfectionnement des MR fait mention d'un corps de sous-officiers professionnels. Un résultat clé des deux ouvrages, *L'officier en 2020* et *Le corps des MR en 2020*, tous deux approuvés par le ministre de la Défense nationale (MDN) en 2001, est l'autorisation du projet de manuel de doctrine sur la profession des armes au Canada.

La production d'un manuel sur la profession des armes est donc un des éléments du mouvement de réforme globale des FC qui remonte au *Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration des Forces canadiennes*, remis au le Premier ministre en 1997. Le manuel est l'un des trois ouvrages importants proposés, les deux autres étant « Leadership dans les FC » et « Doctrine stratégique des FC ». Le manuel sur la profession des armes, intitulé *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada [ci-après appelé Servir avec honneur]*, destiné à servir d'ouvrage de référence sur les concepts et les normes professionnels, est achevé au début de l'année 2003 et publié par le Chef d'état-major de la Défense en octobre 2003, avec l'approbation du ministre de la Défense nationale et de la Gouverneure générale.<sup>53</sup>

*Servir avec honneur* reflète l'évolution des aspects théoriques et pratiques du professionnalisme militaire depuis Huntington et l'ouvrage intègre aussi les développements mentionnés dans les ouvrages de chercheurs civils. En plus de situer la profession dans le contexte des changements géopolitiques, de l'impact de la technologie et de l'effet de la démographie et du postmodernisme, le document traite aussi des quatre éléments (éthos, bureaucratie, compétence et connaissances d'experts) définis par le conseiller spécial dans le cadre de ses recherches. Le manuel renferme une description détaillée de l'éthos militaire canadien et de sa raison d'être comme assise de la confiance des Canadiennes et des Canadiens envers leur armée. Dans le manuel, l'emploi du modèle « de collaboration » pour les relations civilo-militaires constitue la base permettant de traiter efficacement des questions de compétence, mais par définition, il faut, tant de la part des professionnels militaires que de celle des hauts fonctionnaires et des politiciens, une bonne sensibilisation à ces questions et une bonne compréhension du sujet. Au Canada, les relations civilo-militaires sont complexes et dynamiques et le manuel n'écarte pas la nécessité de recherches et d'un dialogue continu pour garantir que les Canadiens sont protégés par une politique de sécurité nationale qui tient parfaitement compte de tous les facteurs militaires et non militaires associés à la défense.

Les tensions découlant de la nature bureaucratique des organisations militaires et de la « carte » des connaissances d'experts de la profession sont toutefois deux points dont *Servir avec honneur* ne traite pas suffisamment. Ces deux points sont au cœur du concept de l'idéologie professionnelle et, donc, les versions subséquentes du manuel pourraient bénéficier de l'analyse présentée ici et d'autres recherches et études, fort nécessaires. La nature de l'idéologie professionnelle est aussi directement liée à un autre thème au sujet duquel le manuel est peut-être à l'avant-garde de la théorie du professionnalisme : l'inclusion. Dans le manuel, il est dit que tous

les sous-officiers sont des membres à part entière de la profession des armes au Canada. Cette affirmation demeure problématique, surtout en ce qui touche l'expertise. Jusqu'à quel point attend-on des sous-officiers qu'ils possèdent les connaissances théoriques systématiques sous-tendant la profession et comment et quand ces connaissances doivent-elles leur être inculquées? Il est clair que cette question comporte à la fois un volet théorique et un volet touchant le perfectionnement professionnel. La confirmation de la validité du premier volet exigerait donc une importante réforme du second.

Le concept du professionnalisme canadien, tel qu'il est défini dans *Servir avec honneur*, demeure intimement lié aux théories fonctionnaliste et néofonctionnaliste en vigueur dans le domaine des sciences sociales. La profession est donc considérée comme répondant à des besoins sociétaux particuliers. Plus particulièrement, la profession des armes répond à un impératif sociétal : refléter les valeurs fondamentales canadiennes et demeurer assujettie à l'autorité civile. Cela concerne directement une caractéristique professionnelle, à savoir la responsabilité. Un impératif fonctionnel exige que les militaires canadiens conservent leur efficacité professionnelle dans l'application de la force pour la défense du pays, ce qui touche directement l'expertise, autre caractéristique de la profession des armes. Il est de notoriété publique que la profession est intégrée à l'institution que sont les Forces canadiennes et est étroitement associée au ministère de la Défense nationale. Il s'agit de deux entités distinctes qui constituent deux éléments vitaux de la structure globale de la sécurité nationale prévue dans la Loi sur la défense nationale. Les impératifs sociétaux et fonctionnels associés à ce cadre institutionnel résultent en deux séries de responsabilités, organisationnelles et professionnelles; dans ce dernier cas, il faut inclure la nécessité d'énoncer la nature du système général des guerres et des conflits au cœur de l'expertise militaire. La figure II illustre la structure théorique globale.

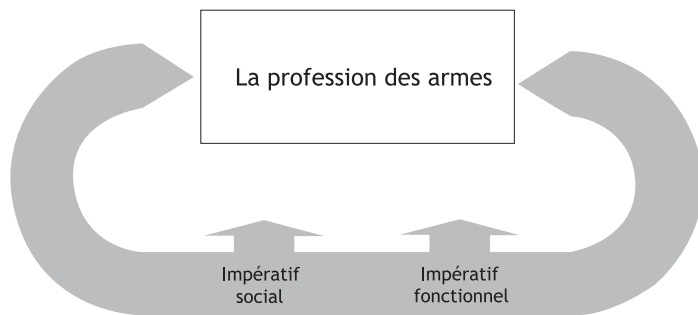


FIGURE II

La profession des armes proprement dite comprend quatre caractéristiques : expertise, responsabilité, identité et éthos. L'expertise professionnelle fait appel à de nombreuses disciplines, mais, fondamentalement, il s'agit d'un ensemble de connaissances théoriques systématiques et discrétionnaires à propos de la structure des guerres et des conflits dans le monde moderne. La profession n'a pas uniquement la responsabilité particulière de défendre le Canada, mais elle a aussi la responsabilité interne de maintenir, d'adapter et d'améliorer son efficacité professionnelle. L'identité professionnelle comprend à la fois la différence professionnelle par rapport au reste de la société et les différences internes complexes entre les services, les trois Armées et les FC. Dans le premier cas, celui de la différence par rapport à la société, la profession des armes, comme toutes les professions, dépend de la solidarité, de ce que ses membres doivent en quelque sorte former un groupe distinct ayant un éthos propre.<sup>54</sup> Comme le dit Walter Millis : « Le service militaire a une vie propre. Il rassemble des caractéristiques de la prêtrise, de la fonction publique, d'une grande organisation commerciale bureaucratique et d'un établissement d'instruction. Il comporte des éléments de chacune de ces

entités, mais il ne correspond à aucune avec exactitude. Le service militaire regroupe donc des gens ayant adopté d'autres horizons. »<sup>55</sup> Abordant le même sujet, le Général Sir John Hackett fait remarquer qu'aussi longtemps que les militaires sont en uniforme, ce ne sont jamais des civils, mais ils demeurent toujours des citoyens. Pour ce qui est des différences à l'interne, une certaine tension, potentiellement saine est générée, au moins dans les FC, car les professionnels militaires s'identifient à leur Armée (Marine, Armée de terre et Force aérienne) et à la structure institutionnelle plus large des Forces canadiennes. Le manuel sur la profession des armes atténue cette tension en établissant une « hiérarchie des loyautés » respectant un ordre ascendant depuis le groupe professionnel militaire et le service en passant par les Armées (Armée de terre, Marine et Force aérienne) jusqu'aux FC.

La quatrième caractéristique, l'éthos militaire canadien, joue un rôle spécial dans le concept professionnel canadien, en ce sens qu'elle influe sur toutes les autres caractéristiques. Plus particulièrement, l'éthos indique aux membres comment ils doivent

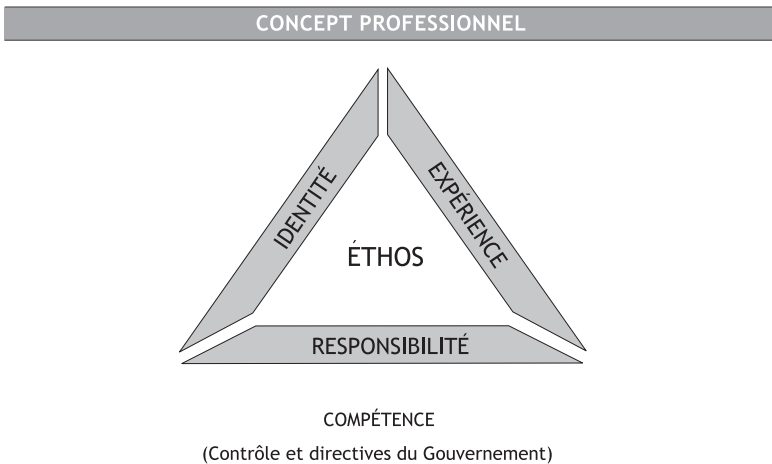


FIGURE III<sup>56</sup>

s'acquitter de leurs fonctions et il le fait d'une manière qui suscite la confiance chez le gouvernement et la société qu'ils servent. Enfin, la profession s'exerce dans un domaine de compétence donné, composé essentiellement des rôles et des missions autorisés. Le gouvernement en place fixe les limites de ce domaine de compétence. Le concept professionnel global est présenté à la figure III.

Conformément à ce concept, la profession des armes au Canada est ainsi décrite dans le manuel :

[...] se compose de militaires qui se consacrent à la défense du Canada et de ses intérêts, suivant les directives du gouvernement canadien. La profession militaire se distingue par un service fondé sur l'abnégation, par l'application légitime et ordonnée de la force militaire et par l'adhésion au principe de responsabilité illimitée. Ses membres possèdent un ensemble systématique et spécialisé de connaissances et de savoir-faire militaires, acquis par l'éducation, la formation et l'expérience. Ils appliquent cette expertise avec compétence et objectivité dans le cours de leurs missions. Les professionnels des Forces canadiennes partagent un ensemble fondamental de valeurs et de croyances formant l'éthos militaire qui les guide dans leur tâche et leur permet de maintenir un lien de confiance privilégié avec la population canadienne.<sup>57</sup>

L'éthos, décrit au chapitre 2 de *Servir avec honneur* comme Énoncé de l'éthos militaire canadien (EEMC)<sup>58</sup>, regroupe trois composantes : les croyances et attentes fondamentales au sujet du service militaire, les valeurs canadiennes et les valeurs militaires canadiennes. Comme le montre la figure IV, l'éthos militaire façonne la compréhension, l'application et le statut des trois autres caractéristiques du professionnalisme militaire et, donc, il régit la conduite des membres des FC. Les militaires s'acquittent avec

honneur des fonctions que leur confie le gouvernement. La figure IV indique qu'il existe un mécanisme inhérent de rétroaction par lequel le défaut de remplir ses fonctions avec honneur exige une réévaluation ou une validation de la pertinence de l'éthos dans des circonstances données.

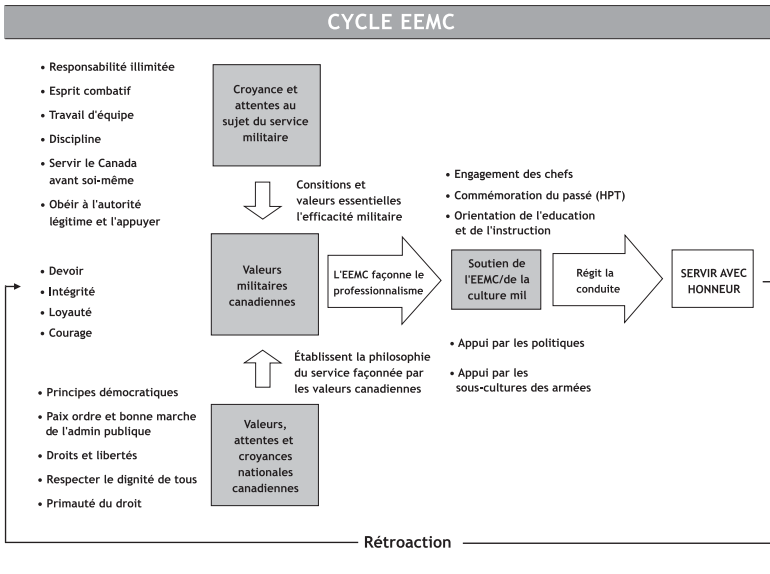


FIGURE IV<sup>59</sup>

Servir avec honneur, le manuel sur la profession des armes, constitue, dans sa forme actuelle, une doctrine valable. Toutefois, comme tout bon document de doctrine, ce manuel traite d'un sujet qui évolue constamment et les thèmes et concepts qui y sont traités doivent être continuellement revus. À court terme, il faut évaluer son contenu pour déterminer jusqu'à quel point il reflète et intègre le concept de l'idéologie professionnelle. L'éthos militaire canadien est une caractéristique primordiale et essentielle du professionnalisme et il est indispensable à l'établissement de liens de confiance entre les professionnels militaires et le gouvernement du Canada et la population canadienne. Il s'agit, comme en fait foi la figure I, au



chapitre un, d'une composante de l'idéologie professionnelle. L'autre composante concerne la relation entre les connaissances professionnelles spécialisées, soit la caractéristique appelée « expertise », et cette idéologie. Le prochain chapitre traite de cette question en termes génériques et le dernier chapitre conclut cet ouvrage en décrivant le concept de l'idéologie professionnelle en fonction du concept professionnel militaire canadien tel que présenté à la figure III.

## NOTES

---

- 1 Samuel Huntington, *The Soldier and the State*, NY, Vintage, 1957, p. 19.
- 2 Janowitz, Morris, *The Professional Soldier: A Political and Social Portrait*, NY, The Free Press, 1960, p. 6.
- 3 S. Sarkesian et R. Connor, *The US. Military Profession into the 21st Century*, London, Frank Cass, 1999, p. 19.
- 4 Général Sir John Hackett, *The Profession of Arms*, London, Times Publishing, 1963.
- 5 Carr-Saunders, p. 3.
- 6 Hans Joas, *War and Modernity*, Malden, MA, Blackwell, 2003, p. 29.
- 7 Larson, p. 219.
- 8 T. C. Halliday, *Beyond Monopoly*, Chicago, Chicago Univ. Press, 1987, p. 36.
- 9 Parsons, « The Professions », p. 536.
- 10 E. Freidson et B. Rhea, « Processes of Control in a Company of Equals » *Medicine Men and Their Work*, éd. Eliot Freidson, Chicago, Aldine-Atherton, 1972, p. 186.
- 11 S. Huntington, « The Military Profession » dans *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, 1968 787. Voir aussi A. Abbott, « The Army and the Theory of Professions » in *The Future of the Army Profession*, éd. Lloyd Mathews, NY, McGraw-Hill, 2002, p. 530.
- 12 Larson, p. 208.
- 13 Carl von Clausewitz, *De la guerre*, éd. rév. par Jean-Pierre Baudet, Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1989, p. 136-137.
- 14 Cité dans Azar Gat, *The Development of Military Thought: The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 65.
- 15 Daniel J. Hughes (éd.), *Moltke On The Art Of War: Selected Writings*, Novato, CA, Presidio, 1993, p. 9.
- 16 Amos Perlmutter, *The Military and Politics in Modern Times: On Professionals, Praetorians and Revolutionary Soldiers*, New Haven, Yale University Press, 1977, p. 19.
- 17 Patrick Mileham, « Fifty Years of British Army Officership: 1960-2010 » *Defence and Security Analysis*, vol 20, no 2, juin, 2004, p. 54.
- 18 Harold Lasswell, *The Analysis of Political Behaviour*, London, Routledge et Kegan Paul, 1948, p. 146.

- 19 John U. Nef, *War and Human Progress*, Boston, Harvard University Press, 1950, p. 413.
- 20 Alfred Vagts, *A History of Militarism*, NY, MacMillan, 1937.
- 21 Stanislav Andreski, *Military Organization and Society*, London, Routledge and Kegan Paul, 1954, p. 186.
- 22 Ibid., p. xvi.
- 23 Walter Millis, *Arms and Man: A Study in American Military History*, NY, Putnam, 1956, p. 346.
- 24 Ibid., p. 364.
- 25 Huntington, *The Soldier and the State*, p. 8.
- 26 Ibid., p. 7.
- 27 Cité dans ibid., p. 14.
- 28 Ibid., surtout les pages 189-192 et 260-263.
- 29 *The Professional Soldier*, p. 13.
- 30 Bernard Brodie, « The Weapon: War in the Atomic Age and Implications for Military Policy » *The Absolute Weapon: Atomic Power and World Order*, éd. Bernard Brodie, NY, Harcourt-Brace, 1947, p. 76. Voir aussi le traitement de cette question dans l'ouvrage de Chris Brown, *International Relations Theory*, NY, Harvester-Wheatsheaf, 1992, p. 146, et celui de James Dougherty et R. Pfaltzgraff, *Contending Theories of International Relations*, NY, Longman, 2001, p. 344-397.
- 31 *The Professional Soldier*, p. 418. Voir aussi le traitement de cette question dans l'ouvrage de Morris Janowitz, *Military Conflict: Essays in the Institutional Analysis of Peace and War*, London, Sage, 1975, p. 130-133.
- 32 *The Professional Soldier*, p. 119.
- 33 Hackett, p. 9.
- 34 Stephen Harris, *Canadian Brass*, Toronto, University of Toronto Press, 1988.
- 35 James Eayrs, *In Defence of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1964-1983, 5 volumes.
- 36 R. B. Byers et Colin Gray, « Military Professionalism: The Search for Identity », *Wellesely Papers 2* (Toronto : L'Institut canadien des affaires internationales, 1973).
- 37 Charles Cotton, « Canada's Professional Military: The Limits of Civilianization », *Armed Forces and Society*, March, 1978, 365-389.
- 38 Par exemple, « Educational Change and Military Adaptation in Canada ». Document présenté lors du 9e Congrès mondial de sociologie tenu à Uppsala, Suède, en août 1978. « The Impact of Structural Change on Initial Socialization in the Canadian Forces ». Document présenté lors de la réunion biennale du Colloque inter-université sur les forces armées et la société, tenue à Baltimore, en octobre 1989, et « Canada: Managing Change With Shrinking Resources » de C.C. Moskos, J.A. Williams et D.R. Segal (éd), *The Post-Modern Military: Armed Forces After The Cold War*, NY, Oxford University Press, 2000.
- 39 Des centaines, voire des milliers de livres et d'articles portant sur ce sujet ont été écrits. Il existe deux sources très fiables : J. Arquilla et D. Runfeld, *In Athena's Camp: Preparing for Conflict in the Information Age*, Santa Monica, CA, 1997 et Martin C. Libicki, *The Mesh and the Net: Speculations On Armed Conflict in an Age of Free Silicon*, Washington, 1995. La RAM est abordée dans le contexte canadien par Elinor C. Sloan dans l'ouvrage *The Revolution in Military Affairs*, Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, 2002.

- 40 Voir surtout Colin S. Gray, *Modern Strategy*, Oxford, Oxford University Press, 1999, chapitre 1.
- 41 Voir S. Best et D. Kellog, *The Post-Modern Turn*, London, The Guilford Press, 1997.
- 42 Karl Mannheim s'attaqua à cette question bien avant que l'expression « postmodernisme » apparaisse. Il aborda le sujet sous l'angle de l'influence de l'historicisme extrême sur l'assise du savoir. Une excellente analyse de ce sujet est présentée dans l'ouvrage de Robert K. Merton, « Karl Mannheim et la sociologie de la connaissance », *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, p. 337.
- 43 Charles Moskos, John Williams et David Segal (éd.), *The Post-Modern Military: Armed Forces After the Cold War*, NY, Oxford University Press, 2000, p. vi.
- 44 Eliot Cohen, *Supreme Command: Soldiers, Statesmen and Leadership in Wartime*, NY, Free Press, 2002, p. 248.
- 45 James Burk, « Expertise, Jurisdiction and Legitimacy in the Military Profession », *The Future of the Army Profession* (éd.) Lloyd Mathews, NY, McGraw-Hill, 2002, p. 35. Voir aussi James Burk, *The Adaptive Military*, NJ, Transaction, 1998.
- 46 S. Sarkesian et Robert Connor Jr., *The US Military Profession Into The 21st Century*, London, Frank Cass, 1999, p. 21.
- 47 Lloyd Mathews, éd., *The Future of the Army Profession*, McGraw-Hill, 2002, chap. 25.
- 48 Commission sur le perfectionnement des officiers : Rapport Morton, 1er juillet 1994 - 30 juin 1995.
- 49 Le Lieutenant-général Paul Addy a été remplacé par le Lieutenant-général John Boyle qui fut nommé Chef d'état-major de la Défense en janvier 1996. Le Général Boyle a démissionné en partie à cause des suites du rapport sur les événements survenus en Somalie.
- 50 Pour des points de vue sur les événements même et sur les constatations figurant dans le rapport sur la Commission d'enquête sur la Somalie, voir Bernd Horn, *Bastard Sons*, St. Catherines, ON, Vanwell Publishing, 2001, chapitres 8 et 9; David Bercuson, *Significant Incident: Canada's Army, the Airborne and the Murder in Somalia*, Toronto, 1996 et Peter Desberats, *Somalia Cover-Up: A Commissioner's Journal*, Toronto, McClelland and Stewart, 1997.
- 51 Bernd Horn, *Bastard Sons: An Examination of Canada's Airborne Experience 1942-1995*, St. Catherines, ON, Vanwell Publishing, 2001, p. 219.
- 52 Canadian Officership in the 21st Century : OPD 2020 Statement of Operational Requirement, janvier 2000.
- 53 Canada, *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada*, Ottawa, MDN, 2003
- 54 Evert Hughes, « Professions », *Daedalus: Journal of the American Academy of Arts and Sciences*, automne 1963, p. 657.
- 55 W. Millis, « Puzzle of the Military Mind », *New York Times*, 18 nov 72, p. 144.
- 56 *Servir avec honneur*, p. 8
- 57 Ibid., p. 10
- 58 Ibid., p. 24-34.
- 59 Ibid., p. 33

## CHAPITRE TROIS L'IDÉOLOGIE PROFESSIONNELLE ET LA PROFESSION DES ARMES

### IDÉOLOGIES DU MARCHÉ, BUREAUCRATIQUE ET PROFESSIONNELLE

Jusqu'à présent, l'argumentation est que les professions ont évolué, surtout aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, comme éléments socioéconomiques uniques de la division du travail au sein de la société. La profession militaire, même si elle est différente par certains aspects importants, s'est développée suivant des axes très similaires à ceux des autres professions. En particulier, les professions se sont appropriées des domaines de connaissances particuliers et ont développé une structure socioéconomique qui diffère de celle d'autres occupations et des autres modes d'organisation du travail. De plus, les professions ont intégré une éthique qui exige une sensibilisation aux besoins de la communauté et des relations spéciales avec les clients, caractéristiques sur lesquelles repose la confiance envers leurs services et leurs revendications monopolistiques. À un certain niveau d'abstraction et suivant un modèle idéaltypique, cette approche peut être comparée avec la manière de fonctionner des individus et des groupes économiques sur le marché et au sein de bureaucraties.

Même si ce point est abordé de temps en temps dans les ouvrages civils et militaires, Eliot Freidson est le premier à rendre compte systématiquement du professionnalisme dans ses écrits en basant son analyse sur la méthode de conceptualisation et d'organisation du travail au sein des professions en contradistinction avec le marché et la bureaucratie. Dans ce compte rendu, les travailleurs spécialisés contrôlent leur propre travail, tandis que sur le marché libre, les consommateurs sont les maîtres et qu'au sein de la bureaucratie, les gestionnaires dominent. Donc, selon Freidson, le professionnalisme possède sa propre logique, exigeant différents types de savoir, d'organisation et d'éducation.<sup>1</sup> Cette logique est exprimée dans une idéologie professionnelle fondamentalement différente des idéologies sous-tendant le marché ou la bureaucratie.

Bien saisi, le concept de l'idéologie est évidemment un puissant outil pour analyser la perception qu'ont les professionnels de leur rôle dans la société. Le concept plus large de culture peut être employé à cette fin, mais il manque de spécificité en ce sens que la culture est trop inclusive et ne se prête pas immédiatement au type de modularité analytique requise pour explorer en détail la nature des professions et leurs relations avec la société dans laquelle elles évoluent. Par contre, l'idéologie permet, de façon plus précise, de désigner certaines composantes de la culture qui, croit-on, peuvent fournir une explication et une justification faisant autorité quant à des institutions données, comme les professions. À cet égard, Freidson suit le raisonnement de Parson selon lequel, dans le monde moderne, les questions relatives à l'expression d'engagements moraux et à l'application de ces derniers à des problèmes pratiques, sociaux ou autres, se sont considérablement différenciées en ce qui a trait à l'idéologie.<sup>2</sup> Ainsi, par exemple, l'idéologie du professionnalisme fait valoir par-dessus tout l'attachement à la mise en application de connaissances rigoureuses pour le bien du public.

L'idéologie reflète un système d'idées précis ou une conception du monde qui se manifeste implicitement dans la loi, dans l'activité économique et dans d'autres aspects de la vie individuelle et collective. L'idéologie va au-delà d'une conception du monde à titre de système d'idées; elle représente aussi la capacité d'inspirer des attitudes concrètes et de motiver les actions. Pour être reconnue comme telle, une idéologie doit permettre aux humains de s'organiser et doit pouvoir se traduire en orientations précises en vue de l'action. En ce domaine, l'idéologie est socialement « pénétrante »; en d'autres termes, elle est la « source d'actions sociales déterminées ».<sup>3</sup> Le sociologue américain Daniel Bell fait appel de cette façon au concept d'idéologie dans son ouvrage intitulé *The Cultural Contradictions of Capitalism* où il explique qu'il est le propre d'une idéologie non seulement de refléter ou de justifier une réalité sous-jacente, mais une fois en place, de prendre

littéralement vie, tel une entité autonome. « Une idéologie vraiment efficace révèle à l'imagination une nouvelle vision de la vie, mais une fois formulée, elle demeure une partie du répertoire moral dans lequel puiser ».<sup>4</sup> Le concept d'idéologie est donc *systématique* – les croyances à propos d'un sujet sont liés aux croyances à propos d'un autre sujet, différent; *normatif* – dans une grande partie, il renferme des croyances sur le monde tel qu'il devrait être; et, *programmative* – il guide l'action concrète ou incite à l'action concrète.<sup>5</sup>

C'est dans ce sens, par exemple, que Philip Bobbitt, dans son ouvrage intitulé *The Shield of Achilles: War, Peace and the Course of History* décrit l'État-nation parlementaire comme une entité dont « l'idéologie » a accepté la promesse légitime d'un État-nation fondé sur la volonté du peuple et constitué pour assurer le bien-être matériel de ce dernier. Toutefois, l'idéologie parlementaire exige également des élections libres, justes et générales, à intervalles réguliers, pour permettre à la population d'exprimer sa volonté. L'État-nation parlementaire fait des électeurs les juges chargés de déterminer si les gouvernements assurent et améliorent le bien-être du pays. De plus, ce type d'idéologie institutionnelle exige des gouvernements qu'ils respectent leurs propres lois et qu'ils appliquent la loi avec impartialité.

Une idéologie professionnelle systématique, normative et programmative exige à la fois des connaissances spécialisées faisant autorité au sens fonctionnel et cognitif et un engagement envers des valeurs transcendantes qui guident et définissent le mode d'utilisation de ces connaissances. L'engagement en question est représenté dans l'idéologie par l'éthique professionnelle ou, dans le cas des militaires, par l'éthos. L'idéologie du professionnalisme, en outre, soutient que l'expertise justifie une influence spéciale dans certains dossiers parce qu'elle est fondée sur une pensée systématique soutenue, sur l'investigation et sur l'expérience et, dans le cas des

individus, sur l'expérience accumulée de l'exécution de travaux spécialisés pour lesquels ces individus possèdent une formation et des connaissances étendues et adéquates.<sup>6</sup>

Selon Freidson, l'idéologie idéaltypique du professionnalisme est axée sur la justification de la position privilégiée des institutions d'une profession ainsi que de l'autorité et du statut de ses membres. Pour ce faire, elle doit neutraliser ou, à tout le moins, contrer efficacement les idéologies contraires qui présentent la raison d'être du contrôle du travail par le marché, d'une part, et par la bureaucratie, d'autre part. Freidson désigne l'idéologie du marché par le terme « consumérisme » et celle de la bureaucratie par le terme « gestionnariat ».<sup>7</sup> Contrairement à l'affirmation des professionnels selon laquelle seuls les spécialistes qui font le travail sont en mesure de l'évaluer et de le contrôler, le consumérisme et le gestionnariat soutiennent que des connaissances générales supérieures à une expertise spécialisée permettent de superviser et d'évaluer cette expertise. Ces trois idéologies, exposées à la figure V, sont en concurrence en ce qui a trait à la nature des connaissances, à leur contrôle et à leur application normative.

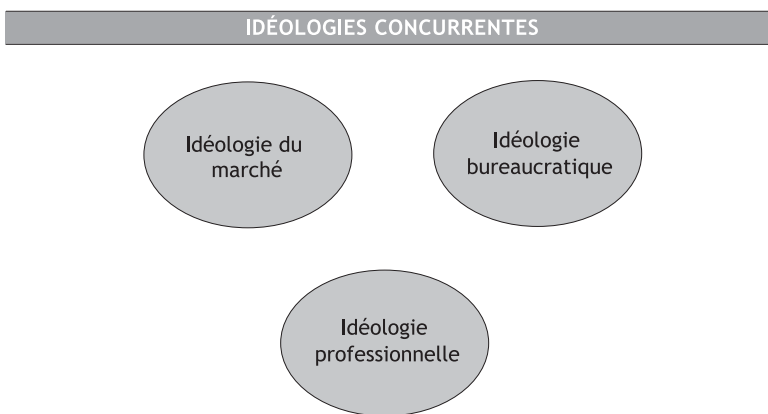


FIGURE V

Le consumérisme, ou idéologie du marché, affirme que des qualités humaines normales, associées à des connaissances et à des habiletés courantes ainsi qu'à un intérêt personnel, permettent à une personne bien motivée d'apprendre tout ce qu'il faut pour prendre toutes les décisions économiques ou politiques requises. Refusant à l'expertise professionnelle tout statut unique, le consumérisme se rabat sur son propre type de préparation en vue d'occuper des postes de direction : un modèle avancé, mais général, de formation qui permet aux individus de diriger ou de commander des spécialistes ainsi que des citoyens ordinaires dans la recherche du profit. Dans son étude de l'économie de marché, Max Weber définit tôt la puissance de l'idéologie du marché et il se préoccupe de son impact, pas sur les professions en particulier, mais plutôt sur le tissu moral et éthique sous-tendant les civilisations occidentales au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il émet une mise en garde : « aucune conviction éthico-religieuse n'est en mesure d'empêcher l'entrée du capitalisme quand celui-ci se présente aux portes, comme un char d'assaut. »<sup>8</sup> L'image générée par Weber sert ici à mettre en lumière le défi que pose le consumérisme à la dimension normative du professionnalisme. Les récents progrès accomplis dans le domaine de l'aspect théorique du pouvoir, faisant sentir leur influence tant en science politique qu'en sociologie, suggèrent aussi des difficultés quant au statut des professions au 21<sup>e</sup> siècle. Les théoriciens du pouvoir étudient des consommateurs et des bénéficiaires tiers de plus en plus instruits, critiques, assoiffés de connaissances et bien organisés, qui cherchent à réorganiser les services professionnels pour simplifier leur mode de prestation et en réduire les coûts. Presque toutes ces tentatives de réorganisation visent à limiter le pouvoir discrétionnaire et l'autonomie professionnelles.<sup>9</sup>

Dans un même ordre d'idées, George Ritzer mentionne la « McDonaldisation » de la société occidentale, phénomène s'appuyant sur l'efficacité, la calculabilité, la prévisibilité et le contrôle. La théorie de Ritzer intègre la théorie de Weber sur la



rationalisation et la théorie du capitalisme de Marx et il décrit la culture émergente du consommateur comme une force sociale conçue et contrôlée de façon centralisée, mais étant relativement dépourvue de toute substance.<sup>10</sup> Pour peu que Ritzer ait saisi avec précision ce phénomène, les impacts sur l'éthique professionnelle sont graves en terme d'érosion d'un des fondements clés du professionnalisme. Naturellement, une culture de ce genre vide aussi le concept de connaissances spécialisées de tout contenu valable.

Face à l'idéologie du marché, l'idéologie professionnelle présente des connaissances et des habiletés fondées sur des concepts culturels, scientifiques et intellectuels qui sont, selon cette idéologie, au mieux effleurés dans le cadre de la formation générale et qui sont trop spécialisés et complexes pour être assimilés spontanément ou rapidement par une personne moyenne. On attend du professionnel qu'il réfléchisse de façon objective et avec curiosité à des éléments qui, pour le profane, peuvent être sujets à l'orthodoxie et aux opinions, qui limitent l'analyse intellectuelle.<sup>11</sup> De plus, le savoir professionnel est mis en pratique en fonction d'un impératif éthique consistant à faire passer la qualité du travail avant la « facturation ».

L'idéologie du gestionnariat est assez différente en terme de résistance aux connaissances et aux habiletés spécialisées. Il s'agit là d'un défi particulièrement ardu dans le cas de la profession des armes puisque les professionnels militaires sont, naturellement, intégrés à une grande institution hiérarchisée et, donc, largement bureaucratique. Par ailleurs, le défi n'est pas uniquement le fait des membres civils de l'organisation. Il est plus insidieux parce qu'il découle de la nature inhérente de l'idéologie bureaucratique qui, par définition, existe au sein de l'institution militaire même. L'idéologie du gestionnariat affirme l'autorité de commander, d'organiser, de guider et de superviser les activités du professionnel. Cette idéologie ne reconnaît pas l'expertise professionnelle, mais

soutient une forme de connaissances générales qui est supérieure à la spécialisation parce qu'elle peut l'organiser de façon rationnelle et efficiente. Les personnes qui épousent cette vision des connaissances, au sein de la bureaucratie ou de la gestion, pourraient aussi être qualifiées de « généralistes d'élite ».

C. W. Mills formule une mise en garde, dès 1956, contre les dangers que représente la bureaucratie pour le professionnalisme; il soutient alors que la bureaucratie est en voie de devenir une force dominante au sein de la société moderne et que les professions sont de plus en plus « absorbées par les machines administratives »<sup>12</sup> où le savoir est normalisé et uniformisé dans l'appareil administratif et où les professionnels deviennent de simples gestionnaires. Il existe pour cette situation de nombreuses circonstances où les règles organisationnelles évacuent les critères professionnels, ce qui diminue le pouvoir et le prestige du professionnel. De plus, le gestionnariat n'est pas simplement un système de règles; il s'agit aussi d'un outil de gestion du savoir. Le danger que cette idéologie présente pour le professionnel réside dans la systématisation du savoir professionnel afin de supprimer le jugement professionnel, l'indétermination et, ultimement, les normes professionnelles, et ce en rationalisant le corpus des connaissances au sein des procédures bureaucratiques et de la division du travail.<sup>13</sup>

Face au concept de « généralisme d'élite », l'idéologie professionnelle soutient que ses connaissances et ses habiletés sont trop complexes et spécialisées pour que leur gestion soit confiée à des personnes qui ne possèdent que des connaissances et des habiletés fondées sur la gestion, aussi poussées soient-elles. Toutefois, aussi importante que la complexité des connaissances spécialisées est l'affirmation selon laquelle les connaissances professionnelles dépassent la spécialisation. Contrairement à une formation purement technique, la formation professionnelle idéaltypique procure ou exige une culture de haut niveau sous la forme d'études

supérieures poussées. L'idéologie du professionnalisme repose sur un savoir qui n'a pas l'étroite profondeur de celle d'un technicien ni l'envergure mais le peu de profondeur d'un généraliste, mais qui résulte plutôt du mariage de ces deux approches. Le mariage entre une formation générale et un perfectionnement et une instruction spécialisés, affinés par l'expérience, autorise les professionnels à établir la politique concernant directement la profession, à organiser et à contrôler leur propre travail et celui de leurs collègues, sans gestionnaires. L'idéologie professionnelle diffère donc largement de l'idéologie du marché, qui met au premier plan la concurrence et le coût, et de celle de la bureaucratie, qui vise l'efficacité par la normalisation.

#### IDÉOLOGIE PROFESSIONNELLE ET PROFESSION DES ARMES

Le concept de l'idéologie professionnelle vaut autant pour la profession des armes que pour toute autre profession. Comme pour les autres professions, il faut respecter une éthique, ou plutôt un éthos, partie de l'idéologie qui précise des normes et des valeurs contraires à celles qui existent sur le marché ou dans la bureaucratie. Ces normes et ces valeurs incluent la préséance du service sur soi-même ainsi que des responsabilités qui dépassent la profession comme telle. Le volet « éthos militaire » de l'idéologie professionnelle se distingue donc des autres cadres éthiques professionnels parce qu'il englobe des concepts assez différents, comme une idée très large du devoir, une responsabilité illimitée, un esprit combatif et un accent mis sur un concept bien personnel de la discipline. L'idéologie inhérente à la profession des armes revendique également un ensemble unique de connaissances militaires qui sont développées, organisées, inculquées et appliquées autrement que sur le marché ou au sein de la bureaucratie. Ces connaissances partagent certaines caractéristiques avec d'autres ensembles de connaissances professionnelles,

surtout en ce qui concerne le niveau élevé d'abstraction lié à l'assise théorique de ces connaissances, ce qui exige des études poussées. De cette structure théorique découlent l'expertise et les habiletés pratiques.

Toutefois, la théorie militaire ne se limite pas à un regroupement de théories provenant d'autres disciplines, même si elle peut intégrer des aspects de ces disciplines à la structure globale de ses connaissances (ce qui est d'ailleurs le cas). Autrement dit, la théorie militaire a sa propre base ontologique, en ce sens que l'ontologie d'une théorie est l'ensemble des éléments dont cette théorie affirme l'existence en les désignant d'une manière qui ne peut être éliminée ou rejetée.<sup>14</sup> La nature du contenu d'une pareille structure ontologique et la manière d'y accéder relèvent de l'épistémologie, c'est-à-dire l'étude philosophique de la définition, des fondements et de la validité de la connaissance.<sup>15</sup> L'idéologie professionnelle ne porte pas directement sur les éléments de la théorie, mais elle reflète plutôt l'engagement envers leur validité, leur développement, leur valeur et leur bonne mise en pratique. Pour bien saisir la nature de l'idéologie professionnelle militaire, il faut donc énoncer la teneur des connaissances militaires au sein d'un cadre théorique approprié.

Comme le souligne Andrew Abbott, cette compréhension commence par la constatation que le savoir abstrait est le fondement d'une définition efficace de toute profession.<sup>16</sup> Tel que susmentionné, Freidson soutient aussi que le travail spécialisé doit être fondé sur des connaissances abstraites qu'il décrit comme des connaissances théoriques, discrétionnaires et associées à des études supérieures.<sup>17</sup> Le pouvoir discrétionnaire est au centre de l'idéologie professionnelle, exigeant le développement et la mise en pratique d'un jugement sûr à propos de l'application des connaissances abstraites dans le contexte omniprésent d'incertitude. Max Weber établit à ce propos, avec une certaine exagération, un contraste avec

les connaissances bureaucratiques quand il mentionne : « Mettez la mentalité bureaucratique face à une nouvelle situation et elle est impuissante. »<sup>18</sup> Dans le contexte du travail, la liberté de jugement, ou pouvoir discrétionnaire, est donc intrinsèque au professionnalisme, en contradiction directe avec la notion de gestion soutenant que l'efficacité s'obtient en réduisant au minimum ce pouvoir discrétionnaire. L'exercice du jugement professionnel est un point également repris par Abbott et Larson, qui soulignent que les chefs de ce qu'ils appellent « le projet professionnel » précisent les domaines qui ne peuvent faire l'objet d'une normalisation. Ils déterminent la place de la créativité individuelle unique et les critères relatifs au talent qui ne peuvent être rigideusement limités au simple pragmatisme.<sup>19</sup>

Cette approche de la relation entre la connaissance et le professionnalisme est soutenue par Henri Jamous et Bertrand Peloille, deux sociologues qui suggèrent que tout ensemble de connaissances peut être décrit en fonction du rapport entre son « indétermination » (I) et sa « technicité » (T), c'est-à-dire entre son caractère abstrait et son caractère concret. Par conséquent, toutes les occupations peuvent être cotées d'après leur rapport I/T. Toute occupation prétendant au titre de « profession » doit présenter une forte valeur d'indétermination (I)<sup>20</sup> puisque l'abstraction est la qualité primordiale qui distingue les connaissances professionnelles des connaissances associées aux autres occupations. Seul un système de connaissances régi par l'abstraction peut redéfinir ses problèmes et ses tâches et saisir les nouveaux problèmes. Il s'agit d'une caractéristique très importante du savoir professionnel et elle est très pertinente pour la théorie militaire. C'est en ces termes que le modèle I/T contribue à mettre en contraste les deux systèmes de théorie militaire originellement suggérés par Carl von Clausewitz et par le théoricien militaire suisse Antoine Jomini au 19<sup>e</sup> siècle. Ces deux systèmes sont toujours contestés, jusqu'à un certain point, dans la pensée militaire actuelle.

Le système de Jomini, résumé dans son ouvrage intitulé *Précis de l'art de la guerre*, est résolument ancré dans le positivisme, philosophie de la connaissance qui a influencé bien des intellectuels du 19<sup>e</sup> siècle et qui fut extrêmement importante pour le développement de l'ensemble des sciences sociales pendant le 20<sup>e</sup> siècle. Le positivisme soutient que toute connaissance cognitive doit être fondée sur les principes de physique, qui étaient connus à cette époque. Le but est de mettre au jour les lois causales expliquant les phénomènes observables, seul type de phénomènes pouvant constituer un savoir valable. Son rejet de la métaphysique va jusqu'à repousser toute conjecture et toute connaissance basées sur des critères normatifs. En quelques mots, le positivisme est opposé à l'abstraction et à toute forme de raisonnement a priori. Comme Jacques Barzun le souligne avec sarcasme : « Être positiviste exige peu d'effort de réflexion et n'offre aucune occasion de débattre à un niveau élevé. »<sup>21</sup> Aujourd'hui, le positivisme est souvent désigné sous le nom de « scientisme ». Il demeure une forme d'empirisme radical qui, par le biais d'une méthodologie réductionniste, cherche à expliquer tous les phénomènes d'après les lois putatives des sciences naturelles. Le positivisme se cachant sous le nom de scientisme est un courant épistémologique qui continue à entraver la réflexion militaire et qui empêche de trouver des réponses stratégiques créatives à des défis complexes.

Par ailleurs, la réflexion de Clausewitz découle en grande partie du romantisme allemand, lui-même essentiellement façonné par l'idéalisme. Notoirement difficile à définir, le romantisme se décrit le mieux comme un mouvement intellectuel et esthétique parfois désigné, selon un point de vue peut-être un peu étroit, par le terme « contre-Lumières » et qui atteint son apogée en Europe occidentale entre 1770 et 1840. La pensée romantique rejette la dualité sujet-objet inhérente au modèle cartésien et cherche une synthèse du particulier et du général. Ce dernier point aide à comprendre le point de vue de Clausewitz selon lequel même si la guerre présente

des caractéristiques uniques à chacune des époques, elle demeure néanmoins toujours, fondamentalement, le reflet d'une idée générale ou d'un archétype qu'il énonce dans son ouvrage « La guerre absolue ». Par-dessus tout, le romantisme insiste sur le fait qu'un compte rendu fidèle de la réalité doit faire place à l'inattendu, à la nouveauté, à l'imagination et à l'individualité presque infinie.<sup>22</sup> Clausewitz trouve ce mode de pensée idéal pour sa théorie car il cherche à tenir compte de tous les aspects intangibles de la guerre en plus des aspects scientifiques observables. La vision du monde que propose le romantisme lui permet d'intégrer les désaccords, la chance et l'incertitude dans une théorie inclusive et holistique de la guerre et du conflit.

Aujourd'hui, on pourrait affirmer que le système de Jomini est véritablement newtonien tandis que celui de Clausewitz s'intègre bien au paradigme organique, non mécanique de la biologie moderne. Résolument non positiviste, le paradigme de Clausewitz n'est pas du tout incompatible avec les concepts abstraits de physique et de mathématique, comme la théorie de la relativité d'Einstein, le principe d'incertitude d'Eisenberg, la théorie du chaos et le théorème de Gödel.<sup>23</sup> Pour cette raison, le système de Clausewitz est celui qui représente le mieux le noyau des connaissances théoriques systématiques sous-tendant la profession des armes. Le modèle I/T proposé par Jamous et Peloille contribue aussi positivement à l'éternel débat, en comparant la théorie de Jomini à celle de Clausewitz, quant à savoir si la conduite de la guerre relève de l'art ou de la science. La conduite de la guerre tient des deux parce qu'une théorie de la guerre, avec ses concepts, ses idées et ses techniques connexes, qui soit valable du point de vue épistémologique représente un rapport I/T particulier, dont les composantes peuvent varier quelque peu d'une période de l'histoire à l'autre, tout en conservant un degré élevé d'indétermination. Carl von Clausewitz a parfaitement compris tout cela et, dans son chef-d'œuvre intitulé *De la guerre*, il donne une mise en garde :

Mais là s'arrête l'aide qu'il peut attendre [de la théorie] car elle ne saurait lui fournir des formules pour la solution des problèmes pas plus que lui indiquer la voie étroite et nécessaire qu'il doit suivre. Après lui avoir montré la masse des objets et leurs relations, elle l'abandonne de nouveau à lui-même et, dès qu'il faut agir, le laisse prendre ses déterminations dans la mesure de l'ensemble des moyens dont il dispose et de la puissance morale dont il est doué.<sup>24</sup>

L'abstraction (indétermination) induit un volet normatif dans l'ensemble des connaissances professionnelles et, donc, des questions touchant la valeur ainsi que l'exigence concomitante relative au jugement apparaissent de nouveau. Par conséquent, en plus de s'ancrer, au sens large, dans la science, des professions comme le droit chevauchent la ligne de démarcation entre le scientifique et le normatif d'une manière plus évidente que ne le font d'autres professions. T. C. Halliday soutient que la profession militaire fait partie de ce groupe et qu'elle montre ainsi ce qu'il appelle un fondement syncrétique épistémologique.<sup>25</sup> Ce fondement constitue une synthèse de ce que le philosophe allemand Wilhelm Windelband appelle la connaissance nomologique et idéographique. Le premier terme se rapporte aux concepts généralisants basés sur les lois des sciences naturelles tandis que le second reflète les concepts individualisants des sciences humaines. La connaissance idéographique s'appuie fortement sur un type de compréhension que rend le mieux le terme allemand *Verstehen*, et qui repose autant sur l'empathie que sur la logique inductive et déductive. Un scientifique spécialisé dans les sciences naturelles recherche surtout des explications fondées sur des causes ou des phénomènes réguliers; il ne tente pas de comprendre la signification. Autrement dit, la méthodologie des sciences naturelles ne vise pas à interpréter la signification des objets naturels par rapport à eux-mêmes ou à d'autres objets. Pareille démarche est toutefois inévitable parmi les spécialistes en sciences



sociales. La nature de la synthèse en question entre les sciences et les lettres et sciences humaines, ainsi que la voie méthodologique pour y parvenir, fait l'objet de débats encore de nos jours et des versions modernes de ces débats peuvent être consultés dans l'ouvrage de C.P. Snow, *Two Cultures* (1959), celui de Steven Jay Gould, *The Hedgehog, the Fox and the Magister's Pox* (2003) et, enfin, celui d'E. O. Wilson, *Consilience* (1998). Dans le contexte du présent ouvrage sur l'expertise professionnelle, la maîtrise de l'ensemble des connaissances militaires exige d'associer les meilleures idées de la science, de la technologie, des sciences sociales, des lettres et des sciences humaines à une doctrine pour leur application tactique, opérationnelle et stratégique. Une pareille association est atteinte au sein d'un ensemble de connaissances professionnelles militaires solidement ancrées dans la théorie de la guerre proposée par Carl von Clausewitz.

Le travail théorique de Clausewitz, surtout son ouvrage *De la guerre*, a donc exercé une profonde influence sur l'évolution des volets théoriques et pratiques des guerres et des conflits armés depuis la publication initiale de ce livre en 1831. Bernard Brodie affirme que *De la guerre*, n'est pas simplement le livre le plus important, mais bien le seul ouvrage vraiment achevé traitant de la guerre.<sup>26</sup> Colin S. Gray approuve avec enthousiasme cette opinion, soutenant qu'il n'y a aucune véritable contestation de la valeur de la théorie de Clausewitz sur la guerre et la stratégie.<sup>27</sup> Depuis presque 200 ans, son travail fournit le cadre théorique du développement de la pensée militaire, y compris dans les domaines de la stratégie navale, de l'art opérationnel, de la guerre aérienne, de la guerre révolutionnaire, de la théorie de dissuasion nucléaire et des relations civilo-militaires. Julien Corbett, dans son ouvrage intitulé *Some Principles of Maritime Strategy*, est explicitement pro-Clausewitz, tout comme von Moltke, von Schlichting, Svechin, Tukechevsky, Luttwak et Warden dans leurs contributions à la stratégie et à l'art opérationnel. Lénine et Mao-Tsé-Toung ont

étudié attentivement l'œuvre de Clausewitz et les meilleurs stratèges de l'époque nucléaire, Brodie et Schelling, soulignent abondamment leur dette envers Clausewitz.<sup>28</sup> De même, les théories de Henry Kissinger, de Michael Howard, d'André Beaufre, de Raymond Aron et de Colin Gray s'inspirent largement de l'œuvre de Clausewitz.<sup>29</sup>

La théorie de Clausewitz commence par cette célèbre affirmation, soit que « la guerre n'est pas seulement un acte politique, mais un véritable instrument politique, une poursuite des relations politiques, une réalisation de celles-ci par d'autres moyens. »<sup>30</sup> Clausewitz poursuit en affirmant ce qui suit :

« Ainsi soumise comme un véritable caméléon aux influences des objets extérieurs, la guerre ne se borne cependant pas uniquement à changer de nature dans chaque cas particulier, mais, par les tendances qui lui sont propres et les phénomènes qu'elle produit, elle en arrive en outre à former une trinité surprenante. Instinct naturel aveugle, si l'on ne considère que la violence originelle de son élément et les sentiments de haine et d'hostilité qui l'animent, le jeu des probabilités et du hasard en fait une libre activité de l'âme, et la politique, en la dirigeant, la transforme en instrument qu'elle se subordonne, et par là en un acte de raison. »<sup>31</sup>

Clausewitz assimile la qualité de la violence primordiale aux gens, à la société ou au pays; la chance est le territoire dans lequel l'armée opère (de nos jours, il faut parler des forces armées) et, enfin, l'élément de rationalité ou de raison relève de la politique et, donc, du gouvernement. Les relations entre ces trois éléments sont variables et la théorie de Clausewitz tente de conserver un équilibre entre eux, un peu comme un objet suspendu entre trois aimants. Clausewitz écrit à l'aube de l'époque au cours de laquelle la

technologie a eu un effet très marqué sur la guerre; par conséquent, il ne consacre que peu de temps à étudier cet impact. Un impact, faut-il le préciser, qui facilite l'apparition de médias omniprésents et de tout ce que cela suppose pour la conduite des opérations. Cet échec à refléter adéquatement l'impact de la technologie sera plus tard compensé par des praticiens et des théoriciens comme Moltke, le Français Colin, Trevor Dupuy, Martin van Creveld et bien d'autres.<sup>32</sup>

Évidemment, la guerre se déroule dans un contexte historique, géopolitique et social donné. Pour Clausewitz, il s'agit d'un système international composé d'États-nations et considéré par d'importants contemporains de Clausewitz en Prusse - Georg Hegel, Leopold von Ranke et Willhelm von Humboldt, par exemple, comme étant l'étape finale de l'évolution historique de l'Homme. Pour ces premiers modernistes et ces pionniers de l'historicisme, l'État représente le summum du développement éthico-politique de l'humanité.<sup>33</sup> Dans son ouvrage intitulé Philosophie du droit, publié en 1821, l'ami et mentor philosophique de Clausewitz, Georg Hegel, souligne le caractère central de l'État et soutient que la guerre est l'inévitable conséquence des relations entre États. Il ne s'agit évidemment pas d'une guerre perpétuelle et Hegel précise que les hommes d'État doivent toujours tenir compte de la paix qui suit ces conflits. Clausewitz adhère à la lettre aux opinions de Hegel sur le système international et il en vient à la conclusion que la guerre doit être menée avec la raison et, donc, être conduite en gardant la paix à l'esprit. La politique est l'instrument qui doit permettre de contrôler la tendance de la guerre à augmenter en intensité et à atteindre une violence extrême. La genèse de la théorie internationale la plus influente du 20e siècle, le réalisme, se trouve dans ces énoncés.<sup>34</sup>

Les mouvements ultérieurs, comme les néoréalistes, les néofonctionnels, les critiques et les constructivistes, abordent différemment les caractéristiques du système international, et les composantes de la trinité de Clausewitz, mais aucun ne met en doute de façon convaincante cette théorie qui demeure toujours une description et une explication de premier ordre de la véritable nature de la guerre.<sup>35</sup> Le concept intellectuel résultant, modifié par rapport à l'original pour refléter l'impact de la technologie, apparaît à la figure VI.

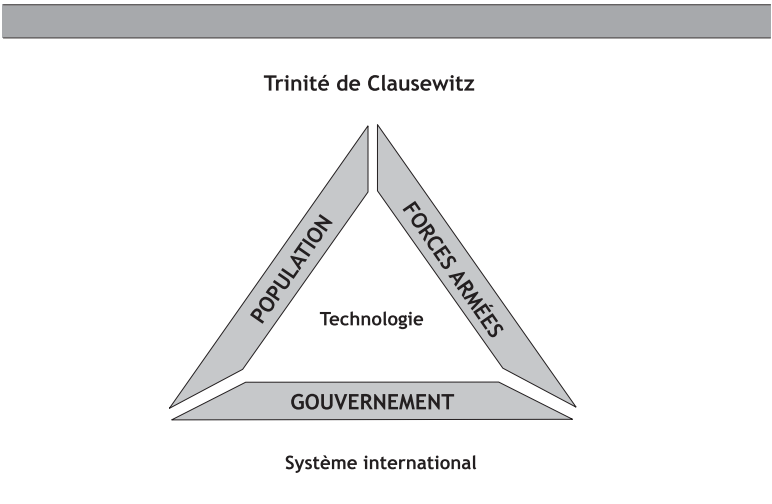


FIGURE VI

*De la guerre* présente ensuite un modèle plus détaillé du conflit international qui englobe la politique, la stratégie, l'art opérationnel et la tactique. Ces éléments sont imbriqués les uns dans les autres, à commencer par la politique. Chaque concept découle du concept connexe « supérieur » et l'impact de chacun se répercute dans le paradigme, comme le montre la figure VII.

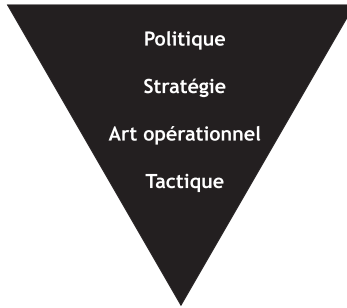


FIGURE VII

Ainsi, la politique en question détermine la nature de la stratégie adoptée et, de plus, elle influe plus ou moins sur les activités, et ce jusqu'au niveau tactique. Point tout aussi important : les événements se déroulant aux paliers inférieurs de la structure ont un impact sur les paliers supérieurs et il arrive même que des activités tactiques influent sur la stratégie et la politique. La relation entre ces concepts imbriqués peut être décrite en termes de relations civilo-militaires à l'interface entre la politique et la stratégie et en termes de commandement, de contrôle et de leadership, sur le plan hiérarchique, pour l'ensemble du paradigme.

En fait, la structure du conflit décrit ici se perçoit davantage comme un système général selon les grandes lignes décrites par le biologiste Ludwig von Bertalanffy dans son ouvrage intitulé *General Systems Theory*. Bertalanffy définit un système comme un complexe d'éléments interdépendants et il compare les systèmes ouverts, avec échange de matière et d'information avec leur environnement, aux systèmes fermés, considérés comme étant isolés de leur environnement. Les deux caractéristiques de la théorie générale des systèmes qui en font un cadre utile pour la compréhension et l'analyse sont la nature synergique des systèmes et leur principe

d'organisation. Dans le cas du premier type de système, Bertalanffy explique l'expression « le tout est supérieur à la somme des parties » simplement en affirmant que les caractéristiques constitutives ne peuvent être uniquement déduites des caractéristiques des éléments isolés. Les caractéristiques de l'ensemble du complexe, comparées à celles de ses éléments, apparaissent comme nouvelles ou émergentes. Dans le contexte du système général ouvert des guerres et des conflits, la tactique ne peut donc être considérée indépendamment de l'ensemble du complexe, pas plus d'ailleurs que ne le peuvent l'art opérationnel ou la stratégie. Ces éléments interagissent constamment et les résultats de cette synergie sont toujours en émergence. De manière significative, même s'il ne s'inspire pas explicitement de Bertalanffy, le théoricien militaire Michael Handel appuie sa conception d'un système général des guerres et des conflits dans son ouvrage consacré à un modèle complexe et non hiérarchique d'interactions entre la stratégie, les opérations et la tactique.<sup>36</sup> La brillante analyse de la stratégie moderne, œuvre de Colin Gray, appuie aussi implicitement une relation de type « système » entre ces éléments de la guerre et du conflit armé.

En ce qui concerne le principe d'organisation d'un système, Bertalanffy fait valoir la prédominance absolue du but du système et il fait une analogie avec le cerveau, en soutenant que l'affirmation initiale du but par le cerveau du système, ou l'instance dirigeante, prédétermine le tout. La définition du but est la force cognitive qui génère le système et qui détermine l'orientation et le caractère de ses actions. Pour faire passer le système d'un état de communauté abstraite et cognitive à un état de mouvement vers un progrès positif, le seul moyen est de traduire le but global en objectifs et en missions concrets assignés aux composantes individuelles du système.<sup>37</sup> Dans le cas du système général des guerres et des conflits, le principe d'organisation, le « cerveau » du système, est la politique. Clausewitz est très clair à ce propos quand il mentionne :

« la guerre a sa propre grammaire, mais pas sa propre logique ». <sup>38</sup> Toutefois, le système ne permet d'obtenir de bons résultats que si les missions, les objectifs et les tâches sont clairement assignés à tous les éléments interactifs - stratégiques, opérationnels et tactiques.

Le système de Clausewitz comporte deux choix politiques fondamentaux concernant la guerre : guerre illimitée et guerre limitée. Chacun de ces objectifs politiques donne lieu à deux stratégies éminemment différentes : la stratégie d'annihilation et la stratégie bipolaire. Subséquemment, l'historien militaire allemand Hans Delbruck et le théoricien militaire russe Alexandre Svechin ont étudié en profondeur les implications des deux types de stratégie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. À la fin du 20<sup>e</sup> siècle, l'éminent historien militaire britannique Brian Bond analyse ce modèle et en confirme le bien-fondé de façon convaincante en l'appliquant aux guerres et aux conflits, depuis Napoléon jusqu'à la première guerre du Golfe. Clausewitz ne s'est pas attaqué explicitement à l'art opérationnel, mais il a mis en rapport les concepts prussiens appelés « operation » et « operativ » à la stratégie et à la tactique. Les concepts operation et operativ concernent les préparatifs militaires systématiques et les actions requises pour déplacer et soutenir d'importantes forces en prévision du combat. Ces concepts constituent les débuts embryonnaires de la théorie subordonnée complète de l'art opérationnel qui sera élaborée plus tard, successivement par von Moltke, von Schlichting, Svechin, Tuchachevsky, Simpkin, Luttwak, Holden et Shimon Naveh. La tactique est définie comme étant l'emploi des forces armées au combat. Il s'agit d'un combat en rangs serrés au cours duquel l'ennemi est complètement annihilé. Les grandes lignes de l'ensemble du système sont présentées à la figure VIII.

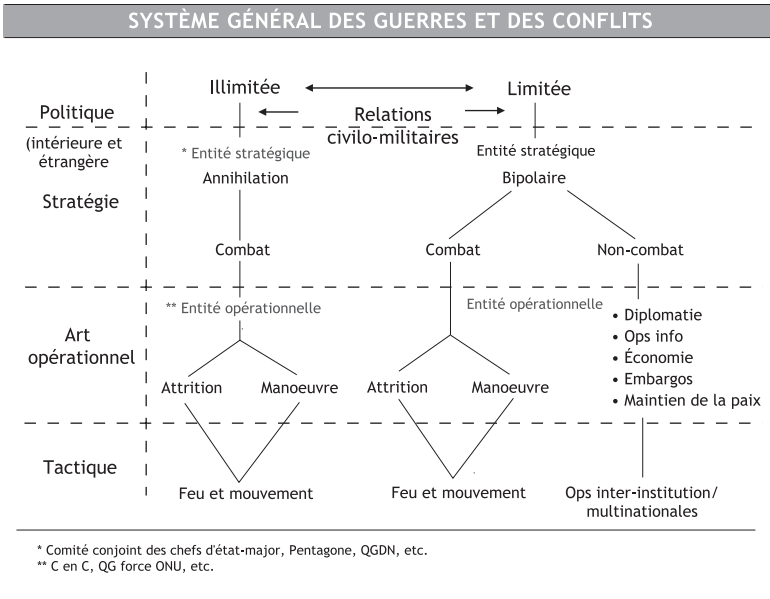


FIGURE VIII

La théorie militaire intégrée à ce paradigme a des liens avec l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie et la psychologie ainsi qu'avec d'autres disciplines des sciences sociales. La théorie militaire se trouve également aux frontières des sciences naturelles. L'idéologie professionnelle liée à la profession des armes, toutefois, insiste sur le fait que les connaissances découlant de ces domaines disparates sont intégrés au noyau d'expertise organisé et mises en pratique selon la théorie générale des guerres et des conflits présentée à la figure VIII. Il s'agit du cadre défini pour l'ensemble des connaissances théoriques discrétionnaires et systématiques sous-tendant la profession des armes.

La théorie des guerres et des conflits au centre de la profession des armes accorde à la politique une incontestable primauté, selon Clausewitz :



Pour que toute action de la politique dût absolument cesser dès le début des opérations militaires, il faudrait que les guerres fussent l'expression d'un principe d'hostilité excessif et que la lutte y devînt une question de vie ou de mort. Dans la réalité cependant, et nous l'avons déjà fait voir précédemment, les guerres ne sont que des manifestations de la politique elle-même, et, par suite, ce serait faire un contresens que d'y subordonner le point de vue politique au point de vue militaire. Dans le fait, la politique est l'intelligence qui engendre la guerre, et celle-ci n'est qu'un instrument dans ses mains. Il ne reste donc plus qu'à subordonner le point de vue militaire au point de vue politique.<sup>40</sup>

Ce point est si important qu'il entraîne une seconde référence au point de vue de Clausewitz : « Les principaux axes le long desquels progressent les événements militaires, et qui les restreignent », affirme-t-il, « sont des axes politiques qui perdurent au-delà de la guerre pendant la paix subséquente. »<sup>41</sup> Par conséquent, d'après le paradigme illustré à la figure VIII, la politique fournit la « logique » du conflit tandis que sa « grammaire » s'exprime par la stratégie, l'art opérationnel et la tactique.

Clausewitz lie la politique à la stratégie en définissant cette dernière comme le recours à des engagements pour atteindre l'objectif politique de la guerre. Dans son ouvrage intitulé *Modern Strategy*, Colin Gray nous incite à donner au mot « engagement » un sens aussi large que possible afin d'inclure les campagnes, les opérations d'envergure et les batailles tactiques qui le composent. Dans cette optique, le responsable des politiques fait la guerre tandis que les commandants mènent les campagnes ou livrent bataille; entre ces domaines, mais tirant des éléments de chacun d'eux, se trouve le domaine de la stratégie. La stratégie est le ciment qui doit permettre de lier la puissance militaire à tous les types d'objectifs

politiques.<sup>42</sup> Gray donne sa propre définition de la stratégie et indique qu'il s'agit « d'employer la force ou de menacer de le faire à des fins politiques. »<sup>43</sup> Pour les besoins de l'analyse, cette distinction entre la politique et la stratégie est importante, voire indispensable, s'il faut bien comprendre en quoi ces notions diffèrent. Cependant, l'interface entre la politique et la stratégie est complexe et elle inclut d'autres concepts, comme la « stratégie totale » et la « stratégie de sécurité nationale » pour lesquelles les considérations militaires se fondent sur d'autres sources de puissance nationale, dont la puissance économique, la population et la bonne gouvernance. Les responsables des politiques et les stratèges font donc preuve de sagesse en tenant compte de la mise en garde de Henry Kissinger selon laquelle « une séparation complète de la stratégie militaire et de la politique aux plus hauts niveaux ne peut se faire qu'au détriment des deux. La puissance militaire est alors assimilée à l'exercice du pouvoir le plus absolu et cette séparation induit la diplomatie à trop finasser. Comme les problèmes les plus délicats de politique nationale se situent dans des domaines où se chevauchent les facteurs politiques, économiques, psychologiques et militaires, il faut oublier le rêve voulant qu'il existe des conseils « purement » militaires. »<sup>44</sup>

Gray poursuit en soutenant qu'il y a une unité essentielle à toute expérience stratégique dans toutes les périodes de l'Histoire, parce que rien qui ne soit crucial pour la nature et la fonction de la guerre et de la stratégie ne change. Dans le paradigme de Clausewitz, cette « unité essentielle » s'exprime comme le choix entre les possibilités durables de deux types de stratégie, décidé par l'objectif politique – motif initial de la guerre – et qui détermine à la fois les objectifs militaires à atteindre et l'ampleur des efforts requis pour ce faire. La stratégie d'annihilation ou de renversement est appropriée si l'objectif politique est l'expansion et l'opiniâtreté, et elle exige habituellement la reddition inconditionnelle de l'adversaire une fois ce dernier terrassé. Tous les efforts et toutes les ressources sont

orientés vers cet objectif; les campagnes et les batailles qui ne contribuent pas directement à ce but sont évitées ou résultent d'erreurs de jugement. Ce fut la stratégie associée à l'art napoléonien de la guerre et elle domina la pensée militaire occidentale jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. En terme d'idéologie professionnelle, cette stratégie a permis de comprendre l'utilité de la force militaire comme étant de « livrer et de remporter les guerres pour le pays ». La compétence de la profession des armes se limitait donc légitimement à celle de faire la guerre.

L'arrivée des armes nucléaires sur la scène géopolitique a rendu cette conception de la stratégie extrêmement problématique. Pendant les années 50, le débat entre les partisans d'une riposte massive et les partisans d'une riposte graduée pousse les politiciens et les analystes stratégiques à se tourner vers le concept de stratégie bipolaire. Bernard Brodie, Charles Osgoode, Henry Kissinger et les généraux Gallois en France et Taylor aux États-Unis, entre autres, soutiennent que dans les circonstances actuelles, la guerre doit être limitée, au moins de façon à empêcher une attaque nucléaire et une contre-attaque du même genre. La stratégie d'annihilation n'est pas un moyen « raisonnable » de parvenir à des fins rationnelles et la politique doit donc être conduite selon la théorie de la stratégie bipolaire. Pour cette stratégie, les responsables des politiques, les diplomates et les généraux alternent entre le combat et le « non-combat », à la fois successivement et simultanément. Clausewitz met en contraste cette stratégie avec la stratégie d'annihilation préconisée par Napoléon. Le théoricien militaire russe Alexandre Svechin approuve l'analyse de Clausewitz, dont la conclusion est que pour une stratégie bipolaire, toutes les opérations se caractérisent surtout par des objectifs stratégiques limités; une guerre menée suivant une telle stratégie ne se présente pas comme un assaut décisif, mais plutôt comme un combat pour des positions sur les fronts militaire, politique et économique.<sup>45</sup> Pour la stratégie d'annihilation, bien des campagnes et des batailles

peuvent avoir lieu, mais seul compte la dernière campagne ou la dernière bataille, quand l'ennemi se rend. Pour la stratégie bipolaire, chaque campagne et chaque bataille compte puisqu'il faut que toute opération donne certains résultats tangibles.<sup>46</sup> Chaque gain supplémentaire limite les progrès de l'adversaire ou rapproche le conflit de son but limité initialement défini.

Peu importe l'approche choisie, il s'agit d'une entreprise extrêmement difficile puisque la stratégie sert de pont entre des éléments disparates : la politique et le conflit armé. Après tout, en règle générale, les critères d'efficacité militaire sont habituellement limités, concrets et relativement objectifs; les critères d'efficacité politique tendent à être indéfinis, ambigus et hautement subjectifs. Établir un lien entre les deux ensembles de critères n'est pas une tâche facile. Colin Gray explique le problème, en partie, par la difficulté qu'ont les responsables des politiques et les stratèges à surmonter cette dichotomie :

[traduction] Les politiciens peuvent ne connaître que peu de choses de la guerre ou n'en rien connaître, du moins en ce qui concerne le caractère probable de la guerre moderne, pour savoir quoi exiger de leurs généraux ou à quoi s'attendre de leur part. De la même façon, les soldats de métier peuvent savoir peu de choses, ou choisir de savoir peu de choses, sur le monde de la politique, au point d'être incapables de saisir la vision du monde des politiciens. Aujourd'hui, peu de politiciens comprennent ce que Clausewitz appelait la « grammaire » de la guerre, comment se déroule la guerre ou comment se font les préparatifs de défense. Par ailleurs, peu de généraux sont au fait de ce que Clausewitz appelait la « logique » de la guerre.<sup>47</sup>

Le problème de concilier la politique et la stratégie figure donc parmi les plus difficiles du système général des guerres et des

conflits. Il faut que les politiciens en apprennent bien davantage sur la grammaire de la guerre que ce qui leur paraît superficiellement normal afin de pouvoir réellement collaborer avec leurs stratèges. En outre, les stratèges doivent être en mesure d'adapter leurs activités afin qu'elles reflètent mieux les objectifs politiques. Un excellent exemple de ce dilemme sont les relations entre Bismark et von Moltke pendant la guerre de 1870 entre la France et la Prusse. La politique de Bismark comptait sur une guerre limitée qui se terminerait par une paix négociée avec la France. Von Moltke ne contestait par l'objectif, mais, respectant scrupuleusement l'analyse de la guerre de Clausewitz, il ne pouvait ajuster les moyens militaires en fonction de résultats limités. Il poursuivit une stratégie d'annihilation visant à anéantir la France, puis il remit toute la question entre les mains de Bismark. Conduire la guerre de cette façon n'était pas en accord avec la politique véritable qui avait toujours favorisé une stratégie bipolaire. En fin de compte, Bismark l'emporta, mais malheureusement, la stratégie d'annihilation ne perdit pas sa position prédominante au sein de la théorie militaire allemande subséquente. À vrai dire, le mythe de la supériorité stratégique allemande s'est exagérément enflé à la suite de la propagation d'un récit historiquement inexact.

La guerre en Iraq est un autre cas moderne permettant d'étudier ce dilemme. La première campagne, en 1990-1991, a été menée en respectant scrupuleusement une stratégie bipolaire visant un but limité, soit la libération du Koweït et l'endiguement de Saddam Hussein et de son gouvernement baathiste.<sup>48</sup> L'équilibre entre la fin et les moyens, y compris les plans pour appeler ultérieurement au « non-combat », a permis d'obtenir un soutien international massif en vue d'une action décisive. Au niveau opérationnel, l'action militaire faisant appel à des centaines de milliers de soldats, a été l'instrument parfait pour atteindre par la manœuvre les objectifs bipolaires. Après plus de dix ans d'actions, tant sur le plan du combat que sur celui du non-combat au sein de la stratégie

bipolaire, et dans un environnement empoisonné par les événements du 11 septembre 2001, soit l'attaque terroriste contre les tours jumelles du World Trade Center à New York, la campagne visant à renverser Saddam Hussein est lancée. Les responsables des politiques n'ont pu parvenir à énoncer un objectif à long terme clair qui incluait essentiellement l'élimination chirurgicale du régime baathiste tout en permettant au peuple irakien de mettre rapidement en place un gouvernement viable. Autrement dit, ils n'ont pu formuler une politique établissant un contexte non équivoque pour l'exécution d'une stratégie bipolaire. Les politiciens n'ont pas la volonté nécessaire ni la connaissance de la « grammaire » de la guerre pour influencer efficacement sur la stratégie globale adoptée. Les hauts dirigeants militaires ont recouru par défaut à une stratégie d'annihilation qui, de façon surprenante, a permis de vaincre rapidement les forces armées irakiennes, de sorte que le commandant opérationnel a pu demander que l'on annonce « la fin des opérations de combat de grande envergure ». Michael O'Hanlon de la Brookings Institution blâme à la fois les politiciens, surtout Dick Cheney et Paul Wolfowitz, pour avoir confondu des occasions au niveau opérationnel avec une stratégie valable, et les officiers, sauf le Général Shinseki, pour n'avoir pas engagé pleinement le dialogue politico-stratégique qui a façonné l'ensemble de l'entreprise.<sup>49</sup>

Des accusations voulant que le gouvernement des États-Unis ait gagné la guerre mais perdu la paix ont masqué la réalité, à savoir qu'une stratégie visant à détruire l'infrastructure militaire irakienne ne peut remplacer une stratégie bipolaire comportant des éléments stratégiques propres aux deux « pôles » (combat et non-combat), incluant un soutien politique international plus puissant et l'engagement de forces militaires à long terme pour mener des opérations de stabilisation avec plan intégré d'emploi de ces forces.

Outre la difficulté de concilier les fins politiques et les moyens militaires, la stratégie pose aussi certains problèmes parce qu'elle englobe bien des volets étendus, profonds et interreliés. Cela amplifie le problème de la concrétisation d'une bonne stratégie, même si celle-ci est bien alignée sur la politique. Selon Clausewitz, le contexte stratégique qui influe sur le recours aux engagements peut être scindé en divers types : moral, physique, mathématique, géographique et statistique.<sup>50</sup> Michael Howard propose une vision moderne de cette typologie en présentant la stratégie sous quatre grandes dimensions : sociale, logistique, opérationnelle et technologique.<sup>51</sup> Colin Gray analyse dix-sept dimensions regroupées en trois catégories : gens et politique (gens, société, culture, politique, éthique); préparatifs de guerre (économie et logistique, organisation, administration militaire, information et renseignement, théorie et doctrine stratégique, technologie) et guerre proprement dite (opérations militaires, commandement, géographie, friction, adversaire, temps).<sup>52</sup>

Peu importe le nombre de catégories ou de dimensions employées pour englober la stratégie, elles ne peuvent être considérées d'un point de vue linéaire ni être interprétées sous l'optique de Jomini. La stratégie est interactive à tous les niveaux et sous tous ses aspects et il est facile d'imaginer à quel point les différentes combinaisons et permutations des catégories indiquées précédemment peuvent compliquer les choses. Clausewitz a bien compris cela et sa théorie infirme la caractérisation de la tactique d'Antoine Jomini qui soutient qu'il s'agit d'un chaos à peine contrôlé alors que la stratégie est le domaine qui donne naissance aux principes et aux lois presque scientifiques, qui sont développés et employés comme des balises sûres à l'intention des commandants militaires. Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, cela signifie que le livre de Jomini intitulé *Précis de l'art de la guerre*, très répandu dans la plupart des armées occidentales (ainsi qu'aux États-Unis), est considéré comme un ouvrage dominant sur les fonctions des généraux. Son traitement

superficiel de la relation entre la politique et la stratégie séduit les politiciens comme les généraux et les incite à croire que ces deux sphères peuvent être proprement et légitimement isolées l'une de l'autre. Pour ceux qui ne sont pas enclins à réfléchir profondément, cet ouvrage conserve son pernicieux attrait.

Clausewitz, par ailleurs, soutient que seul le niveau tactique peut être structuré en fonction de certaines règles et de certaines techniques mécaniques, tandis que le niveau stratégique, le domaine de l'incertitude et de l'ambiguïté exige du jugement, de la souplesse intellectuelle et un bon raisonnement pour traiter des événements et des problèmes épineux et même contradictoires. Svechin, dont le travail est consciemment destiné à contrer l'influence d'Antoine Jomini et de ses disciples russes, les Généraux Leer et Dragomirov, montre à de nombreuses reprises, à la façon de Clausewitz, « qu'il ne fait aucun doute que la pratique de la stratégie ne relève pas exclusivement de la science, mais qu'elle tient aussi de l'art. »<sup>53</sup>

La véritable nature de la stratégie est sans doute le mieux définie par un stratège français, le Général André Beaufre qui la décrit comme « l'art de la dialectique de la force, ou plus précisément l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit. »<sup>54</sup> Edward Luttwak s'étend sur la nature dialectique de la stratégie en soutenant que cet aspect la rend essentiellement paradoxale, par exemple quand une stratégie offensive atteint son point culminant et devient défensive. Comme Luttwak l'affirme de façon persuasive, le problème de la stratégie est que chaque plan adroit doit être couronné de succès, non pas face à une nature aveugle, mais bien face à un adversaire avec lequel se déroule en permanence un dialogue tactique, opérationnel, stratégique et politico-moral.<sup>55</sup> Toutes ces observations mettent en évidence la nature discrétionnaire et spécialisée des connaissances stratégiques.



Le concept d'art opérationnel fait partie intégrante de la stratégie. Si la stratégie est le pont qui relie la politique à la puissance militaire, l'art opérationnel est le lien entre la stratégie et la tactique. La politique façonne toutes les dimensions de la stratégie; la stratégie établit les paramètres de l'art opérationnel et l'art opérationnel façonne la tactique sur le théâtre d'opérations. Il s'agit du domaine des campagnes, de l'offensive et de la défensive, des centres de gravité, des points culminants et du mouvement à grande échelle. L'art opérationnel moderne découle de facteurs politiques, militaires et technologiques remontant à l'époque de la Révolution française. La conscription place à cette époque le début de l'histoire militaire avec appel aux masses tandis que la jonction entre les progrès techniques et les concepts napoléoniens de la tactique et de la grande tactique, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, modifie de façon irrévocable la nature du champ de bataille. Au cours du siècle suivant, les aspects théorique et pratique des opérations s'adaptent à la fois aux changements stratégiques et aux progrès en matière de tactique. Le tout est devenu une entreprise interarmées, c'est-à-dire mettant en cause au moins deux des Armées traditionnelles que sont la Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne. Diverses ressources, militaires et non militaires, à la disposition du stratège dans le contexte d'une stratégie bipolaire, par exemple, sont échelonnées et coordonnées dans ce domaine. Selon Svechin, l'art opérationnel est l'ensemble des manœuvres et des batailles se déroulant sur une partie donnée d'un théâtre d'opérations et orientées vers un but commun qualifié de final pour la période en question de la campagne.<sup>56</sup> Sur un théâtre d'opérations moderne, ces « manœuvres » doivent s'entendre de l'ensemble des activités associées aux objectifs politiques et stratégiques fixés, y compris les objectifs diplomatiques, économiques, humanitaires et socioculturels.

L'art opérationnel n'est clairement pas le fruit de la théorie militaire anglo-américaine. En fait, Edward Luttwak souligne bien « qu'une

particularité de la terminologie militaire de langue anglaise est qu'il n'existe pas de mot pour décrire ce qui existe entre la tactique et la stratégie, le niveau moyen de pensée et d'action où les méthodes génériques s'affrontent et où les batailles se déroulent dans leur totalité. »<sup>57</sup> Comme composante du bloc croissant de connaissances strictement militaires, l'art opérationnel apparaît comme le produit de la réflexion et de l'expérience de théoriciens et de praticiens prussiens, puis russes, du milieu à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il est repris comme thème en France après les guerres d'unification de l'Allemagne (1864 – 1870) et en Russie dans le contexte d'une critique générale de la théorie militaire russe découlant du médiocre rendement des troupes russes pendant la guerre de 1878 entre la Russie et la Turquie et pendant la guerre russo-japonaise de 1905.<sup>58</sup> Des décennies de recherches militaires et d'application ont culminé par l'affrontement de ces trois « systèmes » d'art opérationnel, ceux des Français, des Allemands et des Russes, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Pendant cette période, la pensée militaire anglo-américaine se concentre peu sur cette dimension de la théorie de la guerre. Une explication détaillée du pourquoi de cette situation exigerait à elle seule tout un ouvrage. Essentiellement, toutefois, l'orientation maritime de la Grande-Bretagne et l'histoire de son corps expéditionnaire terrestre, l'isolationnisme des États-Unis, leur entrée tardive en guerre en Europe et, surtout, la confiance des Américains envers leur puissance industrielle, ont fait en sorte que ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que cet aspect de la théorie de la guerre se vit accorder toute l'attention voulue. Il est certain, comme le démontre Edward Luttwak dans son article fondamental sur l'art opérationnel, « qu'il y a eu des exemples isolés de « généralat » au niveau opérationnel, mais ces exemples, et tout ce qu'ils signifient, ne se sont jamais imposés dans la tradition guerrière anglo-américaine. Au lieu de cela, ces approches opérationnelles demeurèrent des secrets professionnels et des

qualités propres à des soldats comme Douglas MacArthur, Patton et le général britannique O'Connor. »<sup>59</sup> L'influent article de Luttwak, paru en 1981, donne lieu à une intense période de reformulation de la pensée politique et militaire américaine à propos de la stratégie et de « l'intégration » de l'art opérationnel au point de vue américain sur la guerre et la stratégie, largement en réaction aux échecs apparents au Vietnam et à la nécessité de se recentrer sur le théâtre européen, lieu d'une possible confrontation avec l'Union soviétique. Vers 1986, toutefois, le niveau opérationnel de la guerre est solidement intégré à la doctrine militaire américaine. Le R.-U. n'est pas loin derrière et la doctrine britannique reflète totalement ce concept théorique au début des années 90.

L'art opérationnel est certainement le lien entre la stratégie et la tactique, mais il ne s'agit pas simplement de la somme des éléments tactiques. Il est qualitativement différent de chacun des éléments et il transcende la technologie qui y contribue. Le théoricien militaire israélien Simon Naveh saisit à la fois la complexité de l'art opérationnel et sa puissance théorique quand il souligne que même si les missions tactiques doivent correspondre au but général fixé au niveau stratégique, les résultats tactiques ne sont définis par la stratégie que d'une manière intangible. Par ailleurs, la tactique est le domaine du concret, du rendement mécanique. La tactique, totalement axée sur le volet mécanique de la guerre, n'a aucun des outils cognitifs requis pour fusionner les nombreux engagements et les orienter vers l'atteinte des buts stratégiques. Réciproquement, la stratégie, portant principalement sur les définitions abstraites des buts et des politiques, ne peut traduire ses intentions en termes mécaniques. Dans une pareille situation, l'importance du niveau opérationnel devient claire. Comme l'explique Naveh, ce n'est qu'à ce niveau « que les extrêmes abstraits et mécaniques peuvent être fusionnés en une formule fonctionnelle par le maintien de la tension cognitive. »<sup>60</sup> Le commandant opérationnel doit donc parfaitement connaître le plan stratégique. En fait, s'il doit faire un

choix entre deux options opérationnelles (ou plus), le commandant ne peut justifier une méthode opérationnelle en particulier s'il s'en tient strictement à l'art opérationnel. Il doit élever sa pensée au niveau stratégique. En outre, la tendance à trop s'en remettre à l'excellence tactique en l'absence d'une bonne connaissance opérationnelle peut se révéler être une combinaison destructrice. Il est permis de penser que ces deux erreurs ont été commises pendant la guerre du Vietnam.

Au cœur de l'art opérationnel se trouve le concept de manœuvre opérationnelle, qui comprend sa propre appréciation du temps, de l'espace et du terrain, tout en atteignant l'objectif stratégique par la préparation de l'espace de combat en vue de garantir le succès tactique. Les grandes lignes de la manœuvre opérationnelle émergent clairement vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle de la conviction croissante que la stratégie d'annihilation ne peut plus être menée en fonction d'une seule bataille décisive.<sup>61</sup> La capacité et la volonté de l'État-nation de consacrer toutes ses ressources à la guerre avec, en corollaire, l'augmentation de la taille des armées (qui seraient toujours renforcées) et l'accroissement dramatique de la létalité au niveau tactique, due aux progrès techniques, exigent de trouver une autre voie. Naveh insiste sur le fait que « la transformation de l'idée de détruire l'adversaire au cours d'une seule bataille en une idée axée sur la neutralisation de la capacité du système adverse à atteindre ses objectifs fournit aux tenants de l'art opérationnel un cadre abstrait, mais logique, pour l'élaboration du concept de manœuvre opérationnelle ».<sup>62</sup>

Richard Simpkin montre que cette « idée » se traduit par un plan cohérent de campagnes successives et/ou simultanées comportant des opérations et des batailles d'envergure distinctes, avec pauses appropriées entre les opérations.<sup>63</sup> La manœuvre opérationnelle proprement dite diffère, qualitativement, de la manœuvre au niveau tactique. Dans ce dernier cas, la manœuvre se compose de feu et de

mouvement, à savoir le mouvement de plates-formes d'armes distinctes vers des positions d'où elles peuvent faire feu efficacement. La destruction physique est le but immédiat. Toutefois, la manœuvre opérationnelle est fonction de la masse et de la mobilité. Les commandants opérationnels massent des forces et s'assurent d'une mobilité supérieure à celle de l'adversaire par la déception, par des actions pour fixer l'ennemi et, surtout, par la supériorité technologique. Plus grand est l'écart entre la mobilité opérationnelle des opposants, plus la force requise pour fixer l'ennemi est faible. La puissance de feu peut aussi servir à fixer l'ennemi. La combinaison optimale de masse et de mobilité permet une manœuvre opérationnelle supérieure, donc une plus grande efficacité. Ainsi, vers 1980, la doctrine soviétique met sur un même pied une brigade aéromobile et une division mécanisée, sur le plan opérationnel, en raison de la mobilité des hélicoptères. La tactique est incrustée dans le concept opérationnel. Dans le cas de la force de fixation, elle est la « colle » qui retient la force d'opposition. Dans le cas de la force de manœuvre opérationnelle, la tactique est à la base de la destruction physique nécessaire à la victoire. Cette relation est illustrée à la figure IX.

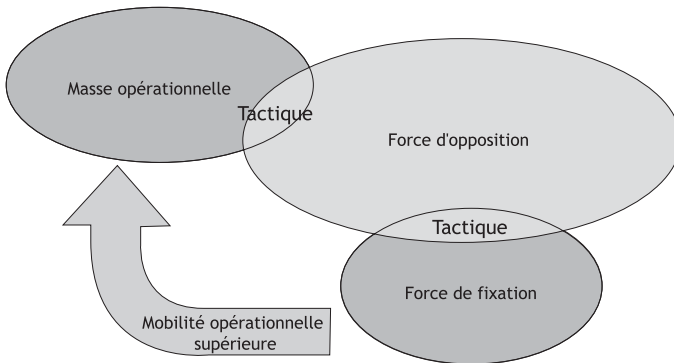


FIGURE IX

Simpkin et Luttwak montrent que la différence entre la « guerre d'usure » et ce que Luttwak appelle la « guerre de manœuvre » s'observe au niveau opérationnel et qu'elle est déterminée par la relation entre la masse et la mobilité. Une masse élevée et une mobilité relativement faible entraînent un combat d'usure au niveau opérationnel. Cela explique la situation sur le front occidental lors de la Première Guerre mondiale, après la bataille de la Marne. Une mobilité relativement élevée par rapport à la masse entraîne une guerre de manœuvre, situation des forces alliées après le débarquement en Normandie et des Soviétiques après la percée à Stalingrad en 1943. Les forces coalisées des deux campagnes de la guerre du Golfe, en 1991 et en 2003, ont atteint des niveaux très élevés de manœuvre opérationnelle. Comparant l'art opérationnel pratiqué par les Allemands, les Russes et les Américains depuis 1939, Simon Naveh affirme que dans le cas des Allemands, les prouesses tactiques ne peuvent compenser le fait « qu'en dernière analyse, la mobilité opérationnelle affichée par la Wehrmacht égale à peine celle de la Grande Armée de Napoléon en 1812 ». Il est d'accord avec Simpkin, dont l'argument sur ce point diffère légèrement, c'est-à-dire que les Allemands ne sont jamais parvenu à résoudre de façon satisfaisante le problème de la masse et de la mobilité, ayant toujours sous-estimé la masse nécessaire.<sup>64</sup> La doctrine soviétique, surtout en ce qui a trait à l'effet perturbateur des opérations en profondeur, est bien plus efficace. En ce qui concerne les Américains, Naveh affirme que la synchronisation et la simultanéité sont des concepts du niveau opérationnel qui confèrent à la doctrine américaine une supériorité sans précédent.

Dans son compte rendu de la seconde grande campagne de la guerre du Golfe (1990 – en cours), le Général Tommy Franks décrit comment la 1<sup>re</sup> Marine Expeditionary Force a mené au nord, vers Bagdad, une action à grande mobilité alors que six divisions irakiennes, disposées en échelon au nord de Bassorah, étaient immobilisées par des éléments d'une équipe de combat régimen-

taire de Marines contrôlant des « tirs opérationnels » massifs de l'aviation et de la marine.<sup>65</sup> Comme le montre la figure VIII, la manœuvre opérationnelle est un concept qui peut s'appliquer à la stratégie d'annihilation ainsi qu'au plan « combat » de la stratégie bipolaire, ce qu'a bien illustré la guerre du Golfe, en 1991 et en 2003. De plus, élément de première importance, les concepts de masse et de mobilité doivent être mis en pratique, selon un sens quelque peu différent, quand le commandant opérationnel opte pour le plan « non-combat », qu'il élabore et applique des plans de campagne qui doivent intégrer, coordonner et échelonner des moyens militaires et non militaires en vue d'atteindre les objectifs stratégiques qui lui ont été assignés.

Même si les paramètres et les modalités du combat naval et du combat aérien diffèrent, les concepts de base de la manœuvre opérationnelle sont similaires à ceux des opérations terrestres. La théorie d'Alfred Mahan consistant à concentrer la puissance navale contre le point décisif, bien que clairement associée à Jomini, est fondée sur l'exécution de ce genre de manœuvre opérationnelle. La maîtrise de l'espace maritime reste dépendante de la manœuvre opérationnelle maritime. De la même façon, la capacité de concentrer la puissance aérienne et de la déplacer rapidement (mobilité), non pas avion par avion, mais sous la forme d'un « bloc aérien » constitue le fondement du plan de l'OTAN pour détruire les forces soviétiques de deuxième échelon sur le front central. John Warden, dans son ouvrage intitulé *The Air Campaign*, explique en détail les concepts de l'art opérationnel et de la manœuvre opérationnelle dans le contexte aérospatial post guerre froide. Au 21<sup>e</sup> siècle, le fait de débattre des relations particulières entre les forces navales, terrestres et aériennes et l'art opérationnel relève de l'anachronisme, voire de la pédanterie. Ces forces, non encore interchangeables, font néanmoins toutes partie d'une même idée opérationnelle qui organise les forces tactiques et permet d'atteindre des objectifs stratégiques.

La tactique est la dernière composante principale du système général des guerres et des conflits. La tactique est évidemment importante parce qu'elle seule assure le succès dans le contexte défini par la stratégie et l'art opérationnel. Selon Colin Gray, « toute activité militaire est intrinsèquement tactique, organisée par l'art opérationnel, mais ses conséquences relèvent du domaine de la stratégie. » Les facteurs comme la peur, le danger, la fatigue et l'épuisement physique et mental sont uniques au domaine tactique ou leurs effets y sont largement accrus. La manœuvre tactique, tel que susmentionné, est fonction du feu et du mouvement et elle est fortement influencée par la technologie. En fait, l'impact de la technologie s'est fait sentir autant, sinon davantage, sur la tactique que sur la stratégie et l'art opérationnel. Ce point est parfaitement mis en évidence par le Général Franks quand il affirme qu'un sergent à bord d'un véhicule de combat Bradley en 2003 dispose de plus de puissance de feu qu'un bataillon blindé pendant l'opération Tempête du désert en 1991.

Pour bien comprendre le niveau tactique, il est crucial de savoir qu'il est toujours façonné par la stratégie et l'art opérationnel. En 1973, pendant la guerre du Yom Kippour, par exemple, la tactique égyptienne dans le Sinaï était fondée sur une stratégie préventive de fixation et sur le plan opérationnel connexe. Comme second exemple, la stratégie nucléaire américaine des années 50 s'est traduite par un concept opérationnel qui réorganisait tactiquement la US Army en divisions pentagonales et qui s'achevait par une brigade canadienne équipée d'armes nucléaires tactiques. Au cours des années 80, dans le cadre d'une discussion avec l'auteur, un des premiers analystes militaires soviétiques à écrire en Occident, Christopher Donnelly, réfléchissant à la relation entre la tactique et l'art opérationnel en particulier, affirma avec force que dans la doctrine soviétique, « pour qu'une machine fonctionne correctement, un rouage doit demeurer un rouage. » La machine en question est la théorie soviétique sur l'art opérationnel tandis que



le rouage représente par les formations tactiques soviétiques aux niveaux du bataillon et de la division.<sup>66</sup> Cette interaction entre la stratégie, les opérations et la tactique est importante pour l'avenir de la profession militaire au Canada parce que les FC ne peuvent plus accepter de n'être qu'un « rouage » du concept stratégique/opérationnel d'un tiers, qu'il s'agisse des États-Unis, de l'ONU, etc. Le système général des guerres et des conflits qui module l'interaction entre les domaines stratégique, opérationnel et tactique doit voir l'apparition de concepts et d'autres structures intellectuelles propres au Canada.

Le système général des guerres et des conflits illustré à la figure VIII et décrit précédemment constitue la composante « connaissances » d'une idéologie nourrie par l'éthos militaire, qui est présenté au début de ce chapitre comme un ensemble de valeurs transcendantes inhérentes au concept professionnel. Par conséquent, considérées dans leur totalité, ces valeurs constituent une idéologie professionnelle unique à la profession des armes. Comme pour toutes les professions, cette idéologie contrecarre les revendications de l'idéologie du marché et de l'idéologie bureaucratique. Pour ce faire, elle affirme d'abord un ensemble de normes et de croyances qui sont fondamentalement différentes de celles du consumérisme ou du gestionariat. Deuxièmement, l'expertise professionnelle militaire possède sa propre base ontologique qui la distingue des autres domaines de connaissance et qui exige une organisation et une formation différentes par rapport à ce qui existe sur le marché ou au sein de la bureaucratie. Enfin, ces connaissances systématiques théoriques sont représentées par le système général des guerres et des conflits sur lequel reposent les habiletés et aptitudes particulières et fonctionnelles, depuis les habiletés plus mécanistes du niveau tactique jusqu'aux habiletés plus abstraites, organiques, voire esthétiques, associées à la stratégie. Ce concept est présenté graphiquement à la figure X.

## IDÉOLOGIE PROFESSIONNELLE

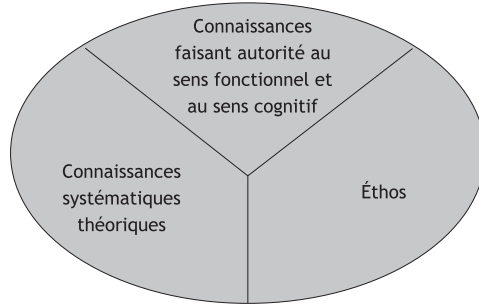


FIGURE X

Chaque élément est présent dans l'idéologie professionnelle militaire du Canada, mais, considérés comme un ensemble synergique, ces éléments ne sont pas assez bien compris par tous les professionnels militaires. Une autre source de complications est que de nombreux politiciens et responsables civils de la sécurité nationale comprennent et évaluent mal ce que tout cela signifie. En conséquence, la nature de l'idéologie professionnelle militaire canadienne et sa bonne mise en pratique ont été menacées presque tout au long de l'histoire du Canada.

## NOTES

- 1 Freidson, *Professionalism*. p. 3.
- 2 Parsons, *Encyclopaedia of the Social Sciences*, p. 545.
- 3 J.Larrain, *The Concept of Ideology*, Athens, GA, University of Georgia Press, 1979, p. 80.
- 4 Daniel Bell, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, PUF, c1979, p. 68-70.
- 5 Larry Johnston, *Ideologies: An Analytical and Contextual Approach*, Peterborough, ON, Broadview Press, 1996, p. 14.
- 6 Philip Bobbitt, *The Shield of Achilles: War, Peace and the Course of History*, NY, Alfred Knopf, 2002, p. 571-609. Haydon White fait aussi appel au concept d'idéologie dans son analyse de l'historiographie du 19<sup>e</sup> siècle. Il soutient que l'histoire a toujours été écrite conformément à l'une des quatre idéologies : anarchie, conservatisme, radicalisme ou libéralisme. Consulter son ouvrage *Metahistory: the Imagination in Nineteenth Century Europe*, Baltimore, MD, John Hopkins University Press, 1973.

- 7 Freidson, *Professionalism*, p. 106.
- 8 Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 973
- 9 Kevin T. Leicht, « Professions », *Encyclopedia of Social Theory*, vol II. George Ritzer, éd., Thousand Oaks: Sage Publications, 2005, p. 606
- 10 George Ritzer, *The McDonaldization of Society: Revised New Century Edition*, Thousand Oaks, CA, Pine Forge, 2004, p. 22-27
- 11 Everett Hughes, « Professions », *Daedalus*, p. 656.
- 12 C. W. Mills, *Les cols blancs*, Paris, Maspéro, 1966, p. 135.
- 13 Voir R. H. Hall, « Professionalization and Bureaucratization », *American Sociological Review*, 38(1), 1968. Voir aussi Irving Zeitlin, *Ideology and the Development of Sociological Theory*, New Jersey, Prentice-Hall, 1987, p. 159.
- 14 Ontologie : théorie de l'existence ou, plus étroitement, de ce qui existe réellement, par opposition à ce qui semble exister mais qui n'existe pas ou à ce que l'on peut affirmer exister, mais uniquement sous la forme d'un complexe dont les éléments constitutifs sont des choses qui existent réellement. Alan Bullock et Stephen Trembley (éd.), *The New Fontana Dictionary of Modern Thought*, London, Harper Collins, 1999.
- 15 Les épistémologues proposent des critères comme la précision, la cohérence ou la régularité pour les formes de connaissances dites bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, rationnelles ou irrationnelles. Par exemple, un épistémologue empiriste exige que les « bonnes » connaissances reposent surtout sur l'expérience, soit sur des preuves découlant de l'observation visuelle ou du travail des autres sens. Par comparaison, un rationaliste soutiendrait l'importance de la raison a priori, de la logique ou de la théorie pour faire avancer la connaissance. Un épistémologue rationaliste se baserait sur des connaissances logiquement cohérentes reposant principalement sur la raison philosophique ou, dans le cas de la science, sur l'ordonnement théorique de l'expérience. La plupart des épistémologues font place à divers degrés à l'empirisme et au rationalisme. L'épistémologie peut aussi prescrire des formes idéales d'explications ou les types de relations à rechercher entre la théorie et la preuve.
- 16 Abbott, *The System of Professions*, p. 102.
- 17 Freidson, *Professionalism*, p. 128.
- 18 Cité dans Roland Stromberg, *European Intellectual History Since 1789*, NJ, Prentice-Hall, 1994, p. 179.
- 19 Abbott, *The System of Professions*, p. 102; et Larson, *The Rise of Professionalism*, p. 41.
- 20 Jamous, H. et B. Peloille, « Changes in the French Hospital System » dans J.A. Jackson (éd.) *Professions and Professionalization*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1970, p. 113.
- 21 Jacques Barzun, *From Dawn to Decadence: 1500 to the Present*, NY, Harper-Collins, 2000, p. 509.
- 22 Isaiah Berlin, *The Roots of Romanticism*, Princeton, Princeton University Press, 1999, p. 14-22. Aussi Morse Peckham, *Romanticism and Ideology*, London, Wesley University Press, 1995, p. 4-21.
- 23 La relation entre la philosophie romantique et la science est étudiée par Robert J. Richards dans son ouvrage *The Romantic Conception of Life: Science and Philosophy in the Age of Goethe*, Chicago, University of Chicago, 2002. Voir aussi l'ouvrage de Peter Watson

- intitulé *A Terrible Beauty: The People and Ideas That Shaped the Modern Mind*, London, Phoenix Press, 2000.
- 24 *De la guerre*, p. 817.
- 25 *Beyond Monopoly*, p. 36.
- 26 Bernard Brodie, « The Continuing Relevance of On War », Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Peter Paret et Michael Howard, éd., Oxford, Oxford University Press, 1976, p. 53.
- 27 Colin S.Gray, *Modern Strategy*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 85.
- 28 Julien Corbett. Principes de stratégie maritime, Paris, Economica; Fondation pour les études de défense nationale, 1993.
- 29 Une excellente analyse de l'influence de Clausewitz sur le monde anglo-américain figure dans l'ouvrage de Christopher Bassford, *Clausewitz in English: The Reception of Clausewitz in Britain and America, 1815-1945*, NY, Oxford University Press, 1994. Voir aussi le livre de T. L. Knutson, *A History of International Relations*, Manchester, Manchester University Press, 1992, p. 144-147
- 30 Clausewitz, *De la guerre*, p. 50-51.
- 31 *Ibid.*, p. 53.
- 32 Voir J. Colin, *The Transformation of War*, Paris, Flammarion, 1911; T.N. Dupuy, *The Evolution of Weapons and Warfare*, Indianapolis, 1980; Martin van Creveld, *Technology and War: From 2000 B.C. to the Present*, New York, 1989.
- 33 Voir Georg Iggers, *Historiography in the Twentieth Century: From Scientific Objectivity To The Postmodern Challenge*, Hanover, Wesleyan University. Press, 1997, chapitre 1; et M. Bentley, *Modern Historiography*, London, Routledge, 1999, chapitre 4.
- 34 Pour comprendre les liens entre la pensée romantique et le réalisme, consulter l'ouvrage de Torbjorn Knutsen, *A History of International Relations Theory*, Manchester, Manchester University Press, 1992, p. 223-225.
- 35 Pour une revue de ces théories, voir l'ouvrage de James Dougherty, *Contending Theories of International Relations*, NY, Longman, 2001.
- 36 Michael Handel, *Masters of War: Classical Strategic Thought*, London, 1996, p. 57.
- 37 Ludwig von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1980, c1973, p. 67-68.
- 38 Clausewitz, *De la guerre*. p. 854.
- 39 Hans Delbruck, *History of the Art of War: The Dawn of Modern Warfare*, vol iv, Lincoln, Nebraska University Press, 1985, p. 439-444; A. Svechin, *Strategy*, Minneapolis, Eastview Publications, 1992, p. 186. Voir aussi l'ouvrage de Brian Bond, *The Pursuit of Victory: From Napoleon to Saddam Hussein*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- 40 Clausewitz, *De la guerre*, p. 857.
- 41 *Ibid.*, p. 855.
- 42 Gray, *Modern Strategy*, p. 60.
- 43 *Ibid.*, 17. La définition de Basil Liddell-Hart est également bonne : « la stratégie : art de distribuer et de mettre en oeuvre les moyens militaires pour accomplir les fins de la politique ». dans *Stratégie*, Paris, Perrin, 1998, 394. La référence à « l'art » de la stratégie, en fait, renforce la nature discrétionnaire des connaissances stratégiques, d'où la nécessité d'un jugement spécialisé.

- 44 Henry Kissinger, *Diplomacie*, Paris, Fayard, 1996, p. 110-111.
- 45 Alexandre Svechin, *Strategy*, Minn., East View Publications, 1992, p. 246.
- 46 Ibid., p. 249.
- 47 Gray, *Modern Strategy*, p. 60.
- 48 Pour plus de détails sur la première guerre du Golfe ou, plus précisément, sur la première campagne d'envergure sur le plan « combat » de la guerre du Golfe de 1990 jusqu'à aujourd'hui, consulter l'ouvrage de Jeffrey McCausland, « The Gulf Conflict: A Military Analysis », *Adelphi Paper* 282, London, nov 1993; et l'ouvrage de Michael R. Gordon et de Bernard E. Trainor, *The Generals' War: The Inside Story of the Conflict in the Gulf*, Boston, 1995; ainsi que celui de L. Freedman et E. Karsh, *The Gulf Conflict, 1990-1991: Diplomacy and War in the New World Order*, Princeton, NJ, 1993.
- 49 Commentaires faits lors de la « Changing Nature of War Conference » parrainée par le *Center for Strategic Studies*, Alexandria, Virginie, 25-26 mai 2004. Transcriptions disponibles en s'adressant à Can Document Control and Distribution Section - Document N00014-00-D-0700.
- 50 Clausewitz, *De la guerre*, p. 194-195.
- 51 Michael Howard, « The Forgotten Dimensions of Strategy », *Foreign Affairs*, 57, 1979, p. 976.
- 52 Gray, *Modern Strategy*, p. 24.
- 53 Svechin, p. 71.
- 54 André Beaufre. *Introduction à la stratégie*, Paris, Colin, 1965, p. 22.
- 55 Edward Luttwak. *Le paradoxe de la stratégie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1989, p. 26-27.
- 56 Svechin, p. 38.
- 57 Luttwak. *Le paradoxe de la stratégie*, p. 119.
- 58 Bruce W. Menning, *Bayonets Before Bullets: The Imperial Russian Army, 1861-1914*, Bloomington, Indiana University Press, 1992, chap. 6, « Theory and Structure: Young Turks and Old Realities », p. 200-237.
- 59 Edward Luttwak, « The Operational Level Of War », *International Security*, vol 5, no 3, Hiver, 1980-1981, p. 61-79.
- 60 Simon Naveh, In *Pursuit of Military Excellence: The Evolution of Operational Theory*, London, Frank Cass, 1997, p. 30.
- 61 Il a été démontré que la genèse de cette évolution remonte à 1807, pendant les guerres napoléoniennes. Voir Robert Epstein, *Napoleon's Last Victory and the Emergence of Modern War*, Lawrence, KS, University of Kansas, 1994.
- 62 Naveh, p. 38.
- 63 Richard Simpkin, *Race to the Swift: Thoughts on 21st Century Warfare*, London: Brassey's, 1985, p. 103.
- 64 Simpkin, p. 33-34; Naveh, p. 55; et Luttwak, « The Operational Level of War », p. 64-67. Pour plus de détails sur l'ensemble de ce débat.
- 65 Général Tommy Franks. *American Soldier*, New York, Harper-Collins, 2004, p. 472.
- 66 Conversation avec l'auteur à Fort Leavenworth, Kansas, 17 mai 1988.

## CHAPITRE QUATRE

### L'IDÉOLOGIE PROFESSIONNELLE ET LES FORCES CANADIENNES

Au sein des Forces canadiennes, l'idéologie professionnelle est soumise depuis des années à une pression provenant de deux sources. L'une menace l'éthos tandis que l'autre mine le volet « connaissances » du concept polyvalent décrit dans le chapitre précédent. Tout d'abord, les valeurs opposées de l'idéologie du marché et de l'idéologie bureaucratique ont mis en danger et, dans certains cas, ont éclipsé les valeurs liées à l'éthos militaire. Dans bien des cas, ces valeurs proviennent de la société en général, par le biais de recrues ayant parfaitement assimilé les valeurs civiles contemporaines avant de se heurter aux exigences de la vie professionnelle militaire. Dans d'autres cas, plus flagrants, la nécessaire adaptation au monde de la politique, la réalité économique et les bévues du gouvernement ont fait en sorte que des membres de la profession des armes ont perdu tout contact avec les croyances, les attentes et les valeurs fondamentales du professionnalisme militaire, éléments nécessaires pour parvenir à un équilibre satisfaisant avec les attitudes civiles et les pratiques propres au monde des affaires.

La seconde menace visant l'idéologie professionnelle militaire canadienne concerne le volet « connaissances » de cette idéologie. Dans ce cas, le système général des guerres et des conflits n'a pas été clairement décrit ou compris, d'un point de vue canadien. Il s'agit en partie d'une fonction des relations civilo-militaires et de la conciliation entre les exigences politiques, la pensée stratégique et les ressources disponibles. Mais l'aspect le plus dommageable a été, au fil des années, la confiance excessive placée dans des théories et des concepts adoptés, sans reconceptualisation adéquate, de modèles étrangers, surtout d'origine britannique et américaine. Certains érudits et analystes politiques affirment que le Canada, comme État-nation, est passé du statut de colonie à celui de satellite sans phase intermédiaire. Il s'agit d'une simplification excessive de l'histoire du Canada, mais ce point reste néanmoins instructif à

l'égard du statut des connaissances professionnelles militaires. Le présent chapitre porte sur ces menaces visant l'idéologie professionnelle. Une analyse le moins sérieuse de la relation entre la politique et la stratégie du Canada au fil des années est requise pour définir les points de pression en termes de perspectives civiles et de perspectives militaires. L'idéologie professionnelle militaire canadienne est un produit de l'histoire, tout comme les relations civilo-militaires ou la théorie stratégique d'aujourd'hui. De la même façon, cette idéologie ne peut être comprise que si les différentes conceptions de l'utilité de la force militaire sont clairement définies. Le dernier chapitre présente des réponses appropriées qui renforcent le concept professionnel militaire au Canada et qui orientent le perfectionnement professionnel.

Tel que mentionné au chapitre trois, l'idéologie du marché (consommérisme) favorise essentiellement l'intérêt personnel et elle a une énorme influence sur toute la société occidentale. Il s'agit d'une idéologie qui peut aussi facilement coexister avec l'idéologie bureaucratique, ou gestionnariat, qui, selon les dictionnaires, est essentiellement neutre du point de vue des valeurs puisqu'elle se concentre uniquement sur l'efficacité et la rentabilité. Cette coexistence explique, en partie, la puissance du phénomène de « McDonaldisation » défini par George Ritzer. Toutefois, le consommérisme est incompatible avec l'idéologie professionnelle car il est habituellement à la base d'une relation d'hostilité qui empêche toute entente productive avec elle. La tension entre ces deux idéologies est au centre des travaux de Charles Moskos depuis plus de 30 ans. Son analyse de la relation entre les institutions et les professions met en évidence une importante dimension de la dynamique du professionnalisme/consommérisme/gestionnariat en termes qui interpellent fortement les thèmes de la présente étude :

[traduction] Une institution est légitimée en termes de valeurs et de normes; autrement dit, il s'agit de transcender

l'intérêt personnel pour atteindre un bien présumé supérieur. Les membres d'une institution sont souvent perçus comme des gens qui répondent à un appel. Par ailleurs, un emploi (ou une occupation) est légitimé en terme de marché; autrement dit, on privilégie la récompense pécuniaire pour des compétences équivalentes. Le modèle professionnel suppose une priorité accordée à l'intérêt personnel plutôt qu'à l'institution agissant comme employeur.<sup>1</sup>

Les FC sont une institution de ce type et le conflit entre les priorités définies se reflète souvent dans le phénomène du carriérisme. Un des cas les plus graves illustrant ce phénomène a sans doute été celui d'un officier supérieur, un de ceux qui ont été désignés comme gardiens de la profession dans l'ouvrage *Servir avec honneur*, qui a été libéré pour avoir réclamé des remboursements de dépenses extravagantes, auxquels il n'avait pas droit. Cet exemple n'est malheureusement qu'un cas parmi bien d'autres, habituellement liés à un objectif, celui « d'aller de l'avant » au détriment des subordonnés et, surtout, de l'institution professionnelle même.<sup>2</sup> La tentation de s'identifier à un emploi plutôt que de se voir comme un membre de la profession des armes, compte tenu des exigences moins onéreuses de la première option, est encore plus répandue et elle se manifeste souvent sous des formes subtiles, mais néanmoins débilantes pour le système. Adopter la persona de gestionnaires militaires et de technologues militaires a été, selon Morris Janowitz, une mesure corrective nécessaire, aujourd'hui, pour contrer le modèle « héroïque » qui tendait à entraver l'adaptation au changement en temps opportun. Pareil ajustement demeure toutefois une arme à deux tranchants : il incite les militaires à s'identifier à leur rôle et à leur groupe professionnel militaire en excluant virtuellement leur place principale au sein de la profession des armes.



Il existe de nombreuses preuves selon lesquelles bien des membres des FC accordent une grande importance à leur carrière et font passer leurs connaissances techniques avant leurs connaissances professionnelles au sens de l'idéologie professionnelle. Pour illustrer ce dilemme potentiel, qu'il suffise de mentionner une discussion que l'auteur a eue avec un adjudant-chef mécanicien-dentiste pendant la préparation de *Servir avec honneur*. Ce sous-officier soutenait que même si elle revêtait une « tenue de combat » pour le travail, elle ne se considérait pas comme membre de la profession des armes. Il semble que cette déclaration est réservée, d'une certaine façon, aux « opérateurs ». Au sein d'une structure de force de plus en plus « technique », ce faux dilemme doit être pris en compte et résolu. De très nombreux techniciens, spécialistes de l'information, spécialistes des ressources humaines, etc., de même que les « opérateurs » doivent comprendre qu'au sens large, il n'y a pas de « premières lignes ». Il est certain que la différenciation de la structure militaire en nombreux emplois est un moyen nécessaire pour parvenir à l'efficacité opérationnelle. Cependant, si ce processus n'est pas modulé par la fonction intégratrice de l'idéologie professionnelle, il devient fortement dysfonctionnel.

Dans le combat entre le consumérisme et le professionnalisme, l'éthos militaire joue un rôle clé pendant toute la carrière des militaires, les mettant en contact avec les valeurs militaires fondamentales du Canada : le devoir, la loyauté, l'intégrité et le courage. L'acceptation de la responsabilité illimitée, la foi dans l'esprit combatif et dans le travail d'équipe surpassent l'individualisme effréné. L'intérêt personnel, au cœur de l'idéologie du marché, n'a que peu de valeur devant l'obligation, pour les professionnels militaires, d'adhérer à un ordre de priorité qui, pour chaque militaire, place la mission en tête, suivie de ses propres troupes et de lui-même.

Au sein d'une profession qui, jusqu'à un certain point, est de nature bureaucratique, la tension entre le plan hiérarchique,

compartimenté, et le plan professionnel peut, dans une organisation militaire, être vive. Donc, l'idéologie de la bureaucratie, ou gestionnariat constitue sans doute une plus grave menace pour le professionnalisme dans les Forces canadiennes que le consumérisme. Rappelons que le consumérisme et le gestionnariat forment souvent une alliance en raison de leur compatibilité et de leur commodité, ce qui renforce leur effet « corrosif ». Par ailleurs, il est vrai que les habiletés et les techniques constituant le noyau du gestionnariat ne menacent pas en elles-mêmes le professionnalisme. En fait, de nos jours, ces éléments sont presque indispensables. Toutefois, une idéologie qui est censée organiser, contrôler et diriger des connaissances professionnelles, inhibant leur nature discrétionnaire, émoussant le jugement professionnel et le forçant à adopter un cloisonnement impénétrable doit être consciencieusement façonnée pour servir et appuyer les normes et les objectifs professionnels. Pour cette raison, la formation et le perfectionnement professionnel des militaires ne doivent pas se concentrer uniquement sur les valeurs et les normes compensatrices du professionnalisme, mais aussi sur l'ensemble des connaissances en fonction desquelles se définit la profession.

Au Canada, pour les hauts dirigeants se trouvant à l'interface entre la politique et la stratégie et intégrés à une organisation civilo-militaire au Quartier générale de la Défense nationale, il est particulièrement difficile de parvenir à un équilibre satisfaisant entre l'idéologie de la bureaucratie et celle du professionnalisme. Le gestionnariat est souvent importé de façon insidieuse dans cette structure organisationnelle unique, en même temps que des techniques qui, à première vue, semblent conçues strictement pour améliorer la responsabilité, la rentabilité et la transparence. Les fins sont louables, mais les moyens d'y parvenir peuvent paraître faussement inoffensifs. Un exemple pourrait être les techniques de gestion « à la mode » préconisées au sein du US Department of Defence (DoD) par le secrétaire à la Défense de l'époque, Robert

MacNamara, et ses associés pendant la guerre du Vietnam. Des théories similaires sur la gestion ont exercé une influence au Canada et ont, au cours des années 60 et 70, souvent été adoptées largement, sans analyse préalable, par les planificateurs militaires canadiens au sein des quartiers généraux et des établissements d'instruction. Jack English, dont le travail est toujours controversé, a raison lorsqu'il fait remarquer que le QGDN, après les réorganisations découlant du dépôt du rapport du groupe d'étude de la gestion, en 1972, s'est davantage plongé dans la gestion financière, dans l'administration du personnel et dans l'acquisition d'immobilisations, au point où les bureaucrates, qu'ils soient ou non en uniforme, règnent sur les opérateurs.<sup>3</sup> Le point de vue d'English est partagé par bien des gens et il est possible de trouver des références à ce phénomène, par exemple, dans l'ouvrage de Jack Granastein intitulé *Who Killed the Canadian Military, Dishonoured Legacy* ainsi que dans les documents suivants : *Rapport de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie – Un héritage déshonoré : Les leçons de l'affaire somalienne et Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration des Forces canadiennes (1997)*.

Si ces pressions sur l'idéologie professionnelle ont causé des problèmes pendant la guerre froide, elles ont atteint des sommets inégalés à partir de 1989. Les importantes restrictions budgétaires de 1994, ainsi que les examens des programmes 1 et 2 suivant ces restrictions, ont été compliqués par la nécessité de relocaliser à Ottawa les quartiers généraux des trois Commandements – forces maritime, terrestre et aérienne. Tout cela dans un environnement où les hauts dirigeants des FC estiment que la société canadienne, la Chambre des Communes et le Conseil du Trésor, surveillés par le Bureau du vérificateur général du Canada, exigent que les activités gouvernementales, et surtout celles de la Défense, soient gérées comme une entreprise.<sup>4</sup> Un membre du ministère des Affaires étrangères en service peu de temps après la fin de la guerre froide se

rappelle avoir fait face à ce dilemme dans un autre ministère et il a récemment fait état de son expérience en ces termes :

[traduction] En plus d'être à la base d'une forte augmentation du niveau de vie dans le monde occidental, le secteur privé a servi de modèle pour structurer des organisations et des sociétés. Des travailleurs du secteur non public et du secteur public assistaient à d'interminables séminaires au cours desquels on leur indiquait comment ils pourraient insuffler efficacité et entrepreneurship dans leurs services respectifs. Des experts de l'efficacité élaboraient des plans compliqués afin d'adapter l'économie de marché – solution magique à tous les maux sociaux et politiques – à des organisations et à des institutions non commerciales.<sup>5</sup>

Clairement, ce phénomène est bien connu dans les FC aussi et certaines mesures sont prises en vertu de la logique du marché et de la bureaucratie. Selon une initiative appelée Défense 2000, le pouvoir décisionnel et le pouvoir de dépenser sont confiés aux plus bas niveaux au sein du ministère de la Défense nationale. Le transfert des responsabilités financières est naturellement suivi de l'adoption, par les Forces canadiennes, d'une planification d'entreprise officielle. Peu après la publication du *Livre blanc sur la Défense de 1994*, le Ministère met aussi en branle une révision complète des nombreux autres processus de gestion du MDN en réaction à l'importante réduction du nombre d'employés militaires et civils, à la nécessité de diminuer d'au moins un tiers les quartiers généraux supérieurs et de fusionner les quartiers généraux des trois Commandements au Quartier général de la Défense nationale. L'équipe de restructuration – Gestion, commandement et contrôle (ERGCC) est mise sur pied en janvier 1995 et son mandat est de revoir la structure de commandement, de contrôle et de gestion des ressources du MDN/des FC. L'initiative de l'ERGCC entraîne la suppression d'environ 7 000 postes dans 18 quartiers généraux.

L'ERGCC achève son travail et transfère ses responsabilités au Directeur général – Services du renouveau de la gestion en juin 1997. Le mandat de l'ERGCC était nécessaire et il a été couronné de succès. En rétrospective, toutefois, la mise au jour des incidents en Somalie et des problèmes en Bosnie, surtout l'incident de Bakevechi, a permis de constater que les processus de gestion étaient mis en pratique en lieu et place du leadership ou des réelles tâches de commandement, outre la planification, la supervision et la direction.

Fondamentalement, aucune de ces mesures, considérée individuellement, ne peut être mise en cause, mais il est permis de se demander si les effets de second ordre et de troisième ordre des processus enracinés dans l'idéologie du marché et l'idéologie bureaucratique ont réellement été évalués. Les déclarations faites devant la Commission d'enquête sur la Somalie suggèrent certainement que des témoins estiment que la récente tendance vers des pratiques plus orientées vers le monde civil et le milieu des affaires, même si elles contribuent à la gestion du MDN, ont un impact négatif sur les membres des FC. Les membres de la Commission indiquent que les militaires, en tentant de s'adapter à ces pratiques ainsi qu'aux caractéristiques et aux valeurs les sous-tendant, mettent en péril des valeurs militaires essentielles.<sup>6</sup> Commentant les constatations de la Commission d'enquête sur la Somalie, Allan English note également l'atteinte potentielle au professionnalisme militaire que recèle cette évolution vers le secteur civil. Cela est l'inévitable résultat de l'infusion de valeurs professionnelles dans les FC, à l'encontre des valeurs traditionnelles.<sup>7</sup> Il s'agit là de préoccupations valables, mais elles doivent être mises en rapport avec les impératifs d'un contrôle civil, qui constitue une évolution de l'expérience du Canada, et avec la nécessité d'une coopération maximale entre tous les facteurs de l'équation de la sécurité nationale. Si des professionnels militaires ont perdu pied ou ont peu souscrit à des doctrines et à des valeurs anachroniques, voire

militaristes, des fonctionnaires et des politiciens civils ont sous-estimé leurs responsabilités, soit de soutenir activement des mesures faisant la promotion d'une saine institution chargée de veiller à la sécurité nationale. En temps de paix, les forces militaires sont souvent ignorées. C'est précisément pendant ces périodes que les civils doivent évaluer avec soin les doctrines de leurs organisations militaires, concilier les buts politiques et les moyens militaires et s'adapter aux circonstances politiques et aux progrès de la technologie.<sup>8</sup>

Pour parvenir à un équilibre entre les exigences légitimes liées à la supervision de la société, à la consommation prudente des ressources et aux prérogatives professionnelles, les hauts dirigeants et les fonctionnaires de la Défense doivent établir une distinction entre les organisations professionnelles hétéronymes et les organisations conjointes. Dans le premier cas, le travail des professionnels est soumis à un contrôle serré, un peu comme la situation des avocats qui pratiquent au sein de grosses études. Les organisations professionnelles conjointes mettent en présence des professionnels, des gestionnaires et des administrateurs qui œuvrent dans des domaines distincts et qui se partagent les avantages découlant de la collaboration.<sup>9</sup> Un exemple est la relation entre les administrateurs et les chercheurs dans les établissements de recherche et au sein de groupes de réflexion. Conformément à la raison d'être de ce dernier concept organisationnel, chaque domaine de spécialisation, au QGDN, a un rôle légitime et essentiel à jouer en vue d'assurer la sécurité nationale; la collaboration doit donc être étroite. Pour cette raison, par conséquent, la création d'un « quartier général des FC » distinct du ministère de la Défense nationale, parfois recommandée comme solution possible pour alléger la tension entre le professionnalisme et le gestionariat, n'est pas simplement à déconseiller, cela est également contre-productif. Ce qu'il faut se résume à une bien meilleure compréhension des idéologies qui alimentent des fonctions

distinctes mais interdépendantes et, de plus, il faut qu'un respect réciproque existe entre les tenants de ces idéologies.

Les hauts dirigeants de la profession (à la fois les officiers et les sous-officiers) ont en outre la responsabilité de développer chez les professionnels militaires moins anciens un sens aigu de leurs rôles dans le contexte global de la sécurité nationale, rôles qui distinguent les professionnels militaires des bureaucrates, indépendamment du contexte organisationnel. Avant qu'il prenne sa retraite, le Lieutenant-général Roméo Dallaire était le conseiller spécial du Chef d'état-major de la Défense en matière de perfectionnement professionnel et il s'est souvent interrogé sur le dilemme putatif consistant à savoir quoi répondre aux officiers subalternes qui demandent s'ils doivent fréquenter le collège d'état-major ou obtenir un M.B.A.<sup>10</sup> La réponse, naturellement, n'est ni totalement blanche, ni totalement noire, en ce sens que les deux voies et les deux types d'habiletés sont nécessaires. Symboliquement, toutefois, la question met en lumière les interrogations de nombreux professionnels militaires aspirants à propos du professionnalisme et du gestionnariat. Une bonne compréhension de la nature des connaissances professionnelles permet d'alléger grandement ce dilemme. L'éthos militaire approprié ne peut être efficace que s'il est directement lié aux connaissances existentielles d'une idéologie professionnelle holistique.

Historiquement, pour les militaires canadiens, le problème est qu'en grande partie, les connaissances professionnelles militaires ont d'abord subi l'influence britannique, puis l'influence américaine. Selon le paradigme illustré à la figure VIII, la stratégie a d'abord été définie en fonction de la stratégie impériale britannique. Celle-ci accorde au Dominion des responsabilités croissantes à l'égard de la défense de son territoire, lui confie un rôle limité pour la protection des frontières de l'Empire et, plus tard, une petite place, bien que politiquement importante, au sein

de la stratégie d'annihilation britannique, pôle stratégique préféré du paradigme pour faire face à des adversaires de taille comme l'Allemagne, le Japon et, après la Seconde Guerre mondiale, l'U.R.S.S. La situation est telle qu'au Canada, la pensée et la théorie militaires, avant la Première Guerre mondiale, et même après, provient exclusivement de soldats et de théoriciens britanniques.<sup>11</sup> William Napier, dans son ouvrage *History of the War in the Peninsula*, apparaît comme le penseur militaire le plus important de Grande-Bretagne et des Dominions. Patrick MacDougall publie *The Theory of War* en 1856; il s'agit de l'un des deux ouvrages dont l'étude resta obligatoire au Collège d'état-major britannique jusqu'en 1914. Le second ouvrage, dont l'influence est encore plus forte, est celui d'E.B. Hamley, intitulé *The Operations of War*. Les livres de MacDougall et de Hamley penchent surtout en faveur de Jomini et rejettent les thèses de Clausewitz, sauf celles qui concernent la victoire décisive et la stratégie d'annihilation.<sup>12</sup> Le lien entre la pratique militaire au Canada, sous la surveillance étroite d'officiers britanniques, et la théorie importée de Grande-Bretagne est alors continu et homogène.

Nonobstant un sentiment nationaliste croissant dans le pays, la participation du Canada à la Première Guerre mondiale est pratiquement automatique. Les attaches avec la « mère patrie » demeurent fortes et il faut se rappeler que 70 pour 100 des personnes qui se portent volontaires au cours des six premiers mois de la guerre sont d'origine britannique. La participation canadienne prend toutefois la forme d'apports discrets, comme le Corps d'armée canadien. Un « quartier général avancé » canadien, sous les ordres de Sir George Pearly, est mis en place à Londres pour veiller sur les intérêts politiques du Canada; le 1<sup>er</sup> Corps d'armée canadien, sous le commandement du Général Sir Arthur Currie, se distingue sur le champ de bataille. La « crête de Vimy » devient le symbole du statut de nation du Canada et est à l'origine d'une quête de plus grande autonomie pour le Canada au sein de l'Empire.<sup>13</sup>



Néanmoins, la contribution militaire du Canada se limite strictement au niveau tactique; aucun stratège canadien n'émerge au cours de cette période, pas plus d'ailleurs que des perspectives stratégiques strictement canadiennes. Pendant l'entre-deux-guerres, l'Armée de terre et la Marine du Canada conservent leur autonomie « politique » et organisationnelle par rapport aux forces britanniques et il en va de même de l'Aviation royale canadienne, mise sur pied en 1924. Toutefois, pendant cette période, le principal défi est de survivre et les officiers ne prétendent certainement pas élaborer une perspective stratégique distincte de celle qui émane de Londres.

N'ayant pas son propre collège d'état-major après la Première Guerre mondiale, le Canada envoie, au cours des années 20 et 30, un certain nombre d'officiers au collège d'état-major britannique de Camberly et d'autres officiers, en moins grand nombre, à l'Imperial War College (École impériale de la guerre). Toute idée selon laquelle le Canada pourrait tirer avantage de posséder son propre collège d'état-major est fermement combattue. En fait, le futur général et commandant de l'Armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale, H. D. G. Crerar, affirme haut et fort qu'il ne peut concevoir pire entrave à l'assimilation souhaitable des forces militaires de l'Empire que la pensée voulant que chaque Dominion dispose de son propre collège d'état-major. Il affirme que si les Dominions doivent marcher en cadence, il leur faut la même doctrine et le même apprentissage.<sup>14</sup> Après la Première Guerre mondiale, donc, les responsables militaires canadiens continuent à envisager un important corps expéditionnaire qui, au besoin, combattrait aux côtés des Britanniques, sur le plan tactique. En 1939, comme l'a mentionné Jack English, et même si aucune alliance officielle n'existe entre la Grande-Bretagne et le Canada, les forces armées des deux pays sont plus étroitement intégrées que celles des pays membres de l'OTAN pendant la guerre froide.<sup>15</sup> L'idéologie professionnelle au Canada, clairement à l'état

embryonnaire, reflète le concept britannique du système général des guerres et des conflits et un éthos insistant sur un sens aigu du devoir et de la loyauté envers l'Empire.

À l'époque, comme la politique canadienne n'envisage pas un alignement aussi serré sur les préoccupations impériales britanniques ou sur les problèmes de l'Europe continentale, la préoccupation des officiers canadiens face à la pensée militaire britannique complique les relations civilo-militaires à Ottawa et rend fort problématique le développement d'une perspective stratégique militaire propre au Canada. Les décideurs canadiens tendent à considérer la sécurité du Canada en fonction de trois menaces : absorption, désintégration et menace militaire. L'absorption découlerait d'une structure impériale excessivement centralisée ou, de plus en plus, de l'incapacité de résister aux pressions (économiques, culturelles et politiques) provenant de notre voisin du sud. Le Canada s'exposerait à la désintégration si la politique du gouvernement fédéral ne s'ouvre pas aux préoccupations du Québec, tant sur le plan intérieur que sur le plan des imbroglios internationaux. La menace militaire semble bien légère par rapport aux deux autres, car le Canada recherche l'autonomie et la souplesse au sein de la structure impériale d'une manière qui atténue les pressions nationalistes provenant du Québec.<sup>16</sup> Après la Première Guerre mondiale et dans le contexte de cette évaluation du problème de la sécurité nationale du Canada, deux hauts-fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, O. D. Skelton et Loring Christie, développent une méfiance prononcée et permanente envers les hommes en uniforme. Les opinions de Skelton reflètent un penchant anti-impérial et nationaliste de longue date, qui considère l'étroite association entre les militaires canadiens et l'armée ainsi que la marine britanniques comme l'un des plus solides liens rattachant inutilement le Dominion à la mère patrie. De plus, Skelton est convaincu que la volonté à toute épreuve de l'état-major général canadien d'aider la Grande-Bretagne en cas

de péril renforce ultimement la cause impériale et rend donc impossible la formulation par Ottawa d'une politique étrangère qui lui soit propre.<sup>17</sup> Les principaux politiciens du Canada sont sans aucun doute sympathiques aux opinions en place au ministère des Affaires étrangères, mais ces dernières sont bien au-delà de ce que peut accepter une société largement en faveur de la Grande-Bretagne. Dans ce contexte, les questions civilo-militaires coïncidant avec l'interface entre la politique et la stratégie sont tendancieuses mais voilées, épineuses mais non résolues.

La préférence de Skelton est alors que la politique gouvernementale, sur le plan national, doit limiter la contribution des forces militaires à la construction du pays, au sens large, ce qui inclut la lutte contre les grèves et le contrôle des citoyens touchés par la Dépression, selon les besoins. Sur le plan international, les forces armées canadiennes ne doivent rien faire qui risquerait d'entraver la marche du Canada vers l'autonomie sur la scène internationale. Quand Loring Christie découvre que l'état-major général élabore des plans de mobilisation générale pour constituer un corps expéditionnaire, il déclare que c'est pure folie de la part de l'armée canadienne de se servir du prétexte d'une guerre d'envergure pour définir de façon permanente la structure et l'effectif de son organisation. Il déclare également que la politique du gouvernement du Canada déterminera le moment et le lieu de ces engagements internationaux. Dans l'intervalle, des crises plus localisées, partout dans le monde, sont la norme en politique internationale et elles devraient constituer la base de planification. Nous voyons ici émerger le conflit, en terme d'éthos militaire, entre l'opinion voulant que les forces armées doivent se concentrer sur la conduite de la guerre et l'opinion selon laquelle ces forces doivent servir à la gestion des crises, au sens large. Ce débat, situé à l'interface entre la politique et la stratégie, se déroulant pendant l'entre-deux-guerres et visant à façonner l'idéologie professionnelle militaire du Canada, se conclut évidemment en faveur des liens

impériaux et du respect de la stratégie d'annihilation, du fait de la montée en puissance de Hitler et de Hirohito et de l'échec de la Société des Nations. Le Canada contribue de façon impressionnante à la défaite des puissances de l'Axe sous la direction opérationnelle constante et non négociable des Britanniques, puis du comité conjoint des chefs d'état-major.

Pendant la guerre froide, les trois menaces pour la souveraineté et la sécurité du Canada demeurent l'absorption, la désintégration et la menace militaire; la première menace est alors plus inquiétante en raison de l'hégémonie de notre voisin du sud tandis que la troisième menace a pris beaucoup d'importance à cause de la ferveur et de l'intransigeance des Communistes et du fait que l'Union soviétique dispose de l'arme nucléaire. Pierre angulaire de la politique étrangère du Canada, le multilatéralisme devient la réponse aux trois menaces en question, en grande partie par la présence du Canada au sein de l'OTAN et par un activisme politique aux Nations Unies. Tel qu'auparavant, la politique après la Seconde Guerre mondiale est axée sur la limitation des conflits et elle comporte un mélange de dissuasion, de diplomatie et de maintien de la paix, le recours à la force n'étant justifié qu'en dernier recours. Toutefois, la menace constante que posent l'Union soviétique et la riposte américaine amène le Canada, en ce qui a trait à la stratégie, à adopter une position davantage apparentée à la stratégie d'annihilation. Les stratégies américaines de représailles massives, de riposte graduée, de dissuasion nucléaire, sous toutes leurs formes, dominent presque tout le discours stratégique. Toutes ces théories reposent sur la menace ultime : une guerre à outrance avec les Soviétiques. Même la théorie anti-insurrectionnelle qui, sous la forme adoptée par les Britanniques et les Français, fait appel à une stratégie bipolaire appuyant une politique de guerre limitée, est poussée vers le « pôle d'annihilation » par l'insistance des Américains sur une victoire militaire décisive. Comment la stratégie militaire canadienne peut-elle s'adapter à ce discours?

Cela n'a jamais fait l'objet d'un débat sérieux, le Canada s'efforçant simplement de conserver des forces tactiquement compétentes et en mesure d'opérer avec nos principaux alliés c'est-à-dire, de plus en plus, avec les États-Unis. La composante « connaissances » de l'idéologie professionnelle est donc limitée au domaine plus mécaniste de la tactique.

L'histoire et la disparition du Collège de la Défense nationale (CDN) du Canada sont sans doute des aspects révélateurs de l'attitude du Canada envers la sécurité nationale et du niveau d'engagement et d'effort requis pour concilier la stratégie et la politique. Inauguré en décembre 1947, ce collège est la première tentative visant à doter le Canada d'un établissement axé sur l'étude poussée de la guerre et des problèmes de sécurité. Toutefois, à la fin des années 50, le CDN a déjà acquis la réputation d'être un centre récréatif plutôt qu'un lieu d'apprentissage. En 1967, l'éminent historien militaire canadien Adrian Preston décrit ce collège comme un désastre pédagogique, dénué de programme d'études et de compétence et mettant les étudiants face à quelques problèmes de défense dont le degré de difficulté convient parfaitement à un club masculin.<sup>18</sup> La reconnaissance de la nécessité de « l'assise épistémologique syncrétique » au cœur de l'idéologie professionnelle et la reconnaissance de l'effort requis en ce sens manquent clairement! Pendant les années 70, le cours comprend quatre sessions : études canadiennes, environnement mondial, stratégie et défense canadienne et affaiblissement du Canada. En 1981, étonnamment, toute la session consacrée à la stratégie est éliminée. Ironiquement, le CDN ferme ses portes après la guerre froide, soit au début des années 90, alors qu'il apparaît clairement nécessaire et opportun de façonner une idéologie professionnelle propre au Canada et qui englobe la stratégie, l'art opérationnel et la tactique; en effet, le CDN est incapable de se renouveler et reflète l'incapacité depuis longtemps établie des instances militaires d'analyser, avec des théories claires et cohérentes, les questions dépassant le niveau de la tactique.

La guerre froide ne s'est jamais transformée en guerre ouverte et à l'intérieur de l'espace virtuel politique/stratégique existant, le Canada, en réalité, s'en est remis à une stratégie rudimentaire qui n'est pas énoncée clairement et qui n'a pas fait l'objet de débats. Les militaires continuent d'envisager une contribution tactique à la stratégie d'une coalition visant à remporter une victoire décisive avec, en toile de fond, la destruction nucléaire. Cette position se reflète dans la contribution du Canada aux forces terrestres, navales et aériennes de l'OTAN et dans son intégration au NORAD. Dans le cadre de ce paradigme stratégique, le maintien de la paix n'est qu'un aspect mineur. Cela ne signifie pas pour autant que ces contributions du Canada n'ont aucune valeur. En fait, elles vont dans le sens de la politique canadienne sur le multilatéralisme et elles appuient l'engagement à défendre la démocratie libérale. Cependant, ces contributions sont perçues d'un tout autre œil par les décideurs et les stratèges militaires. Le dialogue optimal entre les politiciens et les militaires est constamment entravé et les dommages s'ensuivent : absence d'une identité militaire unificatrice propice à un éthos militaire davantage « interarmées ». La « logique » de la politique et la « grammaire » de la guerre n'ont jamais pu se rapprocher dans le contexte canadien. En 1987 encore, les planificateurs militaires et les fonctionnaires civils du ministère de la Défense nationale prévoient toujours la nécessité de disposer d'importantes forces classiques, à la structure et à l'éthos traditionnel pour appliquer une stratégie d'annihilation à l'encontre de l'Union soviétique.

En termes d'idéologie professionnelle dans le contexte de la guerre froide, l'éthos militaire canadien n'est pas très éloigné de la description de l'éthique militaire classique de Huntington; selon ce modèle, l'éthos est associé au pessimisme, porté sur l'histoire, axé sur le pouvoir, nationaliste, militariste et déterminant en ce qui concerne la profession militaire. En quelques mots, cela est « réaliste et conventionnel ».<sup>19</sup> Les connaissances professionnelles

sont rassemblées autour de théories, de concepts et de rôles découlant de l'étude de la stratégie d'annihilation. Dans le contexte canadien, le code de cette orientation est la raison d'être d'une « capacité de combat polyvalente » et la source de son maintien. Il s'agit en fait du détournement d'un concept américain destiné à combler une partie de l'écart existant entre les représailles massives et la riposte graduée. Dans le premier type de stratégie, les forces classiques doivent établir le cadre d'une guerre nucléaire et « nettoyer » le champ de bataille au besoin. Par ailleurs, la riposte graduée exige que l'on puisse réagir avec des moyens classiques à chaque phase de l'escalade jusqu'à la riposte nucléaire afin d'élever le plus possible le point de déclenchement d'opérations aussi extrêmes. À cette fin, la doctrine américaine exige le maintien d'une « capacité de combat polyvalente » afin de couvrir le spectre des conflits sur les plans tactique, opérationnel et stratégique. Au Canada, l'armée ne dispose pas d'une doctrine claire et elle est en partie motivée par la politique militaire. Cela sème la confusion dans les relations civilo-militaires et, compte tenu des considérations politiques et des ressources limitées, les limites de la crédibilité et de la logique sont étirées au maximum.

La fin de la guerre froide a un impact profond sur le professionnalisme militaire canadien, comme dans tout le monde occidental et ailleurs également. Nonobstant la promesse d'une ONU revivifiée, le triomphe de la démocratie et le « dividende de la paix » largement anticipé, le monde se révèle rapidement très instable, voire dangereux. Sans adversaire clairement identifié à « vaincre », la réorientation de la perspective stratégique est néanmoins difficile à concevoir et il faut bien du temps pour la rédiger. Malheureusement, du moins apparemment, au début des années 90 et un peu au-delà, l'abandon de la vénérable politique d'endiguement et de la grande stratégie connexe, appliquées largement en termes américains, signifie le retour vers le « chaos », synonyme de confusion, voire de crainte, comme principe directeur

pour le monde postérieur à la guerre froide. Le nouveau gouvernement libéral, aux prises avec un lourd déficit, a aussi l'intention d'élargir le rôle de l'ONU et il tend à rejeter les efforts déployés sous la direction des capitales de l'Alliance et poursuivis vigoureusement par Bruxelles pour réorganiser et réorienter l'OTAN. Les Libéraux font campagne contre les Conservateurs en s'appuyant sur une plate-forme électorale présentée dans un document intitulé *Pour la création d'emplois pour la relance économique : Le plan d'action libéral pour le Canada*, aussi appelé « Livre rouge »; la démarche libérale en matière de politique étrangère et de politique de défense y est décrite au chapitre huit.<sup>20</sup> Il est indispensable de consulter ce document d'élection pour bien comprendre le déroulement de la politique canadienne en matière de sécurité au cours des années subséquentes.

Selon le « Livre rouge », un gouvernement libéral renforcera le rôle de chef de file du Canada pour les questions de maintien de la paix à l'échelle internationale, en partie en réorientant la politique de défense et les pratiques d'approvisionnement du Canada afin de mettre l'accent sur la grande priorité : le maintien de la paix. Un nouveau gouvernement libéral promet, selon ce document, d'accorder la priorité aux efforts du Canada visant à améliorer les politiques de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies. De manière significative, ce document de campagne ne fait aucunement mention de l'OTAN.<sup>21</sup> Les Conservateurs ont déjà commencé à retirer nos forces stationnées en Europe et il est évident que ce retrait s'accélérera sous tout nouveau gouvernement libéral. En ce qui concerne la guerre du Golfe, il semble que la principale leçon retenue ne concerne pas l'utilité des forces armées au sein du « nouvel ordre mondial », mais plutôt la promesse d'unanimité au Conseil de sécurité sur toutes les questions relatives à la paix et à la sécurité. Sous le parapluie d'une vigoureuse résolution de l'ONU, une impressionnante coalition d'États ayant des vues similaires s'est créée pour contrer une évidente agression.



Il s'agit précisément de l'image que le nouveau gouvernement libéral se fait de l'ONU du 21<sup>e</sup> siècle. La contribution militaire du Canada lors de cette opération est minimale, mais respectable. Il y a toutefois très peu d'indices que quiconque à Ottawa, militaire ou civil, ait perçu la guerre du Golfe dans l'optique du système général des guerres et des conflits et ait donc réfléchi à ses répercussions sur la coopération politico-militaire ou sur la réflexion stratégique au Canada.

À peine élu, le gouvernement du Canada s'attache immédiatement à réorienter la politique étrangère et la politique de défense en fonction de sa conception du nouveau contexte de la sécurité. Les planificateurs de la Défense s'inquiètent toutefois largement du fait que le gouvernement semble beaucoup trop bienveillant envers les travaux du Conseil Canada 21, groupe d'éminents Canadiens déterminés à façonner l'inévitable Livre blanc sur la défense qui remplace la politique périmée et discréditée exposée dans la Livre blanc sur la défense de 1987.<sup>22</sup> *Le Rapport Canada 21*, publié au début de 1994, part de la prémisse que dans le nouveau contexte stratégique, il n'existe pas d'évidente nécessité de conserver d'importantes forces classiques aériennes, terrestres et anti-sous-marines pour repousser une attaque, parce qu'il est difficile d'envisager qu'une puissance militaire ait la volonté et la capacité d'attaquer le Canada. Dans son rapport, le Conseil préconise le renforcement de la capacité du Canada à contribuer au maintien et à la consolidation de la paix et renonce aux opérations de combat faisant appel à des forces blindées et aériennes modernes. Par conséquent, les capacités militaires actuelles fondées sur des formations de blindés lourds et d'artillerie lourde, sur les chasseurs d'attaque au sol et sur les techniques de lutte anti-sous-marine doivent disparaître progressivement. Le gouvernement doit réduire des deux tiers le nombre des chasseurs, éliminer progressivement les frégates, oublier l'achat de sous-marins et acheter trois navires ravitailleurs. Le rapport recommande qu'en plus d'appuyer

politiquement la création d'une « force permanente » de l'ONU, le Canada doit fournir immédiatement deux bataillons mécanisés légers à cette fin. Cet engagement s'ajoute à la nécessité de disposer d'un personnel pour les missions traditionnelles de maintien de la paix et il exige une structure des forces plus légère, principalement adaptée à une participation aux opérations de paix.<sup>23</sup>

Les hauts dirigeants des FC sont alors extrêmement sceptiques à l'égard des recommandations du rapport, craignant qu'une mauvaise perception d'un contexte géopolitique et stratégique plus « calme » incite le gouvernement à sabrer tellement dans la défense qu'il ne serait pas aisé de réparer les pots cassés avant de nombreuses années. La philosophie sous-tendant le *Rapport Canada 21* est perçue comme un coup au cœur de ce qui apparaît comme l'idéologie professionnelle militaire au Canada. En laissant entendre qu'il faut renoncer aux principales fonctions de combat, ce rapport menace un éthos militaire fondé sur la guerre. Presque exclusivement axé sur l'ONU, le rapport en question sape l'idée de victoire décisive qui est au cœur de la conception militaire de la stratégie. En fait, comme l'éminent analyste militaire Doug Bland le souligne :

[traduction] Il est difficile de dire si les choix en termes de capacité militaire ou de scénario de guerre limitée mis de l'avant par le Conseil Canada 21 ont davantage provoqué l'ire des militaires ou des traditionalistes des affaires étrangères. Mais peu importe l'idée ayant frappé le plus fort l'institution militaire, il est ardu de trouver d'autres recommandations en matière de politique de défense, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui aient rendu aussi furieux le milieu de la défense.<sup>24</sup>

Ironiquement, toutefois, la structure des forces recommandée par le Conseil Canada 21 est plus importante que les projets du ministère

de la Défense nationale ou ceux de la Conférence des associations de la défense. Malgré cela, des adversaires affirment que le rapport milite en faveur d'une « force constabulaire », même si cette expression ou ce concept n'apparaît pas dans le document. Sans cadre commun pour envisager la politique, la sécurité internationale ou la stratégie, tout semble relever du « dialogue de sourds ». Le Groupe Canada 21 perçoit les militaires comme des gens qui se préparent à faire la guerre pour renverser un régime ou remporter une victoire décisive alors qu'au mieux, ce scénario n'existe que dans un avenir à peine imaginable. À l'opposé, les militaires, ignorant certainement qu'il existe une stratégie de rechange viable, au moins en théorie, dans le modèle du système général des guerres et des conflits, sentent néanmoins, avec raison, que le Conseil Canada 21 préconise une position qui ne correspond qu'au plan « non-combat ». Ironiquement, tel que précisé au chapitre 2, une bonne compréhension du concept de Janowitz relatif à la force constabulaire aurait permis aux deux camps de bien s'ancrer au pilier « bipolaire » du système général des guerres et des conflits. Des idées différentes quant à la stratégie, à l'utilité de la force ainsi qu'aux croyances, aux attentes et aux attitudes à propos de la guerre et des conflits sont à la base du désaccord. L'idéologie professionnelle existante rend presque impossible tout dialogue constructif.

Naturellement, il y a, au cours de la rédaction du Livre blanc de 1994, des forces compensatrices en œuvre au-delà de Canada 21 et des idéologues du parti libéral, dont, parmi les plus importantes, l'incertitude entourant l'évolution politique des pays membres de l'ex-Pacte de Varsovie et l'expérience du personnel des Forces canadiennes sur le terrain, partout dans le monde. Dans ce dernier cas, les résultats sont mitigés; les succès indéniables incluent les opérations en Afghanistan/au Pakistan (UNGOMAP-1988-90), en Iran/Iraq (GOMNUII, 1988-91), en Namibie (GANUPT-1989-90), en Amérique centrale (1989-92) et au Cambodge (APRONUC-1991).

Ces succès sont cependant assombris par des problèmes épineux dans les Balkans et par l'exemple salvateur d'une récente guerre interétatique au Moyen-Orient. Le nouveau Livre blanc sur la défense de 1994 va explicitement à l'encontre de l'extrême optimisme des tenants du « nouvel ordre mondial » en mentionnant que « la politique de défense du Canada doit refléter le monde tel qu'il est, pas tel que nous aimerions qu'il soit. »<sup>25</sup> Dans une référence claire au *Rapport Canada 21*, le Livre blanc indique qu'en optant pour une « force constabulaire » – soit une force non conçue pour participer efficacement à des combats – nous transmettons un message très clair quant à la profondeur de notre engagement envers nos alliés et quant à nos valeurs, message qui trahit notre histoire et sape notre avenir. Naturellement, le gouvernement estime que dans l'optique de la promotion de nos valeurs, de la protection de nos intérêts, de l'assurance contre l'incertitude ou même de l'optimisation des ressources, il est très difficile de justifier un investissement dans des forces uniquement capables d'opérations constabulaires. Même si le *Rapport Canada 21* n'a jamais fait référence à une force constabulaire, les militaires indiquent que la rétention des capacités de combat est importante car celles-ci sont à la base de la constitution de forces plus imposantes si cela devenait nécessaire. Cette référence à la mobilisation met en évidence une vision des forces militaires, non pas comme des forces requises sur le plan « combat » d'une stratégie bipolaire, mais comme une inévitable nécessité en vue d'une future stratégie d'annihilation.

Toutefois, la nouvelle politique du gouvernement libéral annonce bien un changement dans l'orientation de la planification de défense par rapport à tous les modèles précédents. De manière significative, la doctrine militaire canadienne traditionnelle qui, depuis les années 60, appelle au maintien de forces de combat polyvalentes, est abandonnée au profit de forces polyvalentes et aptes au combat. La mesure comprend la réduction du nombre de chasseurs CF-18 qui passe de 72 à un nombre compris entre 48 et

60, de même que l'élimination implicite des chars de cette structure des forces. Le « Livre rouge » insiste sur le maintien de la paix et ce thème est largement repris dans la déclaration sur le Livre blanc; en effet, y est indiqué qu'en règle générale, les FC seront prêtes à déployer pour prendre part à des opérations sous l'égide de l'ONU, une force de contingence pouvant représenter un groupe opérationnel naval, un groupe-brigade plus un groupe-bataillon d'infanterie, une escadre de chasseurs et un escadron d'aéronefs de transport tactique. Si ces forces devaient être déployées simultanément, cela pourrait représenter environ 10 000 soldats. De façon spécifique et significative, le Livre blanc fait état d'une « force d'intervention », formée à partir de la Force de contingence de 10 000 hommes, et se présentant comme suit : deux navires, un groupement tactique, un groupe-bataillon d'infanterie, un escadron de chasseurs, une escadrille d'aéronefs de transport tactique, un élément de transmissions et un quartier général.

Quelques mois après la publication du *Livre blanc sur la Défense* 1994, un nouveau document sur la politique étrangère est promulgué et, sans surprise, il fait évoluer la politique au-delà même du contenu de l'énoncé de l'année précédente sur la défense. Ce document précise trois objectifs clés des actions du Canada à l'échelle internationale au cours des prochaines années : promotion de la prospérité et de l'emploi, protection de la sécurité du Canada, à l'intérieur d'un contexte global stable, et projection des valeurs et de la culture canadiennes à l'étranger. Selon le document intitulé *Le Canada dans le monde*, « Les Nations Unies continuent d'être le véhicule par excellence pour la poursuite de nos objectifs de sécurité dans le monde. La collaboration avec les autres États membres constitue pour le Canada le meilleur moyen de faire avancer ses priorités à ce chapitre. Dès lors, notre sécurité future passe par le succès de l'ONU. »<sup>26</sup> À cette époque, le conseiller militaire du Secrétaire général des Nations Unies est originaire du Canada et il faut souligner que l'ambassadeur du Canada aux

Nations Unies, Louise Fréchette, est par la suite nommée sous-ministre de la Défense nationale, puis elle devient secrétaire générale adjointe des Nations Unies. Alors que le gouvernement libéral formule sa politique étrangère et sa politique de défense, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense lancent aussi une vaste étude afin de déterminer comment améliorer la capacité d'intervention rapide de l'ONU. Dans un délai de 18 mois, deux importantes conférences internationales auxquelles ont participé plus de 25 États membres, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ont lieu pour recueillir des opinions et parvenir à un consensus. Le concept est présenté à Washington, à Londres, à Paris, à Rome, à Bonn, à Stockholm, à Canberra et à Tokyo et le rapport final, intitulé *Étude du gouvernement du Canada sur les moyens d'accroître la capacité d'intervention rapide des Nations Unies*, est présenté au Secrétaire général des Nations Unies lors de l'Assemblée générale, en septembre 1995.

Nonobstant la teneur presque euphorique et « outrageusement optimiste » du cadre de cette politique en évolution, les événements ayant lieu dans le monde réel minent rapidement bien des prémisses et des hypothèses sur lesquelles repose ce cadre politique. Au moment où le *Livre blanc* sur la défense 1994 et le document *Le Canada dans le monde* sont publiés, le Contre-amiral Ken Summers a déjà commandé une force opérationnelle interarmées dans le Golfe, opération au cours de laquelle l'aviation canadienne a fait feu au combat pour la première fois depuis la guerre de Corée. Les troupes canadiennes ont participé en Croatie à leurs premières opérations terrestres de combat depuis la guerre de Corée, sous le commandement du Lieutenant-colonel Jim Calvin<sup>27</sup> et le Général Roméo Dallaire ainsi que le Major Brent Beardsley ont été témoins du génocide au Rwanda. Le Colonel Serge Labbé a commandé la malheureuse mission en Somalie tandis que le Major-général Lewis McKenzie a commandé l'opération visant à libérer l'aéroport de

Sarajevo, en Bosnie. Les Nations Unies sont incapables de faire face à la situation dans les Balkans et l'OTAN prend la relève à la fin de 1995. L'action directe de l'OTAN dans les Balkans va mener à la « guerre aérienne » au Kosovo et l'aviation canadienne y joue d'ailleurs un rôle important.<sup>28</sup> En 1996, le Lieutenant-général Maurice Baril, alors Chef d'état-major de l'Armée de terre, dirige une importante, mais courte intervention au Zaïre. Certains soutiennent que cette mission en Afrique centrale, véritable « gâchis dans la jungle », montre que la propension du Canada à « voir trop grand » a finalement abouti à un résultat logique et inévitable, mais malheureux. Le Canada, semble-t-il, ne peut opérer dans des environnements stratégiques et opérationnels aussi exigeants. Indubitablement, la complexité de telles initiatives couvrant l'ensemble du système des guerres et des conflits apparaît au Canada comme un drame. Gordon Smith, ex-ambassadeur à l'OTAN, est alors sous-ministre aux Affaires étrangères et il se rappelle :

Même aux Affaires étrangères, avec tous les problèmes diplomatiques et les files d'attente, nous avons atteint le point de rupture. J'ai simplement laissé tomber toutes mes autres activités et, à titre de SM, j'ai pris en charge ce dossier. C'était tout ce que nous pouvions faire. Je ne suis pas certain que l'on savait vraiment tout ce qui était en cause à la fois pour le ministère de la Défense, du point de vue militaire, et pour le ministère des Affaires étrangères, du point de vue diplomatique.<sup>29</sup>

Ces expériences, et d'autres en Haïti et au Timor oriental, permettent au Canada de constater que dans ce « nouvel ordre mondial », la politique sera beaucoup plus complexe, nuancée et exigeante en ressources et qu'il ne suffit pas de s'en remettre à l'ONU. Comme l'affirment Doug Bland et Sean Maloney dans leur ouvrage intitulé *Campaigns for International Security*, le *Livre blanc*

de 1994 devient de moins en moins pertinent face à ce nouveau contexte et, au même moment, il est manifeste que l'ONU est incapable, sur les plans stratégique et opérationnel, de réagir adéquatement aux problèmes découlant de la mondialisation, de la ferveur nationaliste et des conflits ethniques. Les concepts comme la « sécurité commune », la « sécurité humaine » et la « responsabilité de la protection » continuent à alimenter la politique canadienne, mais il s'agit de buts politiques difficiles à traduire en objectifs stratégiques alors que l'ensemble du paradigme s'est écarté de l'ancienne assise, celle de l'annihilation. L'appui à ces orientations politiques exige plusieurs changements à l'idéologie professionnelle militaire du Canada; il faut en effet acquérir un savoir-faire dans des domaines qui ne font traditionnellement pas partie des connaissances associées à cette idéologie. Il faut aussi une collaboration étroite avec des intervenants non militaires, donc étrangers au concept d'esprit d'équipe de l'éthos militaire. Enfin, dernier point mais non le moindre, le sens de l'expression « victoire décisive » est explicitement changé.

À propos de la dynamique complexe de l'évolution de la stratégie militaire, un officier américain et théoricien militaire, le Lieutenant-colonel Robert Leonard, résume comme suit la période s'étendant jusqu'à la fin de la guerre froide tout en abordant la question de l'avenir de la stratégie au 21<sup>e</sup> siècle :

[traduction] De 1805 à 1990, le monde occidental a envisagé la guerre totale. Qu'il s'agisse de guerre ouverte ou de guerre froide, les stratèges militaires occidentaux devaient lutter contre l'idée que deux blocs d'États-nations étaient sur le point de se livrer un combat à mort qui ne prendrait fin qu'au moment où un bloc aurait anéanti la capacité militaire de l'autre. Le raisonnement était simple – il n'existe aucune solution politique; il n'y a que la



destruction des forces armées de l'ennemi. Toutefois, la guerre totale, tant en théorie qu'en pratique, est une relative anomalie de l'Histoire. La plupart des conflits armés se sont terminés par une solution politique bien avant la destruction des forces armées de l'ennemi. Indiquer aux futurs officiers qu'ils doivent détruire l'ennemi en l'attaquant sans relâche afin de remporter la victoire constitue une erreur. Au 21<sup>e</sup> siècle, les opérations militaires réelles ne pourront être décrites aussi simplement.<sup>30</sup>

En quelques années, cette formulation théorique s'est reflétée dans le vécu du général américain à quatre étoiles Wesley Clark, qui commente ainsi ses actions au poste de Commandant Suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR) et, particulièrement, les leçons tirées du conflit au Kosovo :

[traduction] La philosophie de la grande bataille qui a dominé le gros de la pensée militaire occidentale au cours du vingtième siècle doit être modifiée. Même si, pendant les conflits, les nations ont toujours cherché à atteindre les objectifs en subissant un minimum de pertes, dans la guerre moderne, l'atteinte d'objectifs politiques décisifs peut ne pas exiger des résultats militaires décisifs au niveau stratégique. Les conflits peuvent se résoudre par des batailles qui ne sont jamais livrées aussi bien que par des batailles d'annihilation, comme dans les manuels militaires.<sup>31</sup>

Leonard et Clark constatent, par l'étude et par l'expérience, que l'aspect « bipolaire » du système général des guerres et des conflits domine l'environnement géopolitique et géostratégique du 21<sup>e</sup> siècle, environnement de plus en plus caractérisé par l'abandon des stratégies de représailles et de menaces au profit de stratégies défensives fondées sur la vulnérabilité.<sup>32</sup> Au Canada, à la fin de la

guerre froide, la nécessaire réorientation est difficile pour tous les intervenants du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense. Dans le cas des fonctionnaires des Affaires étrangères, il est difficile d'abandonner la diplomatie délibérée avec, en arrière-plan, la pseudo-stratégie éprouvée d'appui sur la doctrine américaine de dissuasion. Les souvenirs de Gordon Smith en disent long sur le type d'efforts et de ressources nécessaires, en collaboration avec les fonctionnaires du ministère de la Défense, pour redonner au Canada le statut qu'il avait auparavant sur la scène internationale.

Dans le cas des FC, la transition requise est encore plus difficile que pour les autres fonctionnaires ainsi que pour les analystes des Affaires étrangères et de la Défense. L'idéologie professionnelle, à la base de la carrière des militaires pendant la guerre froide, ne les a pas préparés, en termes de connaissances, d'attitude ou de valeurs, à pareil changement. De 1988 à 1998, années de transition les plus délicates, tous les généraux à 3 et à 4 étoiles sont des soldats de l'époque de la guerre froide. Le Général John de Chastelain, l'Amiral John Anderson et le Général John Boyle occupent à tour rôle le poste de CEMD de 1989 à 1997. Les officiers supérieurs de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne se sont « affûté les dents », au sens opérationnel, en Allemagne et au SACLANT. Huit officiers supérieurs, dont aucun n'a d'expérience opérationnelle ultérieure à 1989, occupent successivement le poste de vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) pendant cette période. Neuf officiers supérieurs occupent le poste de sous-chef d'état-major de la Défense avant que le Lieutenant-général Ray Crabbe prenne la relève en septembre 1997, fort d'une expérience dans les Balkans. Un de ces officiers est le Vice-amiral Nigel Brodeur qui a été sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD) de 1985 à 1987. Brodeur est un homme agréable, et a été un marin exceptionnel et un combattant efficace pendant la guerre froide face à l'Union soviétique. En 1997, il mentionne à l'auteur que depuis

1988 un important problème au sein des FC est que les gestionnaires supérieurs, militaires comme civils, à Ottawa, ne perçoivent pas ou ne comprennent pas ce que vivent les soldats, les marins et les pilotes qui participent à un nouveau type d'opérations dans le nouveau contexte stratégique post guerre froide.<sup>33</sup> Enfin, sept officiers supérieurs occupent le poste de sous-ministre adjoint (Personnel) et assument donc la responsabilité de la formation et de l'instruction, avant que Roméo Dallaire ne remplisse ces fonctions en avril 1998. Il faut se rappeler que pendant toute cette période, Bob Fowler règne au ministère de la Défense nationale; il est l'un des sous-ministres les plus puissants et certainement l'un des plus dérangeants de la période ayant suivi la Seconde Guerre mondiale. Fowler est un haut-fonctionnaire extrêmement intelligent, ambitieux et même impitoyable, mais malheureusement il est un fervent adepte de la pensée libérale axée sur l'ONU et hostile à l'OTAN que partagent beaucoup de ses collègues et de ses pairs civils pendant les années 70 et 80. Il est dans son élément comme conseiller en matière de politiques et responsable de la mise en œuvre des politiques, mais il n'a aucune idée de la complexité des domaines stratégique et opérationnel. Malheureusement, pendant cette période critique, il ne fut presque jamais contesté par ceux qui auraient dû se montrer plus vigilants.

L'expérience de Roméo Dallaire comme commandant de la Force au Rwanda le transforme complètement. Par la suite, il est affecté à la nécessaire réorientation suggérée par Leonard et Clark et il cherche à effectuer le changement de paradigme dans le cadre de l'idéologie professionnelle. Il s'efforce ensuite de promouvoir une meilleure compréhension de la stratégie bipolaire dans le contexte d'une idéologie militaire propre au Canada. Pour ce projet, il est soutenu par le nouveau chef d'état-major de la Défense, le Général Maurice Baril. Ce dernier a vécu le début des années 90 au poste de conseiller militaire du Secrétaire général des Nations Unies et il est donc parfaitement au courant des limites de l'Organisation des

Nations Unies, mais aussi de la nécessité, surtout pour le Canada, d'une orientation stratégique équilibrée et nuancée.

La plupart des personnes en poste au cours des années 90 auraient pu mieux gérer la situation. Toutefois, le but de la présente publication n'est pas de s'engager dans le révisionnisme historique. Certaines des personnes en cause manquaient de professionnalisme, mais la plupart ont simplement agi en fonction de leur vécu et ont fait les frais d'un système de perfectionnement incapable de préparer les professionnels militaires au nouvel environnement géopolitique. Ce qui manquait le plus était la capacité de se rendre compte que presque tout le monde était « continuellement projeté vers l'inconnu. »<sup>34</sup> De toute évidence, il y a là un lien avec un impératif, celui que les connaissances professionnelles, fondées sur la qualité de l'abstraction, élément clé de l'idéologie professionnelle, puissent permettre de faire face avec créativité à de nouvelles situations et d'élaborer de nouvelles connaissances et attitudes (éthos) au besoin. Ce rare trait de personnalité qui encourage l'introspection et l'ouverture d'esprit manque alors désespérément. Être emmuré dans son expérience passée et être limité par sa formation ne sauraient être, s'ils l'ont un jour été, des excuses. Dans le cas des décideurs et des stratèges canadiens, le problème actuel est qu'ils doivent abandonner toute idée préconçue sur la relation entre la politique et la stratégie. Les décideurs doivent comprendre que tous les objectifs politiques poursuivis sur la scène internationale exigent, pour être atteints, des moyens stratégiques. Ces moyens incluent le recours à la force, qui est un élément d'une vaste stratégie permettant de concentrer tous les outils de la puissance nationale sur une situation donnée. Les décideurs doivent exiger des stratèges militaires des données claires et chiffrées sur l'effectif et la qualité de cette force et sur la meilleure façon de coordonner son emploi avec des mesures autres que la force. La politique définit le cadre du recours à la force et, tenant compte de conseils stratégiques, elle autorise aussi l'emploi

de la force en conformité avec un jugement éclairé. Cela n'est possible que si les décideurs ont réussi à comprendre l'essentiel de la « grammaire » inhérente au système général des guerres et des conflits. Il s'agit de l'élément clé de l'ouvrage d'Elliot Cohen, *Supreme Command: Statesmen and Leadership in Wartime*. Tout responsable de la politique de sécurité nationale et de la planification de la sécurité nationale doit lire ce livre.

Par ailleurs, les stratèges militaires canadiens doivent comprendre que la stratégie est encore et toujours façonnée par la politique. La stratégie canadienne doit être élaborée afin de suivre la « logique » du système général des guerres et des conflits, à la fois par la force et par l'emploi de moyens militaires afin d'appuyer les objectifs diplomatiques et politiques sans en venir à un conflit. D'un point de vue intellectuel et physique, il s'agit d'une entreprise plus complexe que les simples préparatifs d'une bataille décisive. Dans le cas du système général des guerres et des conflits illustré à la figure VIII, la planification de la capacité, la structure des forces, l'instruction et tous les autres aspects du perfectionnement professionnel sont beaucoup plus complexes pour le stratège opérant sur le plan « bipolaire » que pour celui qui utilise la stratégie d'annihilation. Les décideurs et les stratèges doivent donc clairement comprendre que le recours au plan « combat » peut parfaitement englober des campagnes opérationnelles aussi imposantes, intenses et dangereuses que celles qui sont associées à la stratégie d'annihilation.

Nonobstant le drame et l'émotion liés aux événements tragiques du 11 septembre 2001, la guerre contre le terrorisme s'insère naturellement dans le plan bipolaire du système général des guerres et des conflits. Des outils diplomatiques, juridiques, économiques, financiers et, sans doute, d'autres genres seront aussi nécessaires et efficaces contre cet ennemi que la force militaire. Cela signifie que la guerre contre le terrorisme sera livrée suivant les principes de la

stratégie bipolaire. En fait, comme Thomas Barnett le soutient dans son livre intitulé *The Pentagon's New Map*, la guerre contre le terrorisme n'est qu'un sous-élément du défi que pose la principale menace pour la sécurité, la mondialisation. Les écarts politique, économique et culturel entre les États qui réussissent dans le contexte de la mondialisation et ceux qui échouent alimentent le désespoir, la haine et l'extrême ethnocentrisme favorisant le terrorisme. Selon Barnett, l'objectif politique primordial et la grande stratégie connexe doivent viser à accroître les liens entre le noyau (États qui réussissent) et les États ne s'intégrant pas (tous les autres). Cette approche doit être adoptée sur un front très étendu, se poursuivre pendant une période prolongée et avoir recours aux deux pôles de la stratégie bipolaire, si nécessaire. De manière significative, Barnett croit que contrairement à la stratégie d'annihilation, pour laquelle une présumée victoire décisive entraîne un désengagement stratégique, ou la fin des grandes opérations de combat, ce nouveau paradigme ne comporte « aucune stratégie de sortie. »<sup>35</sup>

Ces réflexions ne peuvent que renforcer l'expérience du Canada au cours des années 90. Elles suggèrent fortement qu'il faut étudier attentivement et minutieusement la nature et les caractéristiques de la stratégie bipolaire et sa relation avec une idéologie professionnelle convenant à ce nouveau cadre des conflits. Le Canada a déjà utilisé les deux « pôles » de cette stratégie en Afghanistan et les Forces canadiennes continueront à participer à des missions intégrant le pôle « combat » et le pôle « non-combat ». Il s'agit en fait du seul concept stratégique pouvant s'insérer aisément dans le cadre politique canadien qui lui sert de guide. Il est toutefois très important qu'un dialogue efficace ait lieu entre les stratèges militaires, les responsables de la sécurité et les décideurs afin de renforcer la confiance mutuelle. Chacun doit mesurer pleinement la validité des deux pôles d'une stratégie de ce genre : le pôle « combat » et le pôle « non-combat ».

Si la stratégie militaire canadienne a d'abord souffert de sa trop grande dépendance envers les concepts britanniques et américains, puis du vide intellectuel, du point de vue de la stratégie, ayant suivi la fin de la guerre froide, le concept de l'art opérationnel a été négligé, presque au point de sombrer dans l'oubli. L'idée de l'art opérationnel a officiellement été intégrée à la doctrine militaire canadienne au début des années 90 et cette idée provenait directement de la réflexion américaine. L'étude de cette composante importante de la structure du paradigme des conflits a été gravement compromise, jusqu'à tout récemment, parce que contrairement à l'American School for Advanced Military Studies et au Higher Command and Staff Course du Royaume-Uni, aucune institution canadienne n'était chargée de cette tâche. Même si des efforts rudimentaires ont été faits au Collège d'état-major des FC, il fallut attendre la mise en place du cours supérieur des études militaires (CSEM), au milieu des années 90, pour que cette nouvelle composante de la doctrine militaire canadienne reçoive l'attention qu'elle mérite et fasse l'objet de travaux de haut niveau.

Ces cours ne sont pas apparus dans le contexte canadien par un heureux hasard, mais parce que quelques personnes, dont certains officiers supérieurs, prirent de plus en plus conscience des lacunes toujours plus graves de la pensée militaire canadienne. Le Général Scott Clements a d'abord attiré l'attention du Général Dallaire sur la nécessité de procéder à des réformes dans ce domaine et Roméo Dallaire a effectivement été le premier officier canadien à suivre le Higher Command and Staff Course (cours supérieur de commandement et d'état-major) en Grande-Bretagne. La nécessité d'une formation et d'une instruction progressive dans le domaine de l'art opérationnel fut aussi soulignée par le Conseil des gouverneurs du Collège militaire royal du Canada (CMR) dans son rapport au ministre de la Défense nationale; le vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD), le Vice-amiral Gary Garnett,

défendit la nécessité d'améliorer la doctrine interarmées des FC, élément faisant partie intégrante du niveau opérationnel de la guerre.<sup>36</sup>

Même si le cadre théorique a d'abord été défini par la pensée militaire germano-russe au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, puis, particulièrement, par les travaux de Simpkin, Holder, Winton et Naveh, il reste qu'à l'ère moderne, les professionnels militaires canadiens ont de la difficulté à percevoir l'utilité pratique du concept de l'art opérationnel. Cette situation reflète en partie le long sommeil de la pensée militaire créatrice, sommeil induit par une mentalité mécaniste se limitant au niveau tactique des conflits. De plus, les effectifs relativement faibles des FC, dont des éléments sont constamment « détachés » auprès de formations étrangères au niveau opérationnel, semblent faire obstacle à la nécessité d'élaborer une théorie vraiment canadienne de l'art opérationnel. Pendant la guerre froide, cela a entraîné que l'on confie le contrôle opérationnel d'escadrons de navires, de brigades et d'escadrons de l'aviation à des commandants de l'OTAN au sein de l'Alliance et, habituellement, des éléments de plus petite taille à l'ONU, dans le contexte de missions relativement peu importantes partout dans le monde. Du point de vue organisationnel, ces fonctions qui, dans d'autres pays, sont normalement remplies par les quartiers généraux du niveau opérationnel, comme Northwood au R.-U., le commandant des forces alliées Nord Norvège (COMNOR) ou les commandants en chef régionaux aux É.-U. (maintenant appelés « Combatant Commanders »), étaient maintenues au QGDN et confiées au sous-chef d'état-major de la Défense. Il n'y avait donc pas d'homologue opérationnel ou d'entité pour exécuter les activités requises au cours d'une campagne distincte au niveau opérationnel. L'expérience accumulée pendant les années 90 et au début du 21<sup>e</sup> siècle a démenti cette approche. Une augmentation des connaissances théoriques et des connaissances sur la doctrine et le fort accroissement de l'envergure, du rythme et du danger des



nouvelles opérations ont fortement milité en faveur du changement. Après une mise en branle quelque peu fastidieuse, l'autorité opérationnelle, au moins pour la planification, a été confiée à un nouveau Groupe des opérations interarmes (GOI) basé à Kingston (Ontario).

En 2001, quelques hauts dirigeants poussent encore plus loin leur réflexion sur l'avenir. À cette époque, un ouvrage rédigé par un amiral américain et ancien vice-président des chefs d'état-major combinés, et intitulé *Lifting the Fog of War* soulève beaucoup d'intérêt au QGDN et intéresse particulièrement le vice-chef d'état-major de la Défense. L'officier américain en question, Bill Owens, souligne l'importance des opérations interarmées et critique sévèrement les forces armées américaines pour leur lenteur, du point de vue de la doctrine et du point de vue opérationnel, à parvenir à un concept vraiment cohérent sur le plan opérationnel. L'Amiral Garnett exige que tous les membres de son état-major lisent l'ouvrage d'Owen et il commence à parler de la nécessité, pour le Canada, de progresser davantage dans ce domaine. Une des idées avancées consiste à mettre en place deux quartiers généraux de niveau opérationnel, un pour les opérations nationales et l'autre pour les opérations de contingence.<sup>37</sup> Cette idée est restée en suspens et il n'y a que très peu d'indices qui permettent de penser qu'elle a atteint l'étape de la planification préliminaire ou celle de l'expérimentation ou de la simulation. Ce qui est très clair, toutefois, c'est que l'idéologie professionnelle militaire du Canada doit refléter les impératifs des opérations interarmées, à la fois en termes de nouvelle expertise et d'un éthos qui subsume, jusqu'à un certain point, tous les types de rivalités entre les trois Armées.

L'expérience acquise en Afghanistan et pendant la seconde campagne de la guerre du Golfe, tant sur le théâtre d'opérations qu'au QGDN et au quartier général du Commandement central (CENTCOM) à Tampa, en Floride, renforce la nécessité de plus

amples progrès, mais des facteurs comme les restrictions budgétaires et les tenaces cultures centrées sur les différentes Armées empêchent toujours toute action décisive. Par ailleurs, il faut veiller à ne pas considérer les progrès techniques ou les progrès dans les domaines subordonnés, comme les « opérations basées sur les effets », la « guerre réseaucentrée » ou la doctrine sur les « opérations interarmées, interorganisationnelles, multinationales et publiques » (IIMP) comme pouvant remplacer une compréhension parfaite de l'art opérationnel et de sa relation inévitable avec la stratégie et la tactique. Les projets actuels sont importants, mais ils ne feront qu'améliorer la capacité et agiront comme des multiplicateurs de force pour peu qu'ils soient bien adaptés au système général des guerres et des conflits et qu'ils s'insèrent dans un contexte organisationnel valable du point de vue de la doctrine. Il est maintenant clair que la taille (ou envergure) n'est qu'un des aspects de l'art opérationnel, et certainement pas le plus important. En outre, mener des campagnes en Bosnie, au Rwanda et à Haïti ou fournir un soutien d'état-major en Asie du Sud-Ouest exige une maîtrise théorique et pratique des conflits à ce niveau. Si le Canada souhaite adopter une stratégie explicitement bipolaire, les commandants opérationnels doivent être formés et entraînés pour mener des campagnes comportant la coordination et l'intégration des deux pôles de cette stratégie, ainsi que l'exécution d'une « guerre de manœuvre », sur le plan « combat » de cette stratégie, si cela est nécessaire.

Le modèle théorique de l'idéologie professionnelle développé au chapitre 2 peut maintenant être considéré d'un point de vue canadien. Ce modèle comporte un ensemble systématique de connaissances définies par la politique canadienne et mises en pratique en fonction d'une stratégie bipolaire. Ce modèle fait autorité du point de vue cognitif parce qu'il est fondé sur une théorie valable et sur l'expérience canadienne et du point de vue fonctionnel parce qu'il ne sert que les intérêts et les valeurs du

Canada en ce qui a trait à la sécurité nationale. Enfin, cette idéologie comprend un éthos qui insuffle dans le professionnalisme des valeurs et des normes adaptées à la société canadienne et conformes aux traditions historiques de combat des soldats, des marins et des pilotes. Toutefois, la transition, mentionnée précédemment, des stratégies de représailles liées à des confrontations interétatiques à propos d'un territoire aux stratégies de vulnérabilité souvent face à des adversaires inégaux, exige une reformulation de l'éthos militaire qui se trouve au cœur de l'idéologie professionnelle. Cet éthos du 21<sup>e</sup> siècle devrait être radicalement différent du modèle original de Huntington. Il doit être réaliste, pas pessimiste; être orienté vers l'avenir, et non ancré dans le passé; être nuancé dans son interprétation du pouvoir; être cosmopolite, et non trop nationaliste; favoriser la collaboration, pas le militarisme; tout en restant déterminant pour la définition de la profession militaire. La revendication de connaissances théoriques faisant autorité au sens cognitif et au sens fonctionnel doit être considérée en lien avec une stratégie bipolaire, alignée sur la politique canadienne, mais pouvant être mise en pratique vigoureusement par la manœuvre opérationnelle sur le plan « combat » et capable d'action tactique décisive sur l'ensemble de l'espace de combat d'aujourd'hui.

Au 21<sup>e</sup> siècle, le professionnalisme dans les FC sera amélioré et soutenu au point où les « praticiens » pourront définir clairement, comprendre et contrer les menaces visant l'idéologie professionnelle militaire canadienne et provenant des exigences opposées de l'idéologie du marché et de l'idéologie bureaucratique et créer un ensemble de connaissances conforme au système général des guerres et des conflits, qui comprend des concepts réellement canadiens de la stratégie et de l'art opérationnel. Cette idéologie professionnelle propre au Canada doit, à l'interne, être omniprésente et, à l'externe, être communiquée aux décideurs et aux autres responsables de la sécurité nationale. Elle doit être

ancrée dans la philosophie et la doctrine, tant pour la formation sur le leadership que pour le perfectionnement professionnel. Un modèle et une méthodologie expérimentaux susceptibles de contribuer à l'atteinte de ces objectifs sont présentés dans le chapitre final de cette étude.

## NOTES

---

- 1 Charles Moskos. « From Institution to Occupation: Trends in Military Organization », *Armed Forces and Society* 4, 1 (automne 1997), p. 41-50.
- 2 Voir « Court Martial Held Without Public Notice », *Globe and Mail*, 9 juillet 1997; *Rapport de la Commission d'enquête sur le commandement, le contrôle et le leadership du CANBAT 2*, 15 novembre 1996; Scott Taylor et Brian Nolan, *Tarnished Brass*, Toronto, Lester Publishing Ltd., 1996 et *Tested Mettle* Ottawa, Livres « esprit de corps », 1998; « Shamed in Bosnia », *Macleans*, 29 juillet 1996, p. 10-12; Peter Worthington, *Scapegoat: How the Army Betrayed Kyle Brown*, Toronto, Seal Books, 1997, p. 314-315; Peter Desberats, *Somalia Cover-Up: A Commissioners Journal*, Toronto, McClelland & Stewart, 1997, p. 4-5; et Donna Winslow, *Le Régiment aéroporté du Canada en somalie : une enquête socioculturelle*, Ottawa, Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie, 1997, p. 80-83. *Esprit de Corps* critique toutes les faiblesses des FC dans presque tous ses numéros depuis 1993. Voir aussi Communiqué du MDN NR-96.111, 27 déc 1996; « The Rise and Fall of an Officer », *Ottawa Citizen*, (10 avril 1998, p. A4); Jack Granatstein, *Who Killed the Canadian Military?*, Toronto, HarperFlamingCanada, 2004, p. 155; John A. English, *Lament for an Army*, Concord, ON, Irwin Publishing, 1998, 7, p. 64-65; Major Robert Near, « Devining the Message: An Analysis of the MND and Somalia Commission Reports » Bernd Horn, éd., *Contemporary Issues in Officership: A Canadian Perspective*, Toronto, CISS, 2000, p. 65-91; et Bernd Horn, *Bastard Sons*, St. Catherines, ON, Vanwell, 2001, p. 232-234.
- 3 John A. English, *Lament for an Army: The Decline of Military Professionalism*, Toronto, Irwin, 1998, p. 56.
- 4 Entrevue avec le vice-amiral (à la retraite) Gary Garnett, 7 octobre 2003
- 5 Jennifer Welsh, *At Home in the World: Canada's Global Vision for the 21st Century*, Toronto, Harper-Collins, 2004, p. 137.
- 6 Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie. Un héritage déshonoré : sommaire, p.56.
- 7 Allan D. English, *Understanding Military Culture: A Canadian Perspective*, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 33.
- 8 Barry Posen, *The Sources of Military Doctrine*, NY, Praeger, 1984, p. 9.
- 9 Kevin T. Leicht, « Professions », p. 608.
- 10 Conversations avec l'auteur entre février et octobre 1999.
- 11 Après 1918, MacDougall et Hamley furent remplacés par d'autres militaires et penseurs britanniques se consacrant à la stratégie, comme Sir Basil Liddell-Hart et J.F.C. Fuller.

- 12 Voir Hew Strachan, *European Armies and the Conduct of War*, London, Allen and Irwin, 1983, p. 167-170.
- 13 Pour plus de détails sur la bataille de la crête de Vimy et sa signification dans un contexte plus large, voir les ouvrages de Pierre Berton, *Vimy*, Toronto, 1986; et de John Swettenham, McNaughton, vol. 1: 1887-1939, Toronto, 1968, chapitre 4.
- 14 John A. English, *Failure in High Command: The Canadian Army and the Normandy Campaign*, Ottawa: The Golden Dog Press, 1995, p. 139.
- 15 Ibid.. p. 159.
- 16 Je remercie le Lieutenant-colonel David Last de m'avoir aidé à clarifier ce point.
- 17 Stephen J. Harris, *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860-1939*, Toronto, University of Toronto Press, 1988, p. 160.
- 18 Adrian Preston. « The Organization of Defence Studies in Canada: A Comparative Analysis », *Brassey's Annuar*, London, William Clowes, 1967, p. 236.
- 19 Huntington, *The Soldier and the State*. P. 79.
- 20 Un des principaux auteurs du chapitre huit fut Michael Pearson, petit-fils de Lester B. Pearson. Michael a ensuite été le conseiller supérieur en politiques du premier ministre libéral des Affaires étrangères, André Ouellet, puis de Lloyd Axworthy.
- 21 *Pour la création d'emplois. Pour la relance économique : le plan d'action libérale pour le Canada*, Ottawa, Parti libéral du Canada, septembre, 1993.
- 22 Le Conseil était présidé par Ivan Head, ancien chef de cabinet de Pierre Trudeau et parmi ses membres figuraient Tom Axworthy, l'ancien ministre de la Défense Donald Macdonald, Sylvia Ostry, le lauréat du prix Nobel de chimie John Polanyi, Maurice Strong et le Très Honorable Robert Stanfield. L'équipe de rédaction du projet était présidée par Janice Stein.
- 23 *Canada 21 : le Canada et la sécurité commune au XXI<sup>e</sup> siècle*. University of Toronto, The Centre for International Studies, 1994.
- 24 Douglas Bland et Sean Maloney, *Campaigns for International Security*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 27.
- 25 Canada. Le livre blanc sur la défense de 1994, Ottawa, MDN, 1994.
- 26 Canada. *Le Canada dans le monde : le livre blanc sur la politique étrangère*, Ottawa, MAECI, 1995, p. 5.
- 27 Un compte rendu de cette action figure dans l'ouvrage de Carol Off, *The Ghosts of Medak*, Toronto, Random House, 2004.
- 28 Pour en savoir davantage sur le rôle du Canada dans les Balkans, voir les ouvrages de J.L. Granatstein, *Canada's Army*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, de Lewis MacKenzie, *Peacekeeper: The Road to Sarajavo*, Vancouver: 1993, chapitres 4 et 5, et de Carol Off, *The Lion, the Fox and the Eagle*, Toronto, 2000.
- 29 Cité dans l'ouvrage de John Wood (ed.), *Talking Heads, Talking Arms: Whistling Past the Graveyard*, Toronto, Dundern Press, 2003, p. 156.
- 30 Robert R. Leonard. *The Principles of War for the Information Age*, Novato, CA, Presidio, 1998, p. 83.
- 31 Wesley K. Clark, *Waging Modern War*, New York, Public Affairs, 2001, p. 418.
- 32 Philip Bobbitt, *The Shield of Achilles: Peace, War and the Course of History*, NY, Alfred Knopf, 2002, p. 806.

- 33 L'auteur était le chef de cabinet du Vice-amiral Brodeur, alors SCEMD.
- 34 Phrase prononcée par le général Maurice Baril au cours d'une discussion avec l'auteur à la fin de 1999.
- 35 Thomas P. M. Barnett. *The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty-First Century*, New York, G. F. Putnam's Sons, 2004, p. 173.
- 36 Entrevue avec le Lieutenant-général Dallaire, le 19 décembre 2003. L'auteur était membre du Groupe d'étude ayant rédigé le Rapport du Conseil des gouverneurs du *Collège militaire royal du Canada au ministre de la Défense nationale : Excellence équilibrée*, aussi appelé Rapport Withers.
- 37 Entrevue avec le Vice-amiral (à la retraite) Gary Garnett, 7 octobre 2003.

## CHAPITRE CINQ

### IDÉOLOGIE PROFESSIONNELLE : PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Au cours des 15 dernières années, le professionnalisme a connu des moments difficiles dans les Forces canadiennes. Les problèmes des années 90 mettent en péril une idéologie professionnelle dont l'origine est antérieure à la Confédération, mais qui s'est vraiment formée au cours de la seule période de l'histoire du Canada où l'armée dispose d'effectifs abondants, soit entre 1939 et 1989. Après la guerre froide, toutefois, les missions n'ont plus rien à voir avec la défense du monde libre contre le communisme; il faut alors de nouvelles habiletés et une instruction différente, mais aussi une réorientation complète des relations civilo-militaires et de la perspective stratégique. Cette réorientation doit se faire dans un contexte de contraintes budgétaires extrêmes, au moment où le rythme des opérations est sans précédent. Beaucoup de militaires aspirent au confort du *statu quo ante* et se complaisent dans un éthos qui est devenu étroit, voire conflictuel. Toutefois, de très nombreux autres militaires cherchent à aller de l'avant dans une société ayant d'autres préoccupations, malgré les gouvernements qui se succèdent, tout aussi incapables de comprendre, d'un point de vue civil, le système général des guerres et des conflits, que l'étaient les officiers supérieurs à l'époque de la guerre froide.

Au milieu de cette tourmente, il est difficile pour les civils comme pour les militaires de prendre assez de recul pour bien concevoir le défi dans une perspective sociétale plus large et en fonction d'un plan d'action valable du point de vue méthodologique. Ce n'est qu'en replaçant la crise dans le contexte plus étendu des professions et du professionnalisme en général que les dirigeants peuvent isoler et clairement définir les grands problèmes dépassant les questions immédiates et limitées. Si la profession des armes au Canada est en péril, cela provient en partie de l'incapacité à revigorer l'idéologie professionnelle, incapacité de plus en plus soulignée par des observateurs bien renseignés s'intéressant au concept professionnel partout dans le monde occidental. Le grand spécialiste de l'histoire culturelle Jacques Barzun met parfaitement ce point en évidence,

sans oublier les professions, dans son évaluation du déclin de la culture occidentale qu'il assimile à une « décadence » :

[traduction] Les professions ont perdu suffisamment de leur estime d'elles-mêmes pour ne plus mériter le prestige dont elles ont joui jadis. Les médecins, autrefois idolâtrés, ont été accusés de faire montre d'indifférence envers leurs patients, d'être menés par l'appât du gain et de commettre des fautes professionnelles. Les professeurs ne sont plus considérés comme les experts indispensables qu'ils ont été depuis l'époque des groupes d'experts et au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont insufflé la « rectitude politique » dans l'école et se sont ridiculisés par la loufoquerie en ayant décollé. Le savoir n'est devenu que prétention enrobée d'un discours inintelligible. Les avocats ont cessé d'être divisés en deux catégories, les méritants et les indignes. Cette animosité a décollé de la forte augmentation des litiges en vertu des nombreuses règles protégeant l'éthos du bien-être, les avocats profitant de poursuites contre des sociétés pour responsabilité du fait de leurs produits, les verdicts rendus par les jurys étant souvent exagérés. Le journalisme, que tout le monde ne voyait pas comme une profession, n'a pas échappé à la révolulsion commune.<sup>1</sup>

Andrew Abbott avait anticipé cette situation car, selon lui, les professions sont menacées à la fois par la réification de leurs connaissances spécialisées et, plus important, par la manière dont les professions sont englobées dans des organisations au sein desquelles les professionnels deviennent des travailleurs bien payés et au statut élevé qui jouissent d'une indépendance relativement grande, mais seulement à l'intérieur des limites, des orientations et des objectifs établis par leurs employeurs.<sup>2</sup> Les préoccupations d'Abbott sont clairement guidées par le fait que l'idéologie du



marché et l'idéologie bureaucratique ont réussi à renverser une idéologie professionnelle en santé. Au Canada, les militaires comprennent à l'évidence que leur employeur, le gouvernement du Canada, fixe des limites aux compétences des Forces canadiennes et leur attribue des missions. Selon l'analyse d'Abbott, le danger vient de ce que les décideurs responsables, les fonctionnaires civils et les hauts dirigeants militaires confondent cet impératif sociétal avec une fausse directive qui, de manière inadéquate et illégitime, tente de susciter des orientations et d'établir des objectifs qui minent les connaissances professionnelles militaires, qui entravent ou empêchent le jugement professionnel et qui érode l'éthos militaire.

Le pire résultat, pas totalement improbable, est que les professionnels militaires seront lentement transformés en travailleurs techniques particulièrement privilégiés. C'est du moins ce que suggère le professeur Sam Brint dans son analyse des changements qui ont touché le statut des professions en général en Amérique du Nord. Il tente de montrer, de façon persuasive, que les professionnels, à une certaine époque considérés comme les gardiens de connaissances socialement importantes destinées à contribuer au bien public et comme les dépositaires de valeurs transcendant l'immédiat et le pratique, sont en voie de devenir des experts techniques neutres.<sup>3</sup> Ce phénomène, qui s'observe dans l'ensemble de la société, se répercute de façon fort désagréable sur la profession des armes. Il s'agit d'un facteur sous-jacent du projet « West Point Professionalization » et ce devrait être un sujet constant d'étude dans les travaux ultérieurs des FC découlant de la publication de *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada*. Les « connaissances socialement importantes » en question sont le système général des guerres et des conflits, particulièrement une profonde compréhension de la stratégie bipolaire et de ses liens ascendants, vers la politique, et descendants, vers l'art opérationnel et la tactique. Les « valeurs transcendant l'immédiat et le pratique » sont intégrées à un éthos militaire aligné

à la société canadienne moderne, mais elles sont ancrées dans un esprit combattant pouvant garantir la bonne exécution des fonctions associées à la profession militaire. Tout particulièrement, à une époque de guerre de l'information et d'opérations facilitées par réseau, tous les professionnels militaires doivent s'imprégner de cet esprit. Les connaissances et l'éthos constituent l'idéologie professionnelle.

Aucune des notions précédentes ne témoigne d'un exercice purement académique ou de l'élaboration aléatoire de théories. Le Vice-amiral Larry Murray, à la fois victime et héros de « l'affaire Somalie » et de ses répercussions, a admis grandement s'inquiéter du fait que les FC pourraient ne pas avoir été capables de se remettre des dommages que leur ont causé les événements du milieu des années 90.<sup>4</sup> Des hauts dirigeants préoccupés et consciencieux, à l'exemple du Général Maurice Baril, du Vice-amiral Gary Garnett<sup>5</sup> et du Lieutenant-général Roméo Dallaire sont aux prises avec ces questions dès 1997-1998 alors qu'ils occupent leurs postes respectifs de CEMD, de VCEMD et de SMA(RH-Mil). Ils sont à la tête d'une phalange d'officiers de grades inférieurs et, naturellement, de quelques civils également préoccupés, comme John Scott Cowan, convaincus que la seule façon de progresser est de faire face aux défis; de réformer et de transformer la Force et de rétablir une idéologie professionnelle bien vivante au cœur de la profession des armes au Canada.

Selon Murray, une conséquence de la crédibilité minée des FC aux yeux des Canadiennes et des Canadiens touche le cœur même du professionnalisme : le privilège de l'autoréglementation. De nouveau, la question est plus vaste, comme le soutient l'économiste Jane Jacobs dans *Dark Age Ahead*.<sup>6</sup> Selon elle, cinq piliers centraux de la société occidentale montrent des signes de décrépitude : la communauté et la famille, les études supérieures, la science et la technologie, la représentation gouvernementale et l'autorégle-

mentation des professions. Le dernier pilier se rapporte particulièrement à la profession des armes au Canada et il est sérieusement atteint par les impacts des brèches apparues dans l'idéologie professionnelle au cours des années 90. Après plusieurs années de discussions internes et de débats non concluants, il apparaît impossible, par exemple, de créer un véritable poste d'inspecteur général des Forces canadiennes, personnage devant améliorer l'autoréglementation avec une crédibilité totale aux yeux du gouvernement et de la société. En fin de compte, ce problème est résolu en créant un poste d'ombudsman civil. En soi, ce résultat n'est ni vilain ni malvenu et il ne constitue certes pas une mise en accusation de la profession. Toutefois, parallèlement à cette décision politique, le gouvernement décide que la mise en œuvre des recommandations du *Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration des Forces canadiennes* ne sera pas uniquement confiée à des membres de la profession. Le MDN fait connaître son plan de mise en œuvre des changements en octobre 1997 et le ministre de la Défense nationale met sur pied le Comité de surveillance des changements afin de superviser le processus d'application de ces changements et d'évaluer, peu après, l'efficacité des changements en question. En tout, le Comité de surveillance du Ministère (CSM) remet six rapports qui mettent de plus en plus l'accent sur le leadership et le perfectionnement professionnel.

L'imposition d'un mécanisme externe de surveillance n'est pas appréciée des hauts dirigeants du MDN ou des FC et les travaux en vue de parvenir à un état final mutuellement satisfaisant sont lents. Après deux ans de travail, le CSM laisse entendre que leurs observations quant au lien parfois ténu entre la décision et l'activité s'expliquent en partie par une combinaison d'incertitude à propos de l'orientation ministérielle, de l'absence de directives stratégiques centralisées pour le programme et la tendance à réinterpréter le sens et l'intention des recommandations acceptées afin de respecter le schéma des activités courantes ou de composer

avec des contraintes prévues en matière de concrétisation des changements. En termes simples, le CSM indique que l'équipe de la Défense applique des solutions tactiques à ce qu'elle considère être des problèmes tactiques. Dans le cadre de son mandat, le CSM souligne le fait que le programme de réforme est un défi stratégique auquel il faut une solution stratégique.<sup>7</sup>

La surveillance externe est un aspect désagréable des relations civilo-militaires pendant cette période de réforme des FC. Toutefois, l'intégrité professionnelle est de nouveau attaquée au cours de l'enquête sur les effets d'une exposition prolongée à des éléments toxiques lors du déploiement de membres des Forces canadiennes en Croatie. Les réponses sincères, mais bornées de l'Armée de terre se révèlent catastrophiques sur le plan des relations publiques et on exige alors une enquête indépendante sous la direction de civils. Les hauts dirigeants résistent vigoureusement à cette exigence et le Brigadier-général Joe Sharp, officier de la Force aérienne, est chargé de l'enquête. L'élément important, dans ce cas, est que le vice-chef d'état-major de la Défense, en confiant ce mandat au Général Sharp, insiste sur le fait qu'à défaut d'un travail objectif et détaillé méritant la pleine confiance des Canadiennes et des Canadiens, les membres de la Commission d'enquête sur la Croatie mettraient sans doute gravement en péril le droit (et privilège) à l'autoréglementation interne de la profession. Dirigés par Joe Sharp, le travail des membres de la Commission d'enquête dépasse toutes les attentes et contribue à faire émerger la profession des brumes de la suspicion et de l'incertitude qui l'ont enveloppée pendant la majeure partie des années 90.

Les causes profondes de la détresse ressentie par les membres de la profession des armes au Canada sont clairement liées au leadership et au perfectionnement professionnel. En fait, il s'agit là de deux des principaux vecteurs de la réponse des FC face aux diverses critiques visant l'institution et la profession. En tant que conseiller

spécial du chef d'état-major de la Défense, Roméo Dallaire s'est fait le champion d'un centre d'excellence des FC pour la recherche pure et la recherche appliquée sur le leadership. L'Institut du leadership des Forces canadiennes est donc mis sur pied en 2000, le Capitaine de vaisseau Allan Okros étant son premier directeur. Simultanément, à la suite d'une décision assez subite, et sous l'œil attentif du vice-chef d'état-major de la Défense d'alors, le Vice-amiral Gary Garnett, le Commandement du Service du recrutement, de l'éducation et de l'instruction est démantelé. Le Groupe du recrutement des FC est mis sur pied en lieu et place et l'Académie canadienne de la Défense (ACD) est créée, le Contre-amiral David Morse étant son premier commandant. L'ACD permet, chose bien nécessaire, de remettre l'éducation, au sens large, à l'avant-scène, et son commandant, même s'il relève du sous-ministre adjoint (Ressources humaines - Militaires), a un accès direct au chef d'état-major de la Défense pour certaines questions précises. L'évolution de la politique sur le perfectionnement professionnel était, jusqu'à tout récemment, également supervisée de l'extérieur, par un conseiller principal du ministre de la Défense nationale. Heureusement, le premier, et le seul, titulaire de ce poste, était le Vice-amiral (à la retraite) Lynn Mason, homme ayant une vaste expérience opérationnelle et un sens aigu de la signification des mots « professionnalisme militaire ». Toutes ces initiatives en matière de réforme des politiques, des programmes et de l'institution entraînent un profond changement d'orientation au sein des FC. Leur origine se trouve dans « L'officier en 2020 » et « Le corps des MR en 2020 », stratégies bien accueillies par le Comité de surveillance des changements. En fait, en 2003, le ministre de la Défense nationale conclut que cette surveillance extraordinaire de l'extérieur n'est plus nécessaire. Le rapport final du Comité, remis en novembre 2003, conclut qu'un changement de culture s'est produit dans les FC à l'égard de la promotion du perfectionnement professionnel, « changement pour lequel tous les honneurs reviennent aux leaders. »<sup>8</sup>

Entre 1997 et 2004, les Forces canadiennes procèdent donc à une série de réformes et de transformations d'envergure. La surveillance externe, hors de celle, constitutionnellement et législativement autorisée par le Parlement, le Bureau du vérificateur général et les organismes spécifiquement autorisés (par exemple, le Conseil du Trésor), est supprimée. L'Académie canadienne de la Défense et ses unités subordonnées, le Collège militaire royal, le Collège des Forces canadiennes et le Centre de perfectionnement professionnel des militaires du rang vont résolument de l'avant en présentant un système de perfectionnement renouvelé et efficace pour les officiers et les sous-officiers des Forces canadiennes. Servir avec honneur est suivi du document intitulé *Le leadership dans les Forces canadiennes : les bases conceptuelles*, première refonte et reformulation de la théorie et de la doctrine du leadership depuis le début des années 70.<sup>9</sup>

Le nouveau manuel sur le leadership relie les qualités professionnelles à des concepts clés du leadership; la responsabilité est associée à la mission, l'expertise à la compétence comme chef, l'identité aux fonctions de cohésion et de travail d'équipe du leadership tandis que l'éthos militaire, pour sa part, façonne les valeurs liées à la conduite des chefs. L'éthos militaire a, entre le résultat principal et les trois résultats habilitant en matière de leadership dans la nouvelle doctrine des FC, une fonction de liaison similaire à celle qu'il a par rapport aux caractéristiques du concept professionnel. Par conséquent, l'éthos est lié au succès de la mission, aux processus d'intégration interne et, surtout, à la responsabilité des chefs à l'égard du bien-être des militaires.

La doctrine sur le leadership des FC fait maintenant une nette distinction entre le fait de commander directement des soldats et de diriger l'institution des FC proprement dite. Dans le premier cas, les chefs exercent une influence directe sur des personnes, des équipes, des unités et des formations pour l'exécution d'opérations

et la mise en œuvre de politiques. Dans le second cas, aux échelons supérieurs, on assume la responsabilité de la supervision du rendement de systèmes, du développement des capacités de systèmes et de la concrétisation d'importants changements à une politique, à un système et à une organisation et, enfin, on dispose de l'autorité voulue pour ce faire. Dans ces conditions, la fonction de leadership peut être directement associée au système général des guerres et des conflits au cœur de l'idéologie professionnelle. Commander des gens est une activité surtout liée au niveau tactique tandis que diriger l'institution relève des niveaux opérationnel et stratégique. Le leadership institutionnel comprend des nœuds fonctionnels et géographiques et le QGDN est sans aucun doute important sur ces deux plans, mais il n'en monopolise aucun. Les trois Armées (Mer, Terre et Air) dirigent des institutions, pas seulement depuis Ottawa, mais aussi depuis Halifax, Winnipeg et Kingston. De la même façon, l'Académie canadienne de la Défense joue, au niveau institutionnel un rôle de premier plan en matière de perfectionnement professionnel. En outre, le SCEMD est à la tête d'un système qui va au-delà de la sphère opérationnelle et qui façonne l'institution pour l'adapter aux opérations modernes, globales. Une des fonctions les plus importantes des chefs institutionnels, y compris des adjudants-chefs, est la gérance de la profession des armes qui, naturellement, est inextricablement liée à la structure institutionnelle des Forces canadiennes. La relation d'ensemble entre le leadership et le système général des guerres et des conflits est illustrée à la figure XI.

La publication de ces manuels fondamentaux sur la doctrine constitue une étape importante du programme plus vaste, en cours, de transformation des FC. Néanmoins, les menaces visant le professionnalisme, de l'intérieur comme de l'extérieur, demeurent graves. Pour contrer ces menaces, il faut de la vigilance et des efforts, mais il faut aussi une bonne compréhension de l'idéologie professionnelle, dans le cadre d'un concept de perfectionnement

## Leadership dans les FC et système général des guerres et des conflits

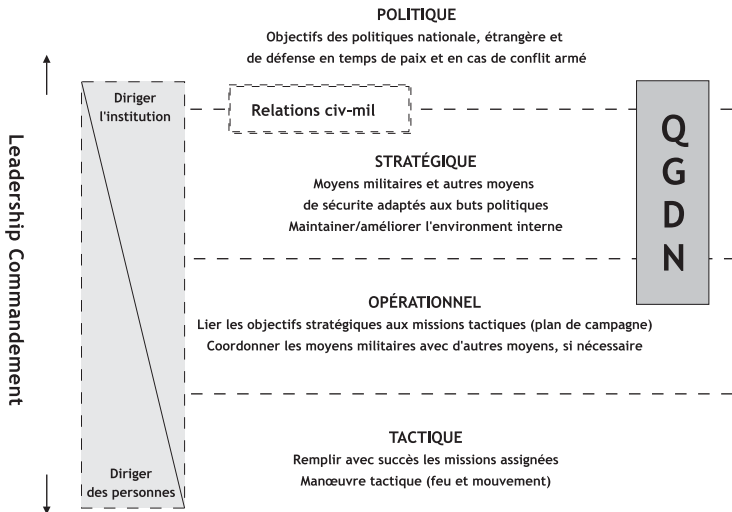


FIGURE XI

professionnel pouvant maintenir, mais surtout constamment renouveler la profession des armes. Ce concept débute par une compréhension de l'efficacité institutionnelle, qui se définit comme une combinaison d'efficacité organisationnelle, soit les valeurs résultantes représentant ce qui doit être accompli, et d'efficacité professionnelle, soit les valeurs de conduite représentant la façon de faire les choses. Cette approche globale consistant à intégrer les valeurs résultantes et les valeurs de conduite associées aux objectifs principaux et secondaires procure une perspective beaucoup plus étendue que celle que permettent d'autres cadres de compétences du milieu militaire, de la fonction publique ou du secteur privé.<sup>10</sup> Plus particulièrement, ce cadre comporte, par rapport aux autres approches, deux différences fondamentales. La première est l'incorporation d'éléments d'efficacité professionnelle largement dérivés du concept d'idéologie professionnelle, tandis que la



seconde est une intégration des deux approches d'analyse des emplois prédominantes : les analyses centrées sur les tâches et les analyses centrées sur les travailleurs. Le concept qui en résulte se compose de quatre éléments ancrés dans un cinquième, l'idéologie professionnelle. Les quatre éléments en question sont l'expertise militaire, la capacité cognitive, la capacité sociale et la capacité de changement. Les membres de la profession doivent se développer dans tous ces domaines, progressivement, depuis l'instruction et le perfectionnement élémentaires jusqu'au niveau supérieur en passant par les phases intermédiaires et avancées. Quand ces deux dimensions, temporelles et intellectuelles/psychologiques, sont combinées, il en résulte la matrice présentée à la figure XII.<sup>11</sup>

#### MATRICE DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

	Expertise militaire	Capacité cognitive	Capacité sociale	Capacité de changement	Idéologie professionnelle
Supérieur	Stratégique	Abstrait créatif	Interinstitutionnel	Changement de paradigme	Gérance
Avancé	↑	↑	↑	↑	↑
Inter méd.	↑	↑	↑	↑	↑
Élémentaire	Tactique	Analytique	Interpersonnel	Ouvert	Intérioriser

FIGURE XII

Le perfectionnement professionnel se fait par l'expérience, l'éducation, l'instruction et l'autoperfectionnement, processus englobant les cinq éléments. L'expertise militaire s'acquiert d'abord en termes d'habiletés et de techniques nécessaires au niveau tactique, puis en termes de connaissances plus complexes requises dans les domaines de l'art opérationnel et de la stratégie.

L'expertise militaire, comprenant, comme il se doit, des connaissances provenant des sciences naturelles, des lettres et sciences humaines et des sciences sociales, est régie par le système général des guerres et des conflits. Aux niveaux opérationnel et stratégique, les postes supérieurs de commandement exigent de vastes connaissances générales axées sur le fonctionnement des systèmes et des institutions. Aux échelons les plus élevés, ce perfectionnement doit produire des professionnels de la sécurité nationale qui puissent maintenir avec les intervenants du milieu de la politique nationale des relations civilo-militaires adéquates.

Les professionnels militaires doivent avoir la capacité cognitive voulue pour acquérir et mettre en pratique les connaissances systématiques théoriques sous-tendant la profession. La complexité et la nature discrétionnaire de ces connaissances, surtout pour les plus hautes fonctions du système des guerres et des conflits, exigent le développement de la pensée abstraite et des habiletés cognitives créatrices. Les professionnels développent d'abord la capacité de traiter des concepts, des modèles mentaux et des théories de plus en plus complexes. Aux échelons les plus élevés, toutefois, l'objectif ultime est la création du savoir. Cette capacité, comme la capacité sociale et la capacité de changement, croît relativement lentement, en fonction de l'éducation, et est enrichie par l'expérience. Le jugement professionnel est fondé sur cette faculté.

Au sein de la profession des armes, aujourd'hui, il est crucial de pouvoir fonctionner à l'intérieur d'un grand nombre d'équipes diverses. Les opérations interarmées, interorganisationnelles et multinationales exigent ces habiletés aux niveaux tactique et opérationnel. Par conséquent, la capacité sociale, soit le complexe des habiletés en communications interpersonnelles et des aptitudes à la coopération, est très importante dans le concept professionnel. Aux échelons avancé et supérieur, cette capacité doit être élargie afin d'englober le maintien des relations avec d'autres institutions

nationales et internationales, les grandes organisations et les mouvements sociaux. Les rôles et les fonctions stratégiques exigent davantage d'habiletés de nature sociale pour gérer des relations multidimensionnelles. Des aptitudes supérieures à communiquer contribuent à solidifier l'engagement envers le changement et à comprendre les facteurs externes. Aux étapes avancées de la professionnalisation, la principale tâche constitue l'établissement de relations stratégiques.

Le changement est très répandu dans l'environnement au sein duquel évolue la profession des armes. L'incapacité à prévoir le changement, qu'il soit politique, social ou technologique, et à s'y adapter, ont sans doute été les lacunes les plus graves des professionnels militaires pendant les 30 dernières années, au moins. Même les professionnels d'aujourd'hui doivent s'ouvrir au changement et cette capacité doit être encouragée et développée de façon assidue. La capacité et l'importance de faire preuve d'un bon jugement quant à l'équilibre entre le changement et le statut quo gagnent en importance à mesure que les professionnels militaires montent en grade et que leurs responsabilités s'alourdissent. La stabilité est fort importante au sein de la profession des armes en raison des responsabilités uniques, cruciales et extrêmement complexes qu'elle englobe et le maintien d'un environnement stable est un volet intégral de la gestion du changement. Néanmoins, le moment déterminant, au sein d'une profession, peut se présenter lorsqu'un changement de paradigme touchant une ou plusieurs caractéristiques du professionnalisme s'avère nécessaire. Les dirigeants de la profession doivent être en mesure d'apporter ce changement. Cela est probablement le cas au Canada, où la profession des armes doit abandonner la stratégie d'annihilation au profit de la stratégie bipolaire.

L'idéologie professionnelle occupe une position privilégiée dans le concept proposé du perfectionnement professionnel. Au départ, les

praticiens doivent intérioriser l'idéologie appropriée et adapter leur comportement à ses exigences et à ses revendications. La progression au sein de la profession suppose ensuite la responsabilité de développer l'idéologie professionnelle chez les subordonnés. Les responsabilités les plus lourdes sont associées à la gérance de la profession. Au sommet de la pyramide des responsabilités professionnelles se trouve ces tâches : s'assurer que les membres connaissent et comprennent la nature des connaissances professionnelles militaires, puis façonner et nourrir l'éthos qui régit à la fois la mise en pratique de ces connaissances et la conduite de chaque professionnel militaire. La gérance consiste, entre autres choses, à imprégner tous les autres éléments du concept du perfectionnement professionnel du contenu et de la signification de l'idéologie professionnelle militaire, et ce, de façon systématique, normative et programmatique.

Bref, le but de l'analyse est de définir la nature de la profession militaire et comment elle fonctionne dans la société canadienne d'aujourd'hui. Les trois caractéristiques que sont la responsabilité, l'identité et l'expertise demeurent telles qu'elles sont définies et décrites dans *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada*. La quatrième caractéristique, l'éthos militaire, doit toutefois être considérée comme le centre de gravité de l'idéologie professionnelle, caractéristique plus étendue et plus puissante. L'idéologie professionnelle, qui revendique à la fois des connaissances spécialisées, faisant autorité aux sens cognitif et fonctionnel et un engagement envers une valeur transcendante qui définit de quelle manière ces connaissances sont mises en pratique, remplit avec plus de justesse la fonction de liaison propre au concept professionnel, comme le montre la figure XIII.



Contrôle et directives du Gouvernement

FIGURE XIII

## NOTES

1 Jacques Barzun, *From Dawn To Decadence: 1500 to the Present*, NY, Harper-Collins, 2000, p. 794.

2 Andrew Abbott, « The Order of Professionalization: An Empirical Analysis », *Work and Organization*, 18, 1991, p. 355-384.

3 S. Brint, *In an Age of Experts: The Changing Role of Professionals in Politics and Public Life*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 103.

4 Entrevue avec Gary Garnett, 7 octobre 2003.

5 Le Général Maurice Baril a été nommé Chef d'état-major de la défense en 1997; Garnett fut nommé vice-chef d'état-major de la défense et Dallaire, sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires), toujours en 1997. John Cowan, alors vice-recteur de Queen's University, était membre du Groupe d'étude du Conseil des gouverneurs du *Collège militaire royal du Canada*, présidé par le Général (à la retraite) Ramsey Withers, groupe ayant produit le rapport intitulé « Excellence équilibrée » (Le Rapport Withers). Cowan est aujourd'hui recteur du *Collège militaire royal du Canada* et conseiller principal en enseignement du commandant de l'Académie canadienne de la Défense. L'auteur a discuté avec toutes ces personnes de nombreuses questions liées à la réforme de la profession, et ce à plusieurs occasions.

6 Jane Jacobs, *Dark Age Ahead*, Toronto, Random House, 2004, p. 5.

7 Comité de surveillance des changements au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes - Rapport final 1999. [http://www.dnd.ca/site/reports/mmcc/other\\_f.asp](http://www.dnd.ca/site/reports/mmcc/other_f.asp), p. 9-10.

8 Comité de surveillance des changements au sein du ministère de la

Défense nationale et des Forces canadiennes - Rapport final 2003.  
[http://www.dnd.ca/site/reports/mmcc/reports\\_f.asp](http://www.dnd.ca/site/reports/mmcc/reports_f.asp), p. 9.

9 Le manuel sur le leadership a été écrit par Karl Wenek, avec l'aide du groupe consultatif formé d'Allan Okros, du Colonel Mike Capstick, du Colonel Chris Little, du Colonel Mike Jackson, du Commandant Keith Keyes, de Bob Walker, de Ross Pigeau, de Carol McCann, du Lieutenant-colonel Bill Bentley et du Premier maître de 1re classe Craig Calvert.

10 A.C. Okros, « Applying the CFLI Leader Framework. » Texte non publié, octobre 2004.

11 Le Capitaine de vaisseau Allan Okros et Bob Walker, oeuvrant tous deux à l'Institut de leadership des Forces canadiennes, ont joué un rôle déterminant dans la création de ce concept.

## G L O S S A I R E

**SMA (RH-Mil)** – Sous-ministre adjoint (Ressources humaines - Militaires)

**CSEM** – Cours supérieur des études militaires

**FATA** – Force aérienne tactique alliée

**ACD** – Académie canadienne de la Défense

**CEMD** – Chef d'état-major de la Défense

**CENTCOM** – Central Command

**FC** – Forces canadiennes

**SCEMD** – Sous-chef d'état-major de la Défense

**MDN** – Ministère de la Défense nationale

**Ratio A/C** – abstrait/concret

**IUS** – Inter-University Seminar

**IIM (P)** – interarmées, interorganisationnelle, multinationale et publique

**GOI** – Groupe des opérations interarmées

**ERGCC** – Équipe de restructuration – Gestion, commandement et contrôle

**CSM** – Comité de surveillance du Ministère

**RPM** – Ratio de participation militaire

**MSC** – participation militaire élevée/grande subordination/  
forte cohésion

**mSC** – faible participation militaire/grande subordination/  
forte cohésion

**OTAN** – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

**MR** – militaire du rang

**S/off** – sous-officier

**CDN** – Collège de la Défense nationale

**QGDN** – Quartier général de la Défense nationale

**OFR** – Opérations facilitées par réseau

**NORAD** – Défense aérienne du continent nord-américain

**RAM** – Révolution dans les affaires militaires

**CMR** – Collège militaire royal du Canada

**SACEUR** – Commandant suprême des Forces alliées en Europe

**SACLANT** – Commandant suprême allié de l'Atlantique

**EEMC** – Énoncé de l'éthos militaire canadien

**RU** – Royaume-Uni

**NU** – Nations Unies

**É.-U.** – États-Unis

**US DoD** – United States Department of Defence

**VCEMD** – Vice-chef d'état-major de la Défense



## BIBLIOGRAPHIE

Abbott, Andrew. "The Order of Professionalization: An Empirical Analysis." *Work and Occupations*, 18, 1991.

*The System of Professions: An Essay in the Division of Expert Labour*. Chicago: University of Chicago Press, 1988.

"The Army and the Theory of Professions." *The Future of the Army Profession*. Mathews, Lloyd (ed.) New York: McGraw-Hill, 2002.

Andreski, Stanislaw. *Military Organization and Society*. London: Routledge and Kegan Paul, 1954.

Aron, Raymond. *Clausewitz: Philosopher of War*. New York: Touchstone, 1976.

Axworthy, Lloyd. *Navigating A New World: Canada's Global Future*. Toronto: Alfred Knopf, 2003.

Barber, Bernard. "Some Problems in the Sociology of the Professions." *Daedalus: Journal of the American Academy of Arts and Sciences*. Fall, 1963

Barnett, Thomas P.M. *The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty-First Century*. New York: G. F. Putnam's Sons, 2004.

Barzun, Jacques. *From Dawn to Decadence: 1500 to the Present*. New York: Harper Collins, 2000.

Bassford, Christopher. *Clausewitz in English: The Reception of Clausewitz in Britain and America, 1815-1945*. New York: 1994.

Bell, Daniel. *The Cultural Contradictions of Capitalism*. London: Heineman, 1976.

Bentley, M. *Modern Historiography*. London: Routledge, 1999.

Bertalanffy, Ludwig. *General Systems Theory*. NY: Frank Cass, 1997.

Best, S. and Kellog, D. *The Postmodern Turn*. London: The Guilford Press, 1997.

Bland, Douglas. *Chiefs of Defence: Government and the Unified Command of the Canadian Armed Forces*. Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies, 1995.

Bland, Douglas and Sean Maloney. *Campaigns for International Security: Canada's Defence Policy at the Turn of the Century*. Kingston: McGill-Queen's University Press, 2004.

Bobbitt, Philip. *The Shield of Achilles: War, Peace and the Course of History*. New York: Alfred Knopf, 2002.

Bond, Brian. *The Pursuit of Victory: From Napoleon to Saddam Hussein*. Oxford: Oxford University Press, 1998.

Brint, S. *In an Age of Experts: The Changing Roles of Professionals in Politics and Public Life*. Princeton: Princeton University Press, 1994.

Brodie, Bernard. (ed.). *The Absolute Weapon: Atomic Power and World Order*. New York: Harcourt-Brace, 1947.

Brown, Chris. *International Relations Theory*. New York: Harvester-Wheatsheaf, 1992.

Bucholz, Arden. *Moltke and the German Wars: 1864-1871*. New York: PALGRAVE, 2001.

*Hans Delbruck and the German Military Establishment.* Iowa: Iowa University Press, 1985.

Burk, James. *The Adaptive Military.* New Jersey: Transaction, 1998.

Burrage, Michael and Torstendal, Rolf. *Professions in Theory and History: Rethinking the Study of Professions.* London: Sage, 1990.

Byers, R. B. and Gray, Colin S. (eds.). "Canadian Military Professionalism: The Search for Identity." *Wellesley Papers* 2, Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1973.

Caforio, Giuseppe. "The Military Profession: Theories of Change." *Armed Forces and Society*, vol. 15, number 1, Fall, 1988.

Carr-Saunders, A. M. and Wilson, P. A. *The Professions.* Oxford: Oxford University Press, 1933.

Clark, Wesley K. *Waging Modern War.* New York: Public Affairs, 2001.

Clausewitz, Carl von. *On War.* (eds.). Howard, Michael and Paret, Peter. Princeton: Princeton University Press, 1976. (Titre français : *De la guerre*).

Cohen, Andrew. *While Canada Slept: How We Lost Our Place in the World.* Toronto: McClelland and Stewart, 2003.

Cohen, Eliot. *Supreme Command: Soldiers, Statesmen and Leadership in Wartime.* New York: Free Press, 2002.

Cotton, Charles et. al. "Canada's Professional Military : The Limits of Civilianization." *Armed Forces and Society*, March, 1978.

Cotton, Charles. *A Canadian Military Ethos*. Canadian Defence Quarterly 12, no. 3 (Winter, 1982/83).

Delbruk, Hans. *History of the Art of War, Vol iv: The Dawn of Modern Warfare*. Lincoln: Nebraska University Press, 1985.

Dougherty, James and Pfaltzgraff, R. *Contending Theories of International Relations*. New York: Longman, 2001.

Durkheim, Emile. *The Division of Labour in Society*. New York: The Free Press, 1933.

*Professional Ethics and Civic Morals*. London: Routledge and Kegan Paul, 1957.

Eayrs, James. *In Defence of Canada*, 5 vols. Toronto: University of Toronto Press, 1964-1983.

English, Allan. *Understanding Military Culture: A Canadian Perspective*. Montreal: McGill-Queen's Press, 2004.

English, John A. *Failure in High Command: The Canadian Army and the Normandy Campaign*. Ottawa: The Golden Dog Press, 1995.

*Lament for an Army: The Decline of Military Professionalism*. Toronto: University of Toronto Press, 1998.

Freidson, Eliot. *Professionalism: The Third Logic*. Chicago: Chicago University Press, 2001.

Gat, Azar. *A History of Military Thought From The Enlightenment To The Cold War..* Oxford: Oxford University Press, 2001.

Gelner, E. *Plough, Sword and Book*. London: Collins, 1988.

Gerth, H. and Mills, C. (eds.). *From Max Weber: Essays in Sociology*. New York: Oxford University Press, 1946.

Gooch, Brison, D. *Europe in the Nineteenth Century*. London: Macmillan, 1970.

Gray, Colin. *Modern Strategy*. Oxford: Oxford University Press, 1999

Hackett, General Sir John. *The Profession of Arms*. London: Times Publishing, 1963.

Hall, R. H. "Professionalization and Bureaucratization." *American Sociological Review*. 38(1), 1968.

Halliday, T. C. *Beyond Monopoly*. Chicago: Chicago University Press, 1987.

Harris, Stephen, J. *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860-1939*. Toronto: University of Toronto Press, 1988.

Horn, Bernd. *Bastard Sons: An Examination of Canada's Airborne Experience 1942-1995*. St. Catherines, ON: Vanwell Publishing Limited, 2001.

Howard, Michael. "The Forgotten Dimensions of Strategy." *Foreign Affairs*. 57, 1979.

Hughes, Daniel, J. (ed.). *Moltke On The Art Of War: Selected Writings*. Novato, CA: Presidio, 1993.

Hughes, Evert. "Professions." *Daedalus: Journal of the American Academy of Arts and Sciences*. Fall, 1963.

Huntington, Samuel. *Political Order in Changing Societies*. New Haven: Yale University Press, 1968.

*The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations.* New York: Vintage, 1957.

Iggers, Georg. *Historiography in the Twentieth Century: From Scientific Objectivity to Postmodern Challenge.* Hanover: Wesleyan University Press, 1997.

Jackson, J. A. (ed.). *Professions and Professionalization.* Cambridge: Cambridge University Press, 1970.

Jacobs, Jane. *Dark Age Ahead.* Toronto: Random House, 2004.

Jameson, Fredric. *Postmodernism: The Cultural Contradictions of Late Capitalism.* London: Verso, 1991.

Janowitz, Morris. *The Professional Soldier: A Social and Political Portrait.* New York: The Free Press, 1960.

*Military Conflict: Essays in the Institutional Analysis of Peace and War.* London: Sage, 1975.

Janowitz, M. and Van Doorn, J. (éd). *On Military Ideology.* Rotterdam: Rotterdam University Press, 1971.

Joas, Hans. *War and Modernity.* Malden, MA: Blackwell Publishing, 2003.

Johnston, Larry. *Ideologies: An Analytical and Contextual Analysis.* Peterborough, ON; Broadview Press, 1996.

Jomini, Antoine. *The Art of War.* Trans. Capt. G.H. Mendell and Lieut. W.P. Craighill. Westport: Greenwood Press, 1862.

Keating, Tom. *Canada and World Order.* Toronto: McClelland and Stewart, 1993.

Kegan, R. *The Evolving Self*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1982.

Kohlberg, L. *Collected Papers on Moral Development and Moral Education*. Cambridge, MA: Center for Moral Development, 1976.

Knutson, T. L. *A History of International Relations*. Manchester: Manchester University Press, 1992.

Larrain, J. *The Concept of Ideology*. Athens, GA.: University of Georgia Press, 1979.

Larson, M. S. *The Rise of Professionalism*. Berkeley: University of California Press, 1997.

Lasswell, Harold. *The Analysis of Political Behaviour*. London: Routledge and Kegan Paul, 1948.

Leicht, Kevin and Mary Fennel. *Professional Work: A Sociological Approach*. UK: Blackwell, 2001.

Leonard, Robert R. *The Principles of War for the Information Age*. Novato, CA.: Presidio, 1998.

Linden, R. *Professions, Professionalism and the Military*. CFLI Contract Research Report # CR02-0621, Kingston, ON: Canadian Forces Leadership Institute, 2003.

Luttwak, Edward. *Strategy: The Logic of War and Peace*. Cambridge: Belnap, 1987.

"The Operational Level of War." *International Security*. Vol. 5, no. 3, Winter, 1980-1981.

- MacDonald, Keith. *The Sociology of Professions*. London: Sage, 1995.
- Mac Iver, R. "The Social Significance of Professional Ethics." *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 101, May, 1922.
- Mannheim, Karl. *Ideology and Utopia*. London: Routledge and Kegan Paul, 1960.
- Martin, Mitchel and McCrate, Ellen. *The Military, Militarism and the Polity: Essays in Honour of Morris Janowitz*. New York: The Free Press, 1984.
- Matheny, Major Michael R. *The Development of the Theory and Doctrine of Operational Art in the American Army, 1920-1940*. Leavenworth, KS: US Army School for Advanced Military Studies, 1988.
- Mathews, Lloyd, (ed.). *The Future of the Army Profession*. New York: McGraw-Hill, 2002.
- Mills, C. W. *White Collar*. New York: Oxford University Press, 1956.
- McKerder, J.C. and Hennessy, Michael, A. *The Operational Art: Developments in the Theory of War*. Westport, Connecticut: Praeger, 1996.
- Menning, Bruce. *Bayonets Before Bullets: The Imperial Russian Army, 1861-1914*. Bloomington: Indiana University Press, 1992.
- Milham, Patrick. "Fifty Years of British Army Officership: 1960-2010." *Defence and Security Analysis*, vol. 20, number 2, June, 2004.
- Millis, Walter. *Arms and Man: A Study in American Military History*. New York: Putnam, 1956.



Moskos, Charles, C. "From Institution to Occupation: Trends in Military Organization." *Armed Forces and Society*, vol. 4, number 1, Fall, 1977.

Institutions/Occupations Trends in Armed Forces : An Update. *Armed Forces and Society*, vol. 12, number 3, Spring, 1988.

Moskos, Charles, Williams, John and Segal, David (eds.). *The Postmodern Military: Armed Forces After the Cold War*. New York: Oxford University Press, 2000.

Naveh, Shimon. *In Pursuit of Military Excellence: The Evolution of Operational Theory*. London: Frank Cass, 1997.

Nef, John, U. *War and Human Progress*. Boston: Harvard University Press, 1950.

Parsons, Talcott. "Professions." *The International Encyclopedia of the Social Sciences*. David Sils (ed.). vo12, Macmillan, 1968.

Parkin, Harold. *The Third Revolution: Professional Elites in the Modern World*. New York: Routledge, 1996.

Perlmutter, Amos. *The Military and Politics in Modern Times: On Professionals, Praetorians and Revolutionary Soldiers*. New Haven: Yale University Press, 1977.

Pinch, F.C., Bentley, L.W., and Browne, P. "Research Program on the Military Profession: Background Considerations," (CFLI Discussion Paper). Kingston, ON: Canadian Forces Leadership Institute, 2003.

Preston, Adrian. "The Profession of Arms in Postwar Canada 1945-1970." *World Politics* 23 (Jan. 1971).

Quinn, R.E. "Mastering Competing Values : An Integrated Approach to Management," in D. Kolb, I.M. Rubin (eds.) *The Organizational Behaviour Reader*. NJ: Prentice-Hall, 1991.

Ritzer, George. *Sociology: A Multiple Paradigm Science*. Boston, MA : Allyn and Bacon, 1980.

*The McDonaldization of Society*. Thousand Oaks, CA: Pine Forge, 2004.

Sarkesian, S. and Connor, R. *The US Military Profession into the 21st Century*. London: Frank Cass, 1999.

Schein, E.H. *Organizational Culture and Leadership*. CA: Jossey-Bass, 1992.

Simpkin, Richard. *Race to the Swift: Thoughts On 21st Century Warfare*. London: Brassey's, 1985.

Smith, Steve, Booth, Ken and Zalewski, Marysia. *International Theory: Positivism and Beyond*. Cambridge: Cambridge University of Cambridge Press, 1996.

Stromberg, Roland. *European Intellectual History Since 1789*. New Jersey: Prentice-Hall, 1994.

Svechin, A. *Strategy*. Minneapolis: Eastview Publications, 1992.

Vagts, Alfred. *A History of Militarism*. New York: Macmillan, 1937.

Weber, Max. *Economy and Society*. Ed. Guenther Roth and Claus Wittlich, 3 vols. NY: Bedminster Press, 1968.

Whitehead, Alfred, N. *Adventures of Ideas*. UK: Pelican Books, 1948.

Zaccarro, S.J. *Models and Theories of Executive Leadership: A Conceptual/Empirical Review and Integration*. Alexandria, VA: US Army Research Institute for the Behavioral and Social Sciences, 1996.

Zeitlin, Irving M. *Ideology and the Development of Sociological Theory*. New Jersey: Prentice-Hall, 1987.

## INDEX

- Abbott, Andrew 11, **17 notes**, 41, 67, 143, **156 notes**, **160 bibliogr.**
- Académie canadienne de la Défense (ACD) III, 48, 148, 149, 150, **156 notes**, **158 gloss.**
- Afghanistan 1, 122, 13, 136
- Andreski, Stanislav 27, **57 notes**, **160 bibliogr.**
- Angleterre 12
- Armée de terre 53, 88, 112, 147
- Aron, Raymond 26, 73, **160 bibliogr.**
- art de gouverner 25
- art opérationnel 72, 75, 77, 78, 80, 88-91, 93-95, 116, 134, 137, 138, 144, 152
- Balkans 123, 126, 129, **140 notes**
- Baril, Général Maurice 47, 130, 145, 156
- Barzun, Jacques 69, 98 notes, 142, 156, **160 bibliogr.**
- base cognitive 23, 25
- base ontologique 67, 96
- Beardsley, Major Brent 125
- Beaufre, André 73, 87, **100 notes**
- Bell, Daniel 60, **97 notes**, **160 bibliogr.**
- Bertalanffy, Ludwig **161 bibliogr.**
- Bland, Doug 34, 121, 126, **161 bibliogr.**
- Bobbitt, Philip 61, **97 notes**, **140 notes**, **161 bibliogr.**
- Brint, Sam 144, **161 bibliogr.**
- Brodie, Bernard 26, 32, 57 notes, 72, 82, **99 notes**, **161 bibliogr.**
- Bull, Hedley 26
- bureaucratie IV, 3, 5, 8, 22, 28, 30, 44, 50, 59, 62, 65, 66, 96, 105, 107
- bureaucratie légale-rationnelle 22
- bureaucratisation 5
- Burk, James 41, **58 notes**, **162 bibliogr.**
- Byers, Rod 35, **162 notes**
- Calvin, Colonel Jim 125
- capacité sociale 152, 153
- Carr-Saunders, A.M. 6, **161 bibliogr.**
- Charte de Paris (1990) 36

Christie, Loring 113, 114  
 Clark, Général Wes 128, 130, **140 notes**  
 Clausewitz, Carl von 23, 56 notes, 68, 70, 72, **99 notes, 161 bibliogr.**  
 code de conduite 12  
 Cohen, Eliot 41, **58 notes, 161 bibliogr.**  
 Collège d'état-major britannique de Camberly (British Staff College) 112  
 Collège de la Défense nationale (CDN) 116  
 Coltz, Colmar von der 24  
 comité conjoint des chefs d'état-major 115  
 connaissances abstraites 11, 12, 67  
 connaissances théoriques 15, 23, 29, 30, 48, 51, 52, 67, 70, 79, 135, 138  
 conseiller spécial pour le perfectionnement professionnel 4  
 conseiller militaire du Secrétaire général des Nations Unies 130  
 contre-Lumières 69  
 contrôle civil objectif 31  
 Corps des MR en 2020 49, 148  
 cosmopolite 138  
 Cotton, Charles 235, **57 notes, 162 bibliogr.**  
 Cowan, John 156  
 Crerar, H. D. G. 112  
 Croatie 1, 125, 147  
 Commission d'enquête sur la Croatie 147  
 culture 14, 39, 60, 64, 65, 86, 124, 139, 143, 148, **163 bibliogr.**  
 Currie, Général Sir Arthur 111  
 Dallaire, Lieutenant-général Romeo II, 47, 110, 125, 130, 134, **141 notes, 145, 148**  
*De la guerre* 56 notes, 70, 72, 75, **99 notes, 100 notes, 162 gloss.**  
 Delbruck, Hans 78, **99 notes, 162 bibliogr., 163 bibliogr.**  
 diplomatie 25, 81, 115, 129  
 dissuasion 72, 115, 129  
 dividende de la paix 118  
 Donnelly, Christopher 95  
 Durkheim, Emile **16 notes, 163 bibliogr.**  
 éducation 19, 21

- empirisme 10, 69, 98
- English, Al **163 bibliogr.**
- Énoncé de l'éthos militaire canadien (EEMC) 54, **159 gloss.**
- entrepreneurship 107
- épistémologie 67, **98 notes**
- Équipe de restructuration – Gestion, commandement et contrôle (ERGCC) 107
- esprit combattant 145
- esprit d'équipe 29, 31, 127
- État sur le pied de guerre 26
- États-Unis (É.-U.) 2, 12, 34, 36, 40, 82, 85, 86, 89, 96, 116, **159 gloss.**
- éthique professionnelle 14, 31, 32, 44, 61, 64
- Éthos militaire III, IV, 3, 42, 47, 48, 50, 53-55, 66, 96, 101, 104, 110, 114, 117, 121, 127, 138, 144, 149, 155, **159 gloss.**
- Étude du gouvernement du Canada sur les moyens d'accroître la capacité d'intervention rapide des Nations Unies 125
- feu et du mouvement 95
- Force aérienne 36, 53, 129, 147, **158 gloss.**
- Force permanente de l'ONU 121
- Forces canadiennes II, III, V, 1, 3, 34, 35, 40, 47, 49, 51, 53, 101, 105-107, 133, 139 notes, 142, 144, 146, 148-150, **156 notes, 157 notes, 158 gloss.**
- forces de combat polyvalentes 123
- forces polyvalentes et aptes au combat 123
- France 12, 82, 84, 89
- Franks, Général Tommy 93, **100 notes**
- Freidson, Eliot 8, 15, 17 notes, 56 notes, 59, **163 bibliogr.**
- Garnett, Vice-amiral Gary 134, 148
- génie 1, 19, 23
- gérance de la profession 150
- gestion de la violence 26, 30, 31, 32
- gestion des crises 32, 114
- gestionnariat 62, 64, 65, 96, 102, 105, 109, 110
- gouvernement libéral 119, 120, 123, 125
- grammaire de la guerre 84

- Granatstein, Jack **139** *notes*  
 Gray, Colin S. **164** *bibliogr.*  
 groupe d'étude de la gestion 106  
 guerre absolue 70  
 guerre d'usure 93  
 guerre de 1878 (russo-turque) 89  
 guerre du Golfe 1, 78, 93, 94, **100** *notes*, 119, 120, 136  
 guerre froide 1, 19, 20, 25, 33, 36, 40, 45, 94, 106, 112, 115-119, 127, 129, 130, 134, 135, 142  
 guerre limitée 26, 78, 84, 115, 121  
 guerre russo-japonaise de 1905 89  
 guildes professionnelles 6  
 Hackett, Général Sir John 2, 18, 33, 53, **56** *notes*, **164** *bibliogr.*  
 Halliday, T.C. **164** *bibliogr.*  
 Handel, Michael 77, 99  
 Harris, Stephen 34, **57** *notes*, **164** *bibliogr.*  
 Hegel, Georg 74  
 hiérarchie des loyautés 53  
 Horn, Lieutenant-colonel Brend II, V, 47, **58** *notes*, **139** *notes*, **164** *bibliogr.*  
 Howard, Michael 73, 86, **99** *notes*, **100** *notes*, **164** *bibliogr.*  
 Huntington, Samuel 2, 18, 22, 28, 41, **56** *notes*, **164** *bibliogr.*  
 Hussein, Saddam 84, 85, 88, **99** *notes*, **161** *bibliogr.*  
 idéalisme 69  
 idéologie bureaucratique 64, 96, 101, 102, 108, 138, 144  
 idéologie du marché 62, 63, 64, 66, 96, 101, 102, 104, 108, 138, 143  
 idéologie professionnelle I, II, III, IV, 2, 3, 4, 16, 33, 48, 50, 55, 56, 59, 61, 64-67, 79, 82, 97, 101, 102, 104, 106, 110, 112, 114, 116, 117, 121, 122, 127, 129, 130, 133, 137, 138, 142, 144-146, 150-152, 154, 155  
 Imperial War College (École impériale de la guerre) 112  
 institution sociale 19  
 Inter-University Seminar (IUS) 35  
 interarmées 37, 88, 117, 125, 135-137, 153, **158** *gloss.*  
 Jacobs, Jane 145, 156, **165** *bibliogr.*  
 Janowitz, Morris 2, 18, 31, 35, **57** *notes*, 103, **165** *bibliogr.*, **167** *bibliogr.*

- Jomini, Antoine 24, 68, 86, 87, **165 bibliogr.**  
 jugement professionnel 65, 68, 105, 144, 153  
 Kissinger, Henry 73, 81, 82, **100 notes**  
 Labbé, Colonel Serge 125  
 Larson, M.S. 10, **166 bibliogr.**  
 Lasswell, Harold 26, **56 notes, 166 bibliogr.**  
 Leonard, Lieutenant-colonel Robert 127, **166 bibliogr.**  
 Livre rouge 119, 124  
 Loi sur la défense nationale 51  
 MacNamara, Robert 105, 106  
 Mahan, Alfred 94  
 maintien de la paix 35, 36, 115, 117, 119, 121, 124  
 Maloney, Sean 126, **140 notes, 161 bibliogr.**  
 manœuvre opérationnelle 91-94, 138  
 marché libre 21, 59  
 Marine 53, 88, 93, 94, 112, 113, 120, 129  
 Mason, Lynn 148  
 McDonaldisation 63, 102  
 McKenzie, Major-général Lewis 125  
 Merton, Robert 20  
 militaires du rang (MR) 49  
 militarisme 27, 138  
 Mills, C.W. **167 bibliogr.**  
 Millis, Walter 28, 52, **57 notes, 167 bibliogr.**  
 ministère de la Défense nationale 47, 51, 107, 109, 117, 121, 130, **158 gloss.**  
 modèle cartésien 69  
 Moltke, Helmut von 23  
 Morgenthau, Hans 26  
 Morse, Contre-amiral David 148  
 Morton, Lieutenant-général Robert 45  
 Moskos, Charles 40, **58 notes, 102, 139 notes**  
 multilatéralisme 115, 117  
 Murray, Vice-amiral Larry 145  
 Nations Unies 35, 115, 119, 124, 126, 130, 131, **159 gloss.**



Naveh, Shimon 78, **168** *bibliogr.*  
 Nef, John U. 26, **57** *notes*, **168** *bibliogr.*  
 nouvel ordre mondial 119, 123, 126  
 officier 24, 29, 30, 41, 48, 49, **58** *notes*, 103, 104, 127, 134, 136, 147, 149  
 L'officier en 2020 48, 49, 148  
 Okros, Capitaine de vaisseau Al II  
 ombudsman 146  
 opérations facilitées par réseau 37, 145, **159** *gloss.*  
 organisation militaire 22, 27, 105  
 organisations professionnelles conjointes 109  
 organisations professionnelles hétéronymes 109  
 OTAN 36, 94, 112, 115, 117, 119, 126, 130, 135, **158** *gloss.*  
 Parsons, Talcott 7, 13, 22, 29, **168** *bibliogr.*  
 période des Lumières 10  
 Pinch, Frank 35, **168** *bibliogr.*  
 politiciens 28, 47, 50, 82-85, 87, 97, 109, 114, 117  
 postmoderne 38, 39, 43  
 poststructuralisme 38  
 Preston, Adrian 116, **140** *notes*, **168** *bibliogr.*  
 profession militaire I, 2, 18, 19, 22, 29, 32, 33, 38, 41, 42, 44, 54, 59, 71, 96, 117, 138, 145  
 professionnalisation 5, 9, 10, 13, 18, 22, 34, 154  
 professionnalisme idéaltypique 42  
 professionnels civils 28  
 professionnels de la sécurité nationale 153  
 Projet « West Point Professionalization » 40, 144  
 Quartier général de la Défense nationale (voir aussi QGDN) 34, 46, 106, 107, 109, 135, 136, 150, **159** *gloss.*  
 QGDN 46, 106, 109, 135, 136, 150, **159** *gloss.*  
 Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration  
 des Forces canadiennes 49, 106, 146  
 Rapport Morton 45, 46, 58 *notes*  
 rationalisme 10, **98** *notes*  
 rationalité cognitive 10, 13

- réification 143  
 relations civilo-militaires 25, 28, 32, 34, 35, 41, 43, 46, 50, 72, 76, 101, 102, 113, 118, 142, 153  
 représailles massives 115, 118  
 responsabilité illimitée 54, 66, 104  
 révolution dans les affaires militaires 37, **159 gloss.**  
 révolution industrielle 8, 12  
 révolution scientifique 9  
 riposte graduée 82, 115, 118  
 Ritzer, George 63, **98 notes**, 102, **169 bibliogr.**  
 romantisme 69, 70  
 Russie 78, 89  
 Sarkesian, Sam 40, **169 bibliogr.**  
 scientisme 69  
 Seconde Guerre mondiale 1, 20, 23, 25, 34, 36, 89, 111, 112, 115, 121, 130, 143  
 Servir avec honneur II, 2, 49-51, 54, 55, **58 notes**, 103, 104, 144, 149, 155  
 Simpkin, Richard 91, 100 notes, **169 bibliogr.**  
 simples soldats 30  
 Skelton, O.D. 113, 114  
 Smith, Gordon 126, 129, **169 bibliogr.**  
 Snider, Don 43  
 Somalie 1, 36, 46, 47, 58 notes, 106, 108, 125, **139 notes**, 145  
 sous-officiers 40, 49, 51, 111, 149  
 spécialisation discrétionnaire 13  
 spécialistes en sciences sociales 20, 27, 71  
 Stalingrad 93  
 stratégie bipolaire 78, 82, 84, 85, 88, 94, 115, 123, 130, 133, 137, 138, 154  
 stratégie d'annihilation 78, 81, 82, 84, 85, 91, 94, 111, 115, 117, 118, 123, 132, 145  
 stratégie impériale britannique 110  
 structuro-fonctionnalisme 5  
 Summers, Contre-amiral Ken 125  
 Svechin, Alexandre 78, 82, 100 notes, **169 bibliogr.**

système général des guerres et des conflits 3, 51, 77, 95, 96, 101, 113, 120, 122, 128, 132, 137, 138, 142, 144, 150, 153  
 Tawney, R.H. 7, **16 notes**  
 technologie 25, 26, 37-39, 45, 50, 72, 74, 75, 86, 90, 109, 145  
 technologie de l'information 37  
 terrorisme 132, 133  
*The Air Campaign* 94  
*The Pentagon's New Map* 133, **141 notes, 160 bibliogr.**  
 théorie anti-insurrectionnelle 115  
 théorie des acteurs-réseaux 20  
 théorie générale des systèmes 76, **99 notes**  
 théorie militaire 36, 67, 68, 79, 84, 88, 89, 111  
 théorie militaire russe 89  
 trinité de Clausewitz 75  
 Union soviétique 70, 115, 117, 129  
 Vagts, Alfred 57 notes, **169 bibliogr.**  
 valeur transcendante 1, 155  
 valeurs militaires fondamentales du Canada 104  
 Vietnam 90, 91, 106  
 Vimy, crête de 111, **140 notes**  
 Warden, John 94  
 Weber, Max 5, 10, **16-17 notes, 63 notes, 67, 98notes, 164 bibliogr., 169 bibliogr.**  
 Whitehead, Alfred North 9, **17 notes, 169 bibliogr.**  
 Windleband, Wilhelm 71  
 Zaïre 126